

Sondage sur la planification financière de la retraite

Rapport 2019



Rédaction

Francis Bernier

Collaboration

Roxanne Brousseau

Katlyn Thibodeau

Mise en page

Nathalie Bilodeau

Révision

Catherine Mercier

Graphisme

François De Courcy

Production

Direction des communications

Date de parution

Octobre 2020

Ce document est disponible sur notre site Web :

retraitequebec.gouv.qc.ca

Le contenu de cette publication peut être reproduit en tout ou en partie,
à condition que la source soit mentionnée.

Pour tout renseignement, tout commentaire ou toute suggestion, s'adresser à :

Direction de la statistique et de l'analyse quantitative

Retraite Québec

Case postale 5200

Québec (Québec)

G1K 7S9

sondages@retraitequebec.gouv.qc.ca

Dépôt légal – 2021

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN – 978-2-550-89346-2 (PDF)

© Retraite Québec

Table des matières

Table des matières	3
Faits saillants	4
Introduction	5
Méthodologie en bref	6
Profil des personnes visées par le sondage	7
Résultats du sondage	9
Connaissances en matière de retraite	9
Perception de la capacité à planifier financièrement sa retraite	22
Planification financière de la retraite	27
Attitudes et comportements à l'égard de la planification de la retraite	37
Indicateur de sensibilisation à la planification financière de la retraite	48
Indicateur de planification financière de la retraite	49
Comportements selon les catégories d'âge	52
Conclusion	62
Annexe I – Méthodologie	63
Population cible	63
Base de sondage	63
Plan d'échantillonnage et stratification	63
Taille et répartition de l'échantillon	63
Questionnaire	63
Collecte des données	64
Pondération	65
Évaluation du sondage	66
Description détaillée de la méthode du score	68
Annexe II – Questionnaire synthèse	70
Annexe III – Résultats par groupes d'âge	85

Faits saillants

Facteurs influençant la planification financière de la retraite



L'âge



Le revenu personnel



La scolarité

Énoncés au sujet de la planification financière de la retraite

40 % des personnes visées déclarent **avoir des connaissances élevées** sur les sujets étudiés concernant la retraite.

Ces personnes sont généralement **plus nombreuses**, en proportion, à adopter des comportements et des attitudes favorisant la planification financière de la retraite que celles déclarant avoir des connaissances faibles des mêmes sujets.

Elles s'attendent à avoir besoin d'un revenu de retraite pour **plus longtemps** que celles déclarant avoir des connaissances faibles des sujets étudiés.

83 % pensent que les rentes de retraite des gouvernements **ne sont pas suffisantes** pour bien vivre à la retraite.

8 % des personnes visées n'ont **pas commencé** à épargner pour la retraite.

52 % d'entre elles ont entre 18 et 34 ans.

En commençant à épargner avant 30 ans, les personnes sont plus susceptibles de planifier leur retraite et d'être sûres d'y être prêtes financièrement

68 % planifient leur retraite

comparativement à **61 %** chez celles ayant commencé à 30 ans ou après.

74 % sont **confiantes** d'être prêtes financièrement

comparativement à **59 %** chez celles ayant commencé à 30 ans ou après.



Les personnes visées ayant confiance d'avoir le niveau de vie espéré à la retraite sont proportionnellement plus nombreuses à **avoir des comportements visant à préparer leur retraite**.

40 % des personnes visées qui ne sont pas à la retraite ont l'intention de la prendre **avant 65 ans**

Plus les personnes sont âgées, plus elles ont l'intention de la prendre tard.

Celles qui planifient leur retraite ont l'intention de la prendre plus tôt que celles qui ne la planifient pas.

Indicateur de sensibilisation

46,6 %

des personnes visées de 18 à 74 ans qui ne sont pas à la retraite sont sensibilisées à la planification financière de la retraite.

Indicateur de planification

48 %

des personnes visées de 25 à 74 ans qui ne sont pas à la retraite planifient financièrement leur retraite.

Introduction

Une des responsabilités de Retraite Québec consiste à mettre son expertise en matière de retraite au profit de la société québécoise. Elle joue un rôle proactif auprès de la population en matière de planification financière de la retraite. En ce sens, elle poursuit son travail de sensibilisation et de promotion de la planification financière de la retraite afin de favoriser l'adoption des comportements souhaités chez les citoyens et citoyennes. À long terme, Retraite Québec souhaite que la planification financière de la retraite devienne une norme sociale. L'organisation veut également contribuer au développement d'une meilleure littératie de la population sur ce sujet.

Dans le but de suivre l'évolution de son travail de sensibilisation, Retraite Québec a voulu se doter d'un indicateur mesurant l'atteinte de l'objectif 2.2 : « Sensibiliser et accompagner les citoyens dans la planification de la retraite » de son *Plan stratégique 2020-2023*. Cet indicateur correspond au pourcentage de la population qui planifie financièrement sa retraite.

À l'été 2019, un premier sondage a donc été réalisé pour définir la mesure de départ de cet indicateur qui permettra de déterminer les cibles à atteindre pour les années à venir. Le sondage évalue également les connaissances, les attitudes et le comportement des travailleurs à l'égard de la planification financière de la retraite. Ces résultats permettront à l'organisation d'avoir de l'information pour la mise en place de la stratégie de marketing social pour la sensibilisation à l'importance de la planification financière de la retraite. Le présent rapport rend compte des résultats de ce sondage.

Méthodologie en bref

Population visée



18-74 ans

Âge des Québécoises et
Québécois visés

Sondage



Comment?

Collecte téléphonique
effectuée par SOM



Quand?

Entre le **18 juin** et
le **4 août** 2019

Échantillon



Base de sondage :
Panel Or de SOM



3 187

Nombre de
questionnaires auxquels
les personnes ont
répondu



37,6 %

Taux de réponse



2,0 %

Marge d'erreur
maximale

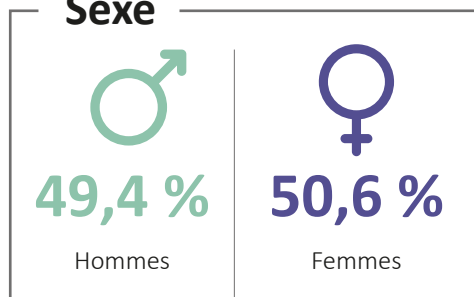


95 %

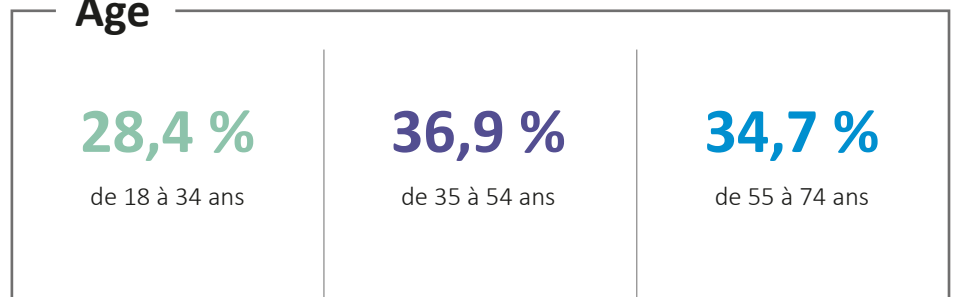
Taux de confiance

Profil des personnes visées par le sondage

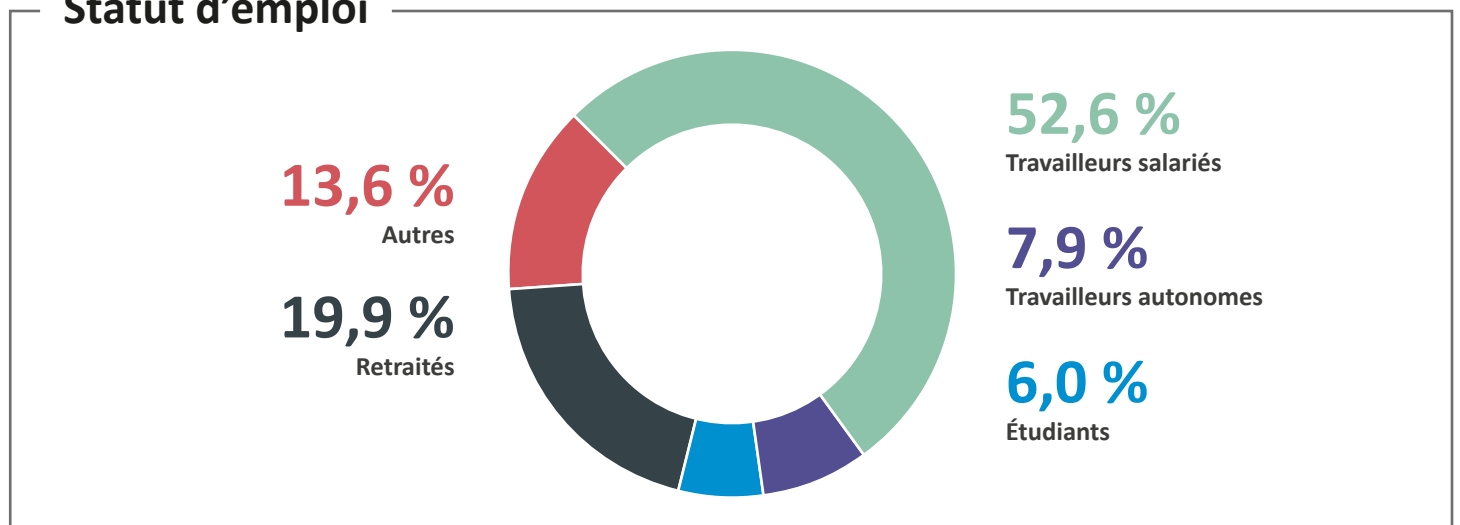
Sexe



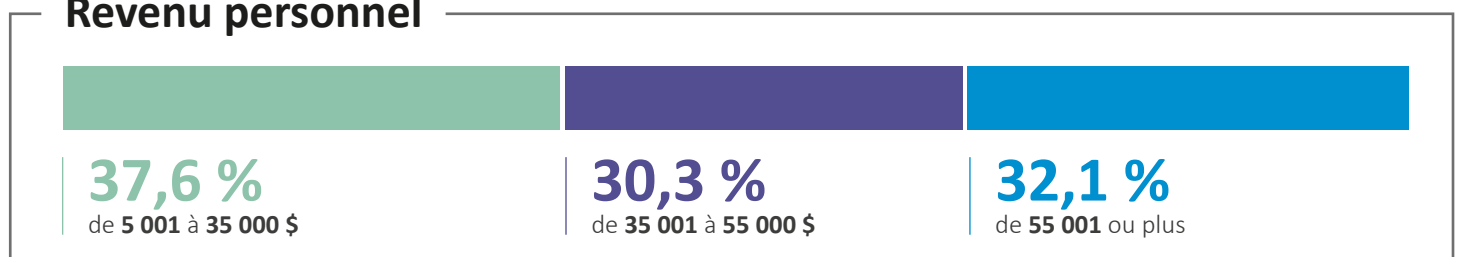
Âge



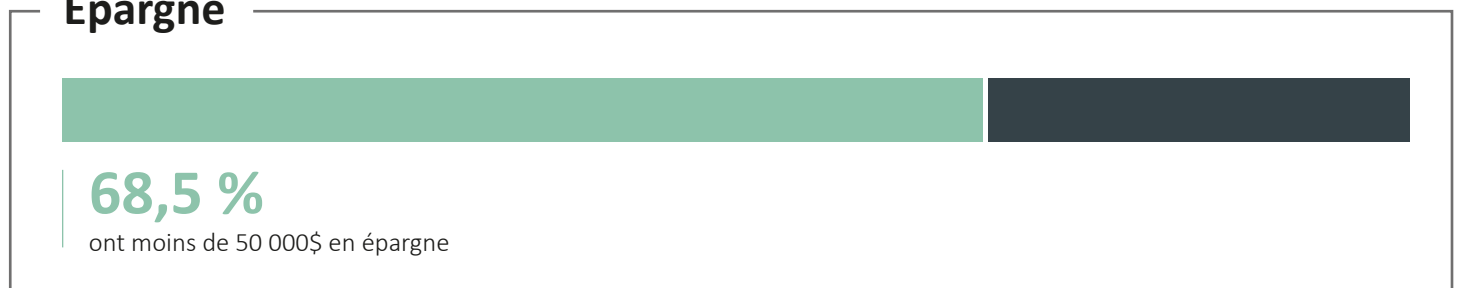
Statut d'emploi



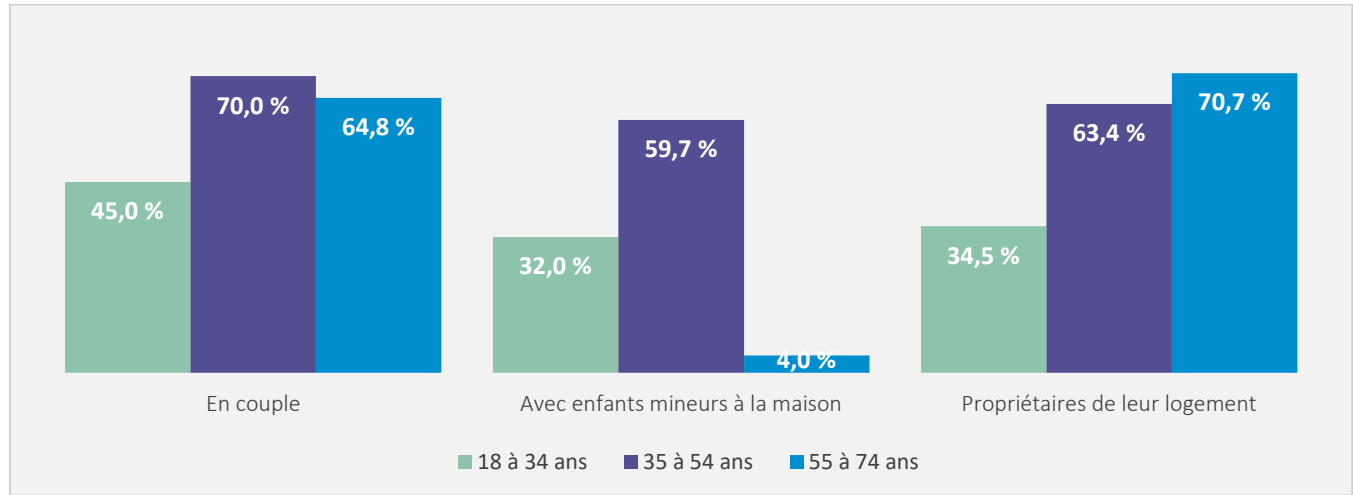
Revenu personnel



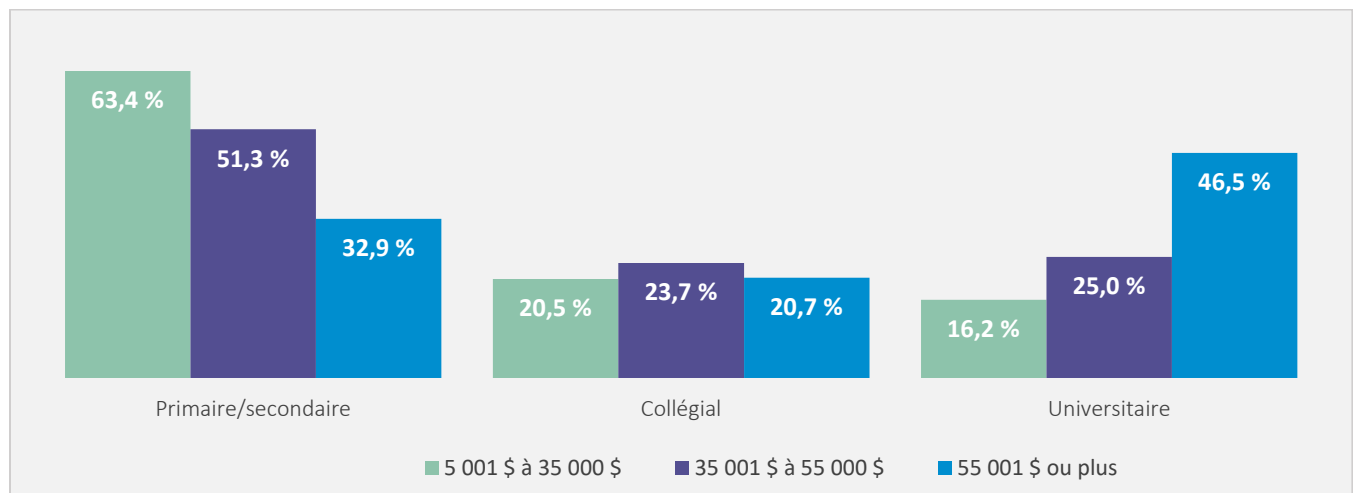
Épargne



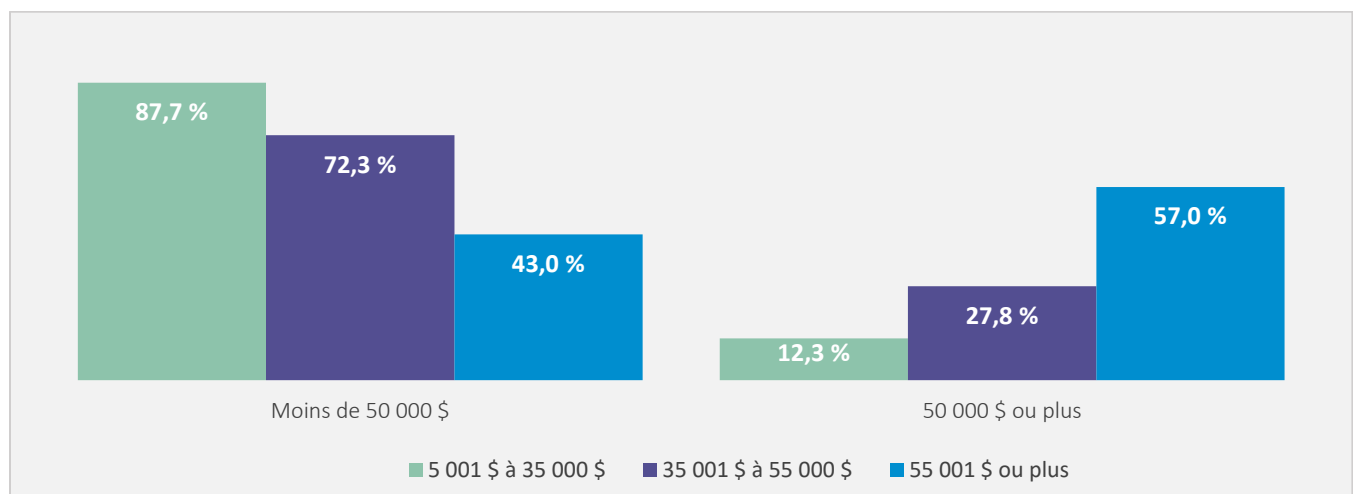
Personnes visées qui vivent en couple, ont des enfants mineurs à la maison et sont propriétaires de leur logement selon l'âge



Plus haut diplôme obtenu des personnes visées selon leur revenu personnel



Montant en épargne et placements des personnes visées selon leur revenu personnel



Résultats du sondage

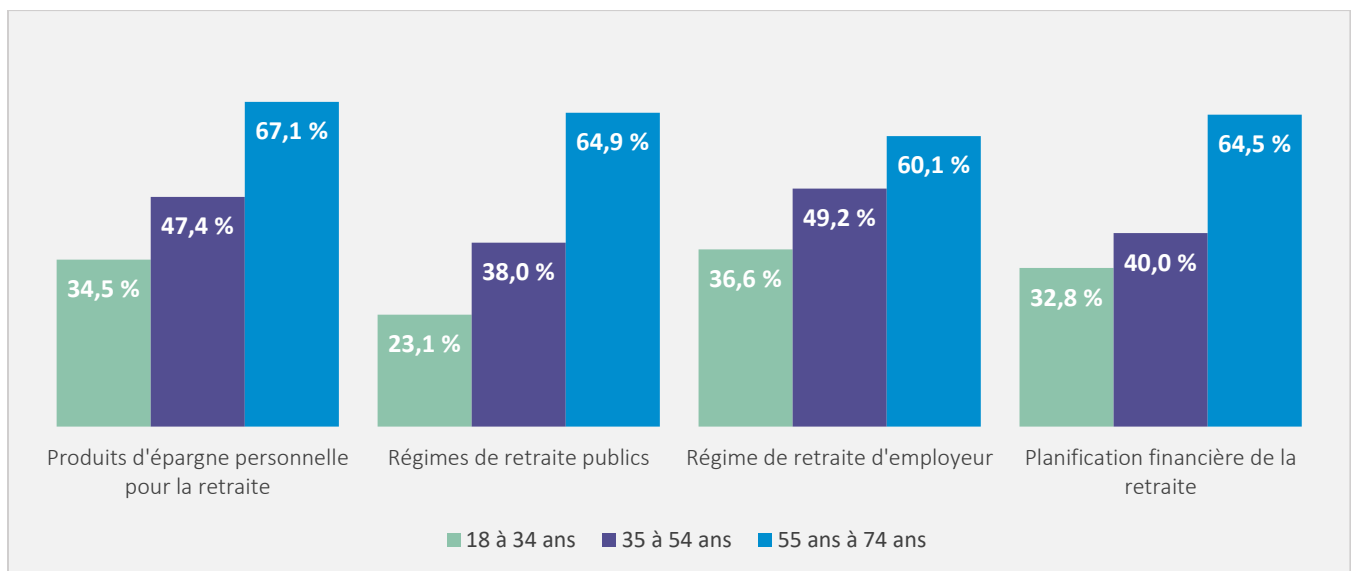
Connaissances en matière de retraite

Le sondage mesure les connaissances de la population visée, les Québécois et Québécoises de 18 à 74 ans, de deux façons. Les personnes devaient d'abord donner une évaluation de leurs connaissances quant à quatre sujets touchant la retraite. C'est ce qu'on appelle les « connaissances déclarées ». Dans un deuxième temps, des connaissances réelles concernant les quatre mêmes sujets étaient mesurées : des questions de type « examen » étaient posées aux personnes interrogées, et l'analyse a été faite en fonction des bonnes réponses obtenues.

Connaissances déclarées

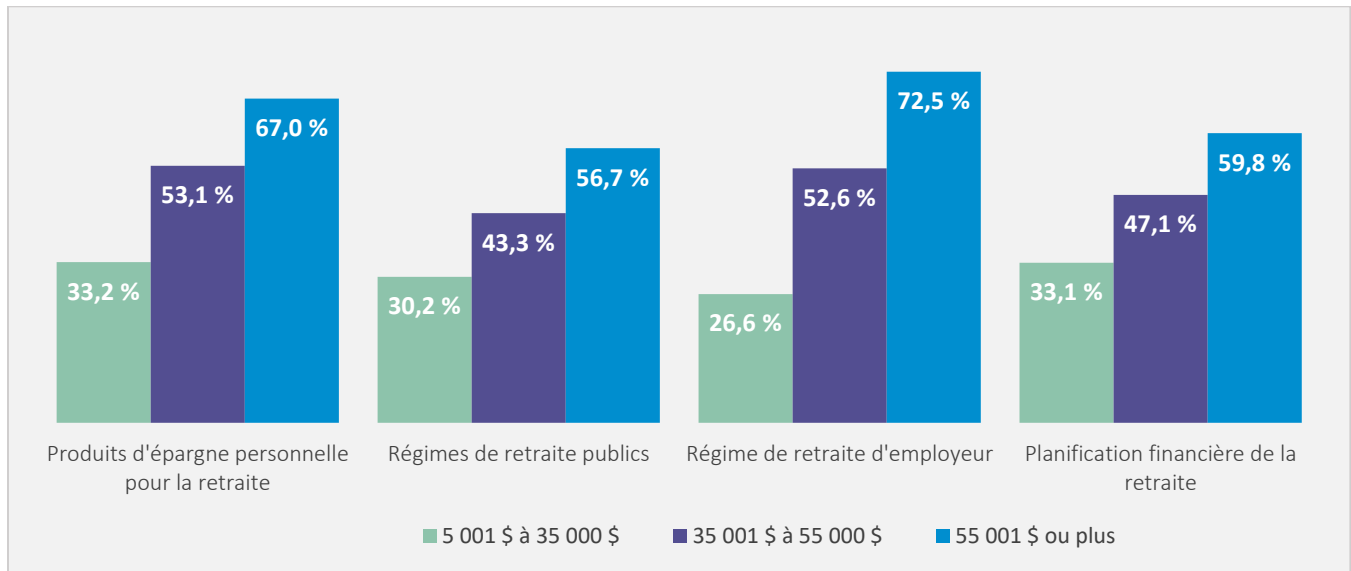
Concernant les connaissances déclarées, environ la moitié des personnes visées jugent avoir un niveau de connaissance élevé des véhicules d'épargne personnelle tels les REER et les CELI (51 %) et des régimes de retraite d'employeur (49 %). La proportion se situe à 46 % en ce qui concerne la connaissance de la planification financière de la retraite, et à 43 % pour celle des régimes de retraite publics (43 %), dont le Régime de rentes du Québec (RRQ) et la pension de la Sécurité de la vieillesse (PSV). Peu importe le sujet, plus les gens sont âgés, plus la proportion de personnes déclarant un niveau de connaissance élevé est grande.

Graphique 1 – Proportion des personnes visées déclarant avoir une connaissance très élevée ou plutôt élevée de différents sujets concernant la retraite, selon l'âge



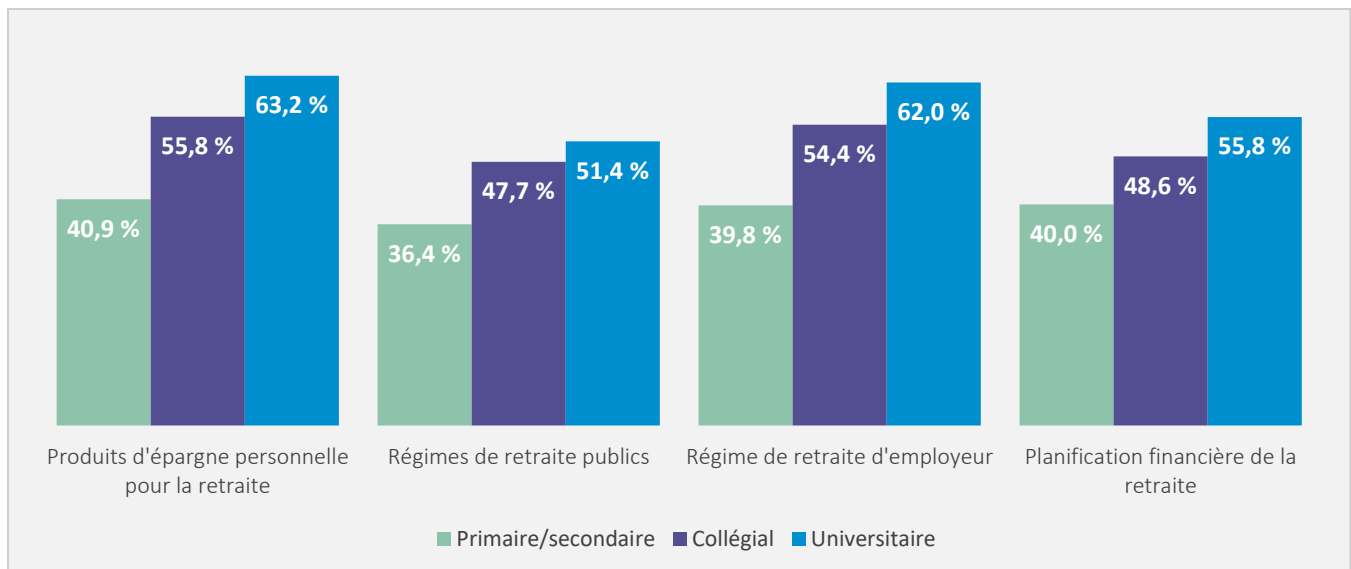
Le revenu personnel a également une influence sur l'évaluation des connaissances : plus le revenu personnel est élevé, plus les personnes visées sont nombreuses, en proportion, à déclarer avoir un niveau de connaissance élevé des différents sujets concernant la retraite.

Graphique 2 – Proportion des personnes visées déclarant avoir une connaissance très élevée ou plutôt élevée de différents sujets concernant la retraite, selon le revenu personnel



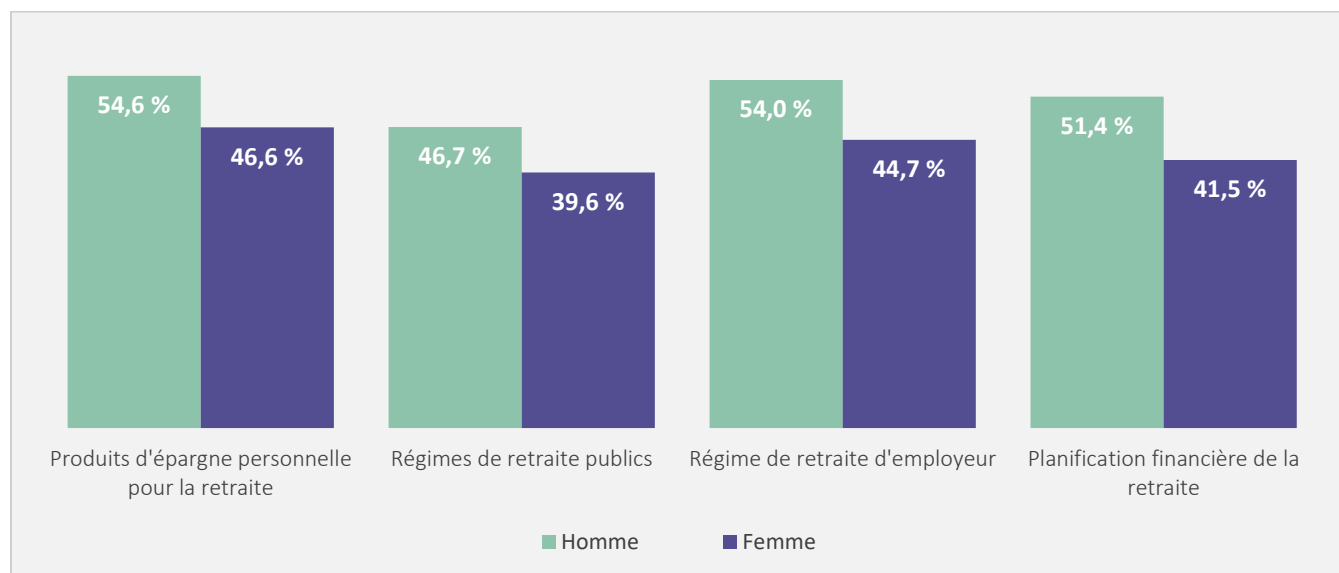
La même tendance est observée pour la scolarité : plus le niveau de scolarité est élevé, plus la proportion de personnes visées jugeant avoir des connaissances élevées sur les différents sujets concernant la retraite est grande. L'écart n'est toutefois pas significatif pour les personnes ayant un diplôme d'études collégiales ou un diplôme universitaire pour la connaissance des régimes de retraite publics.

Graphique 3 – Proportion des personnes visées déclarant avoir une connaissance très élevée ou plutôt élevée de différents sujets concernant la retraite, selon le plus haut diplôme obtenu



Le graphique 4 permet quant à lui de constater que les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à déclarer des connaissances élevées pour chacun des sujets.

Graphique 4 – Proportion des personnes visées déclarant avoir une connaissance très élevée ou plutôt élevée de différents sujets concernant la retraite, selon le sexe



Les personnes visées suivantes sont proportionnellement plus nombreuses à déclarer avoir des connaissances élevées en matière de retraite :

Pour chacun des quatre sujets :

- celles vivant en couple;
- celles qui sont propriétaires du logement qu'elles habitent;
- celles dont la valeur de l'épargne et des placements est de 50 000 \$ ou plus.

Pour les régimes de retraite publics et la planification financière de la retraite :

- les personnes n'ayant pas d'enfant de moins de 18 ans vivant sous leur toit.

Pour la planification financière de la retraite :

- les personnes dont la langue maternelle est le français.

À l'inverse, les personnes dont la langue maternelle est autre que le français ou l'anglais sont proportionnellement moins nombreuses à affirmer avoir des connaissances élevées, et ce, relativement à tous les sujets analysés.

Pour que l'on puisse dresser un portrait plus global des connaissances déclarées concernant la retraite, la somme des sujets pour lesquels les gens affirment avoir une connaissance « très élevée » ou « plutôt élevée » a été faite. Il en résulte que 24 % des personnes visées déclarent avoir des connaissances élevées sur les quatre sujets. Inversement, 31 % d'entre elles jugent avoir des connaissances faibles de tous les sujets. Le tableau qui suit présente les résultats selon le nombre de sujets dont, selon leurs affirmations, elles ont une connaissance très ou plutôt élevée.

Noter que tout au long du rapport, les noms des catégories définies dans ce tableau seront réutilisés et la notion de « connaissances déclarées » fera référence à l'évaluation globale des quatre sujets.

Tableau 1 – Évaluation globale des connaissances déclarées des personnes visées

Catégories	Critères	%
Connaissances déclarées élevées	Personnes visées déclarant avoir des connaissances très élevées ou assez élevées sur au moins trois sujets	40,4
Connaissances déclarées faibles	Personnes visées déclarant avoir des connaissances très élevées ou assez élevées sur deux sujets ou moins	59,6

Le tableau 2 présente plusieurs variables influençant les connaissances déclarées. Il est entre autres possible d’y observer que la proportion de personnes visées ayant des connaissances déclarées élevées augmente en fonction de l’âge ainsi que du revenu.

Tableau 2 – Répartition des personnes visées ayant des connaissances déclarées élevées, selon certaines variables

Variables	Modalités	% de personnes visées ayant des connaissances déclarées élevées
Âge	18 à 34 ans	22,6
	35 à 54 ans	36,4
	55 à 74 ans	59,2
Revenu personnel	5 001 \$ à 35 000 \$	22,6
	35 001 \$ à 55 000 \$	42,5
	55 001 \$ ou plus	57,9
Sexe	Homme	44,9
	Femme	36,0
Plus haut diplôme obtenu	Primaire ou secondaire	32,1
	Collégial	45,3
	Universitaire	51,2
Situation de vie	Seul	31,0
	En couple	46,4
Enfants de moins de 18 ans à la maison	Oui	34,4
	Non	43,2
Propriétaire de leur logement	Oui	52,5
	Non	24,1
Langue maternelle – français	Oui	41,9
	Non	34,6
Valeur en épargne et placements	Moins de 50 000 \$	26,1
	50 000 \$ ou plus	70,4

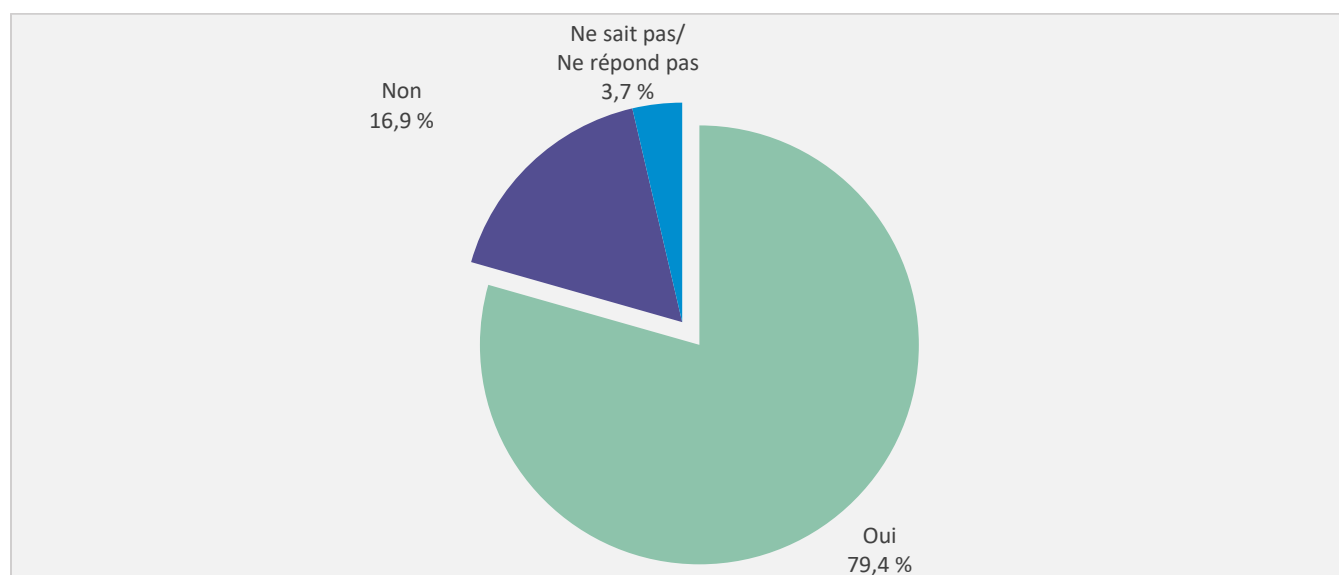
Connaissances réelles

L'évaluation des connaissances réelles était, quant à elle, faite à l'aide de onze questions de type « examen », c'est-à-dire qu'il y avait une bonne réponse à ces questions. Les questions portaient sur les quatre sujets dont les connaissances avaient été précédemment évaluées.

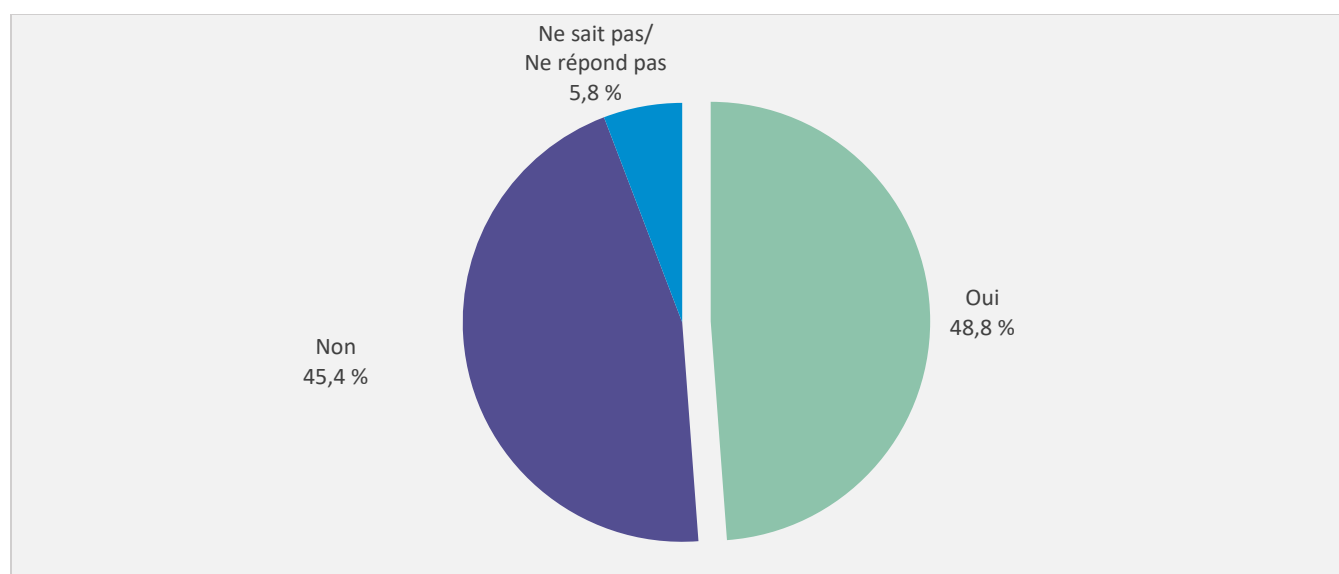
Produits d'épargne personnelle pour la retraite

Les graphiques suivants présentent la répartition des réponses des personnes visées à chacune des questions concernant les produits d'épargne personnelle. La pointe détachée des autres pointes correspond à la réponse attendue :

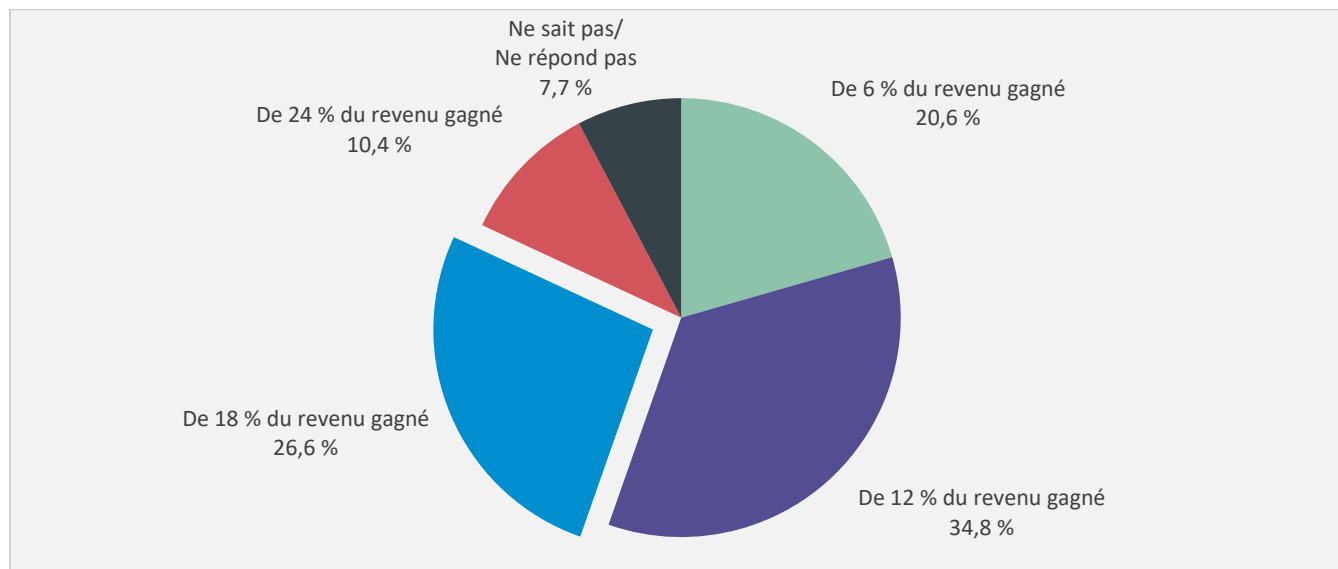
Graphique 5 – « Selon vous, une somme retirée d'un REER est-elle imposable dans l'année du retrait? »



Graphique 6 – « À votre avis, y a-t-il un âge à partir duquel vous devez retirer des fonds d'un REER? »



Graphique 7 – « Les montants déductibles en vue de la retraite sont limités à un certain plafond annuel. D’après vous, ce plafond est-il... »



Les résultats permettent de constater que la majorité des personnes visées (79 %) sait qu'une somme retirée d'un REER est imposable dans l'année du retrait. C'est toutefois environ la moitié d'entre elles (49 %) qui sait qu'il y a un âge à partir duquel elles doivent retirer des fonds d'un REER, et seulement un peu plus du quart (27 %) connaissent le plafond par lequel les montants déductibles sont limités. Pour les questions de connaissances sur ce sujet, la proportion des personnes visées ayant la bonne réponse augmente avec :

- l'âge, sauf pour la question sur la limite du plafond des montants déductibles, pour laquelle les personnes visées âgées de 55 à 74 ans sont proportionnellement moins nombreuses à avoir la bonne réponse;
- la scolarité;
- le revenu personnel, sauf pour la question sur la limite du plafond des montants déductibles, pour laquelle seules les personnes visées ayant un revenu personnel de 55 000\$ ou plus sont proportionnellement plus nombreuses que les autres à avoir la bonne réponse.

Aussi, les groupes suivants sont proportionnellement plus nombreux à avoir donné la bonne réponse aux questions des graphiques 6, 7 et 8 :

- ceux qui déclarent avoir des connaissances élevées au sujet des produits d'épargne personnelle pour la retraite;
- ceux qui vivent en couple, sauf pour la question sur la limite du plafond des montants déductibles pour laquelle il n'y a pas de différence statistiquement significative;
- ceux qui sont propriétaires de leur logement;
- ceux dont la valeur de l'épargne et des placements est de 50 000 \$ ou plus.

Enfin,

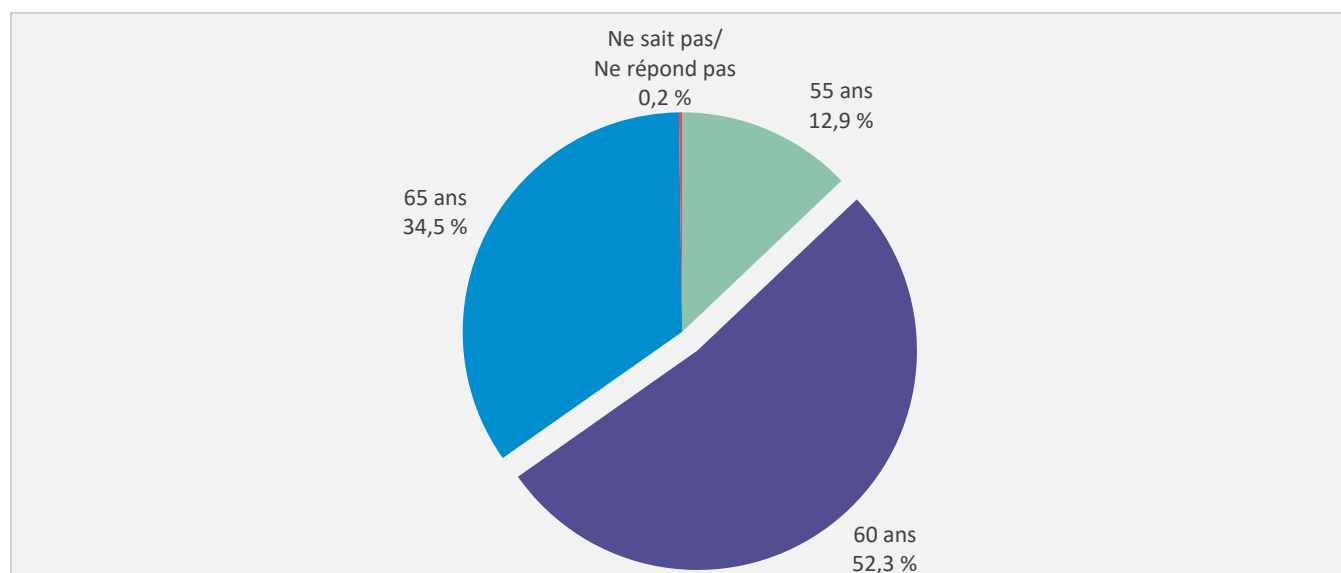
- les personnes visées dont la première langue apprise est le français sont proportionnellement plus nombreuses à savoir qu'une somme retirée d'un REER est imposable dans l'année du retrait (82 %, comparativement à 70 % pour celles pour qui le français n'est pas la première langue apprise);
- les personnes visées n'ayant pas d'enfant de moins de 18 ans à la maison sont plus nombreuses, en proportion, à savoir qu'il y a un âge à partir duquel il faut retirer des fonds d'un REER (53 %, comparativement à 41 % pour celles ayant des enfants mineurs);

- les personnes visées ayant des enfants de moins de 18 ans à la maison sont plus nombreuses, en proportion, à connaître le plafond annuel par lequel les montants déductibles sont limités (30 %, comparativement à 25 % pour celles n'ayant pas d'enfant);
- les hommes sont proportionnellement plus nombreux (30 %) que les femmes (23 %) à connaître le plafond annuel par lequel les montants déductibles sont limités.

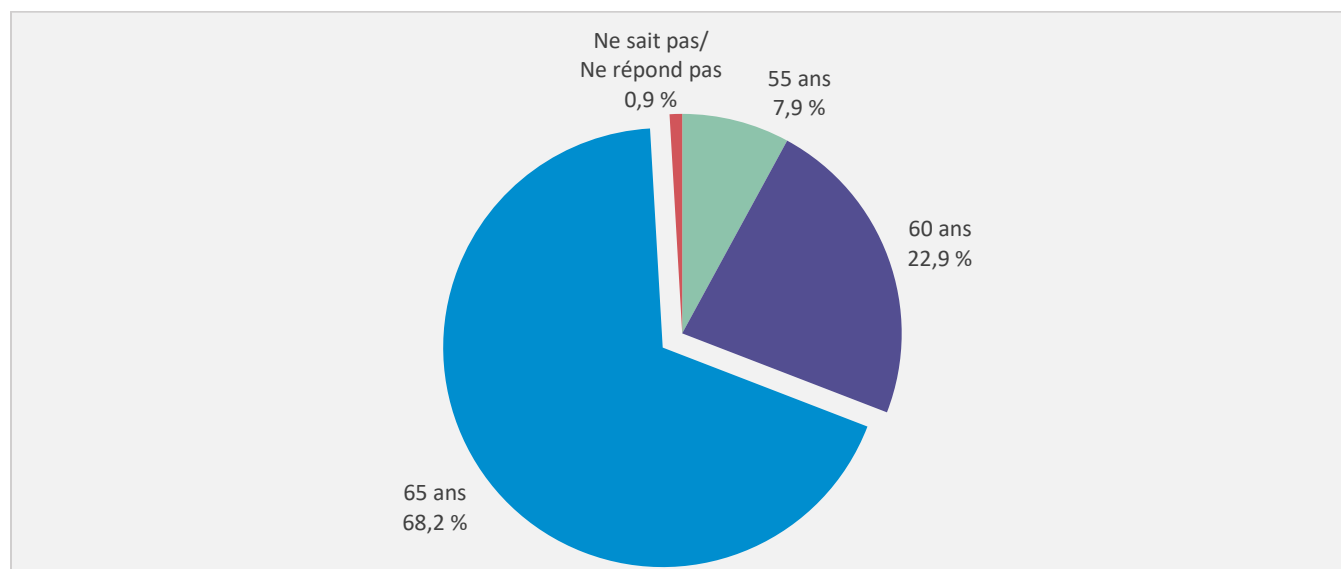
Régimes de retraite publics

Les quatre graphiques qui suivent présentent la répartition des réponses des personnes visées aux questions concernant les régimes de retraite publics. La pointe détachée correspond à la réponse attendue.

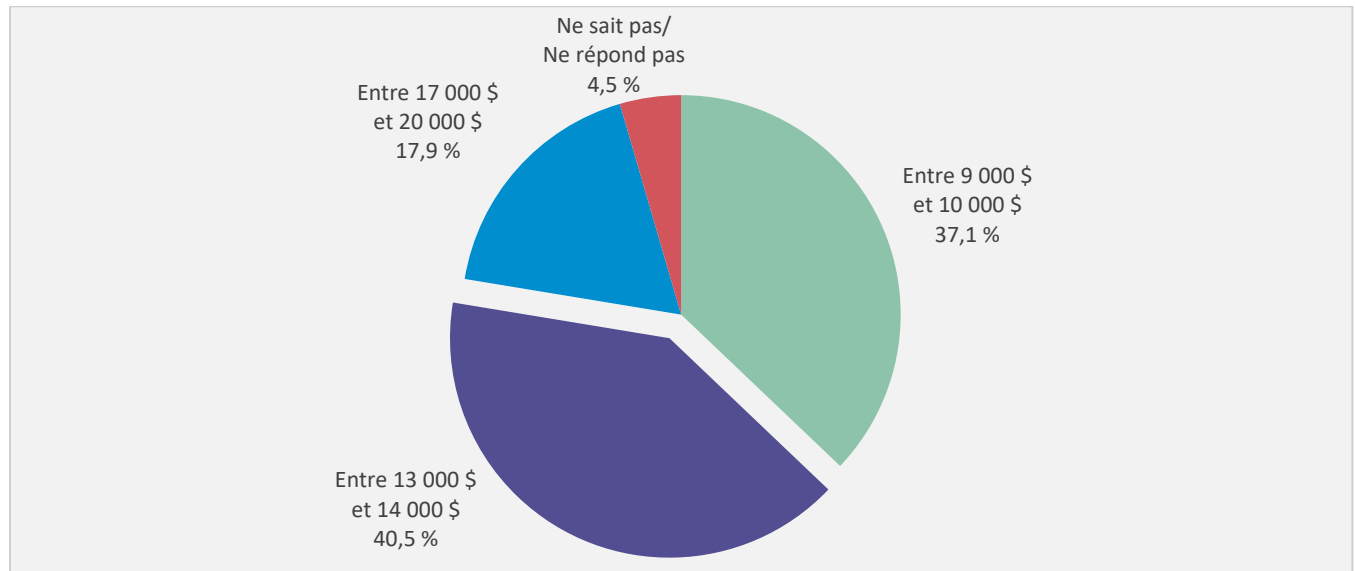
Graphique 8 – « Selon vous, quel est l'âge minimal pour recevoir la rente de retraite du Régime de rentes du Québec? »



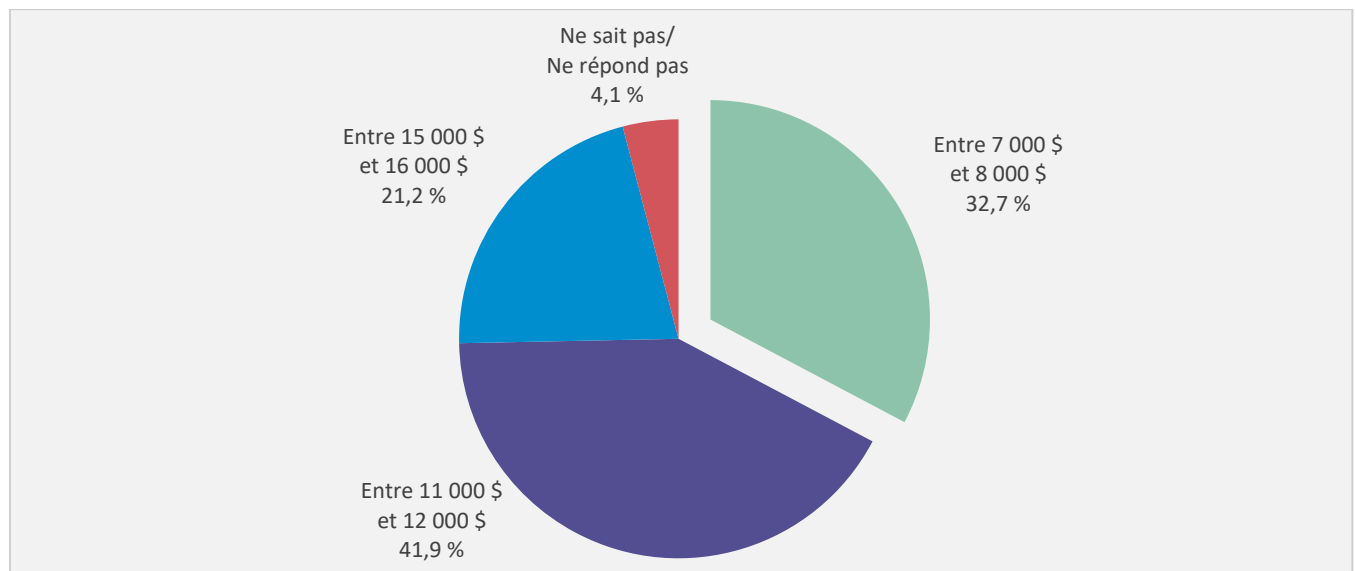
Graphique 9 – « Selon vous, quel est l'âge minimal pour recevoir la pension de la Sécurité de la vieillesse du gouvernement fédéral? »



Graphique 10 – « Selon vous, quel est le montant maximal annuel de la rente de retraite du Régime de rentes du Québec à 65 ans ? »



Graphique 11 – « Selon vous, quel est le montant maximal annuel de la pension de la Sécurité de vieillesse à 65 ans? »



Si les âges minimaux pour recevoir la rente du RRQ ou de la PSV sont connus par une majorité de personnes visées (respectivement 52 % et 68 %), deux sur cinq ont indiqué le bon montant annuel maximal de la RRQ à 65 ans (41 %), et seulement le tiers ont été en mesure de le faire pour celle de la PSV (33 %).

Pour les questions sur l'âge minimal pour demander la rente du RRQ ou la PSV, les groupes suivants sont proportionnellement plus nombreux à avoir donné la bonne réponse comparativement aux autres :

- ceux déclarant avoir des connaissances élevées des régimes de retraite publics (67 % pour la rente du RRQ et 77 % pour la PSV, comparativement à 41 % et à 62 % respectivement);
- ceux qui vivent en couple (56 % et 71 % comparativement à 47 % et à 64 % respectivement);

- ceux dont la valeur de l'épargne et des placements est de 50 000 \$ ou plus (68 % et 79 %, comparativement à 45 % et à 63 % respectivement).

Pour ces deux questions (âge minimal), la proportion des personnes visées ayant la bonne réponse augmente avec :

- l'âge;
- le revenu personnel.

Mentionnons aussi que les personnes visées dont la première langue apprise n'est ni le français ni l'anglais sont proportionnellement moins nombreuses à avoir obtenu la bonne réponse à ces questions.

L'âge minimal pour recevoir la rente de retraite du RRQ est également plus connu par les personnes visées n'ayant pas d'enfants mineurs vivant à la maison (57 % comparativement à 43 % pour celles ayant des enfants mineurs), ainsi que par ceux dont la première langue apprise est le français (55 % comparativement à 43 % pour celles dont le français n'est pas la première langue apprise).

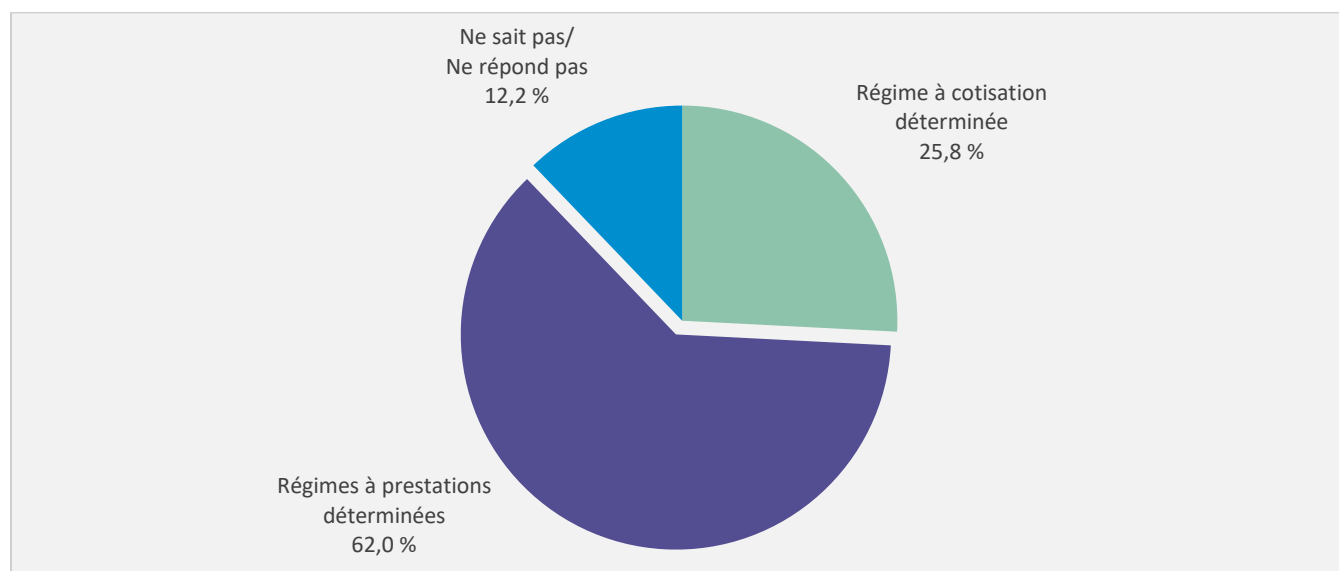
En ce qui concerne le montant maximal annuel de la PSV, les groupes suivants sont proportionnellement plus nombreux que les autres à le connaître :

- ceux déclarant avoir des connaissances élevées des régimes de retraite publics (38 %, comparativement à 29 % pour ceux déclarant avoir des connaissances faibles sur ce sujet);
- ceux qui sont âgés de 55 à 74 ans (44 %, comparativement à 27 % pour chacun des autres groupes d'âge);
- ceux qui vivent en couple (35 %, comparativement à 29 % pour ceux qui ne le sont pas);
- ceux n'ayant pas d'enfant de moins de 18 ans vivant à la maison (36 %, comparativement à 27 % pour ceux ayant des enfants mineurs à la maison);
- ceux dont la valeur de l'épargne et des placements est de 50 000 \$ ou plus (38 %, comparativement à 30 % pour ceux dont la valeur de l'épargne est inférieure à 50 000 \$).

Régime de retraite d'employeur

Le graphique 12 montre que la majorité des personnes visées sait que le régime de retraite à prestations déterminées est celui qui assure le versement d'une rente toute la vie (62 %).

Graphique 12 – « Quel type de régime de retraite d'employeur assure le versement d'une rente toute la vie, même jusqu'à l'âge de 100 ans? »



Les groupes de personnes suivants sont proportionnellement plus nombreux que les autres à avoir nommé le bon type de régime de retraite d'employeur :

- ceux qui déclarent avoir des connaissances élevées des régimes de retraite d'employeur (69 %, comparativement à 56 % pour ceux déclarant de faibles connaissances);
- ceux qui vivent en couple (65 %, comparativement à 57 % pour ceux ne vivant pas en couple);
- ceux qui ont des enfants de moins de 18 ans qui vivent à la maison (66 %, comparativement à 60 % pour ceux qui n'en ont pas);
- ceux qui sont propriétaires de leur logement (66 %, comparativement à 56 % pour ceux qui ne le sont pas);
- ceux dont la première langue apprise est le français (64 %, comparativement à 56 % pour ceux dont le français n'est pas la première langue apprise);
- ceux dont la valeur de l'épargne et des placements est de 50 000 \$ ou plus (69 %, comparativement à 59 % pour ceux dont la valeur de l'épargne et des placements est inférieure à 50 000 \$).

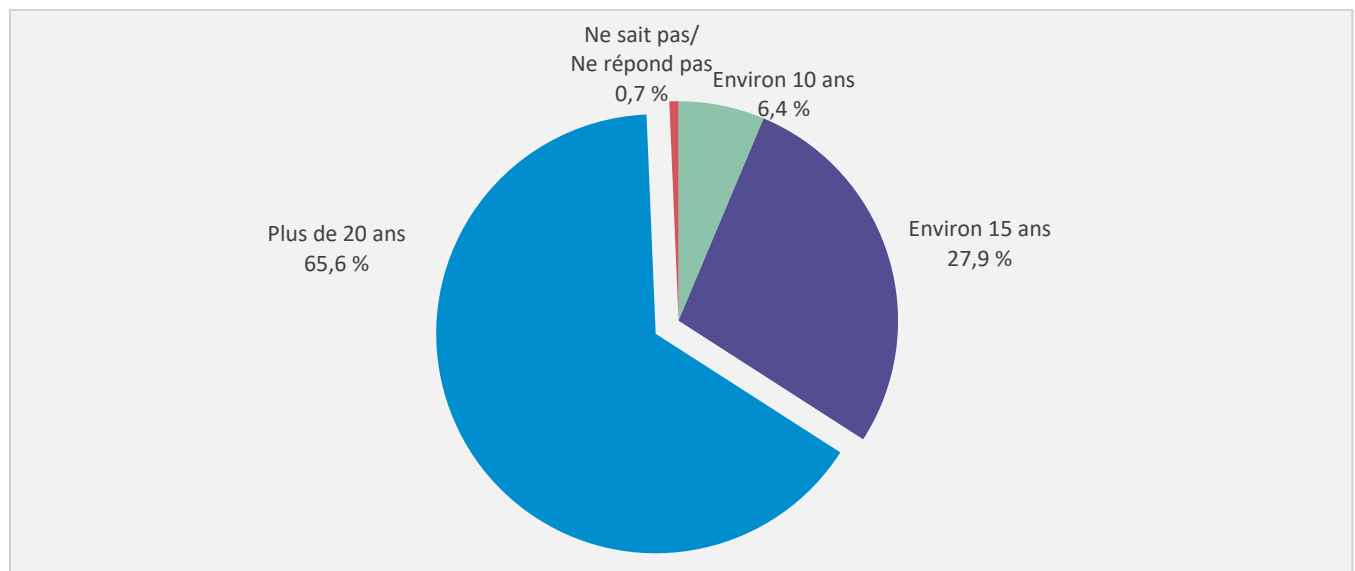
Inversement, ceux dont la première langue apprise à la maison n'est ni le français ni l'anglais sont moins nombreux (54 %) que les autres (63 %), en proportion, à avoir obtenu la bonne réponse. Par ailleurs, la proportion de personnes visées ayant donné la bonne réponse augmente avec :

- la scolarité;
- le revenu personnel.

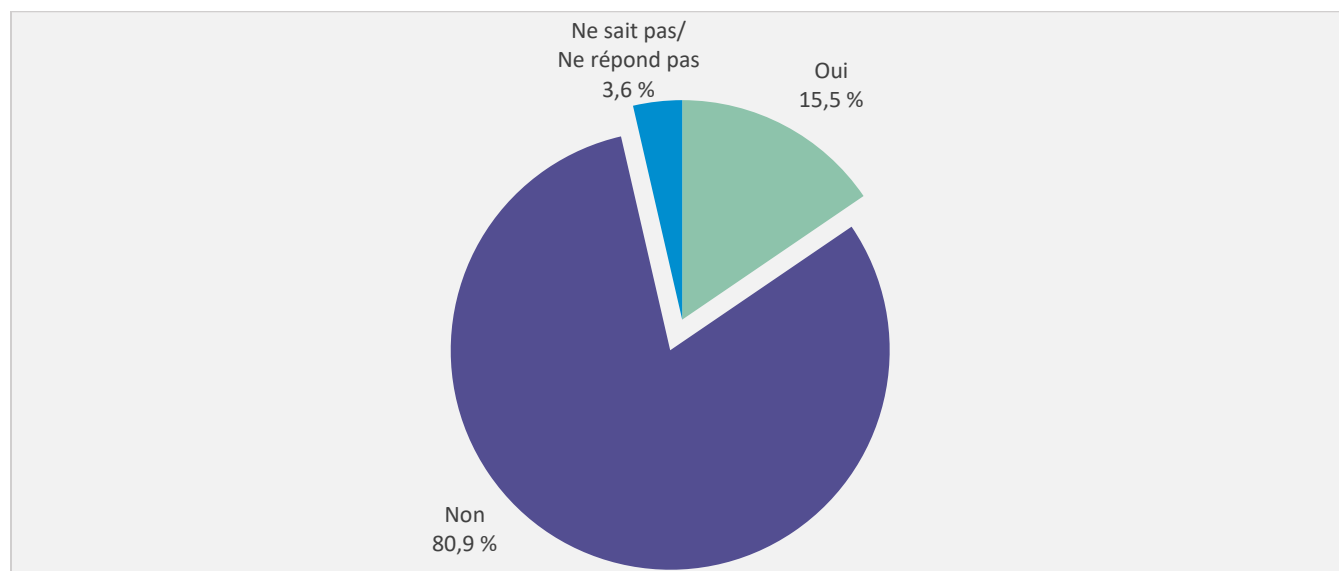
Planification financière de la retraite

Les trois prochains graphiques présentent la répartition des réponses des personnes visées aux questions concernant la planification financière de la retraite. La pointe détachée correspond à la réponse attendue.

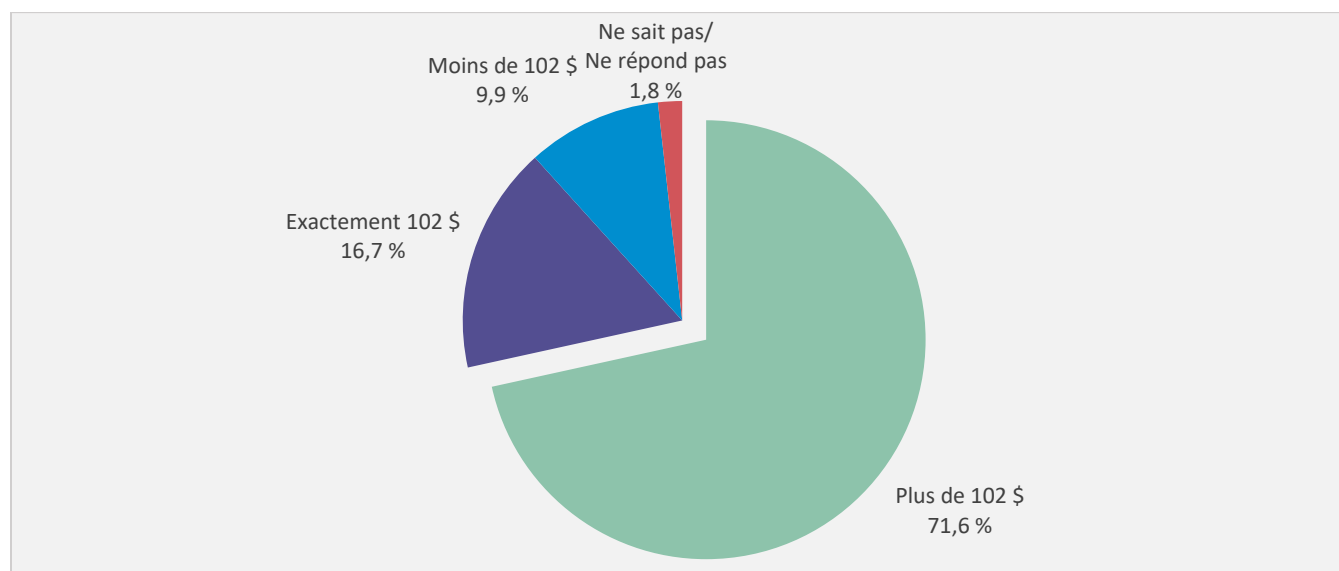
Graphique 13 – « Selon vous, combien d'années peut espérer vivre un homme de 60 ans au Canada? »



Graphique 14 – « Si le taux d’inflation est de 5 % et que le taux d’intérêt versé sur vos épargnes est de 3 %, est-ce que vos épargnes auront au moins le même pouvoir d’achat dans un an? »



Graphique 15 – « Si vous placez 100 \$ dans un compte d’épargne avec un taux d’intérêt de 2 % par année, combien d’argent aurez-vous après 5 ans, si vous laissez l’intérêt s’accumuler? »



Pour les trois questions concernant la planification financière, le taux de réussite est supérieur à 65 %. Les propriétaires et les personnes visées dont le montant d’épargne et de placements est de 50 000 \$ ou plus sont proportionnellement plus nombreux à avoir donné la bonne réponse à chacune de ces trois questions.

Pour la question concernant l'espérance de vie, les groupes suivants sont plus nombreux que les autres, en proportion, à avoir obtenu la bonne réponse :

- ceux qui ont déclaré avoir des connaissances élevées de la planification financière de la retraite (73 %, comparativement à 60 % pour ceux déclarant avoir de faibles connaissances sur ce sujet);
- ceux qui sont âgés de 55 à 74 ans (72 %, comparativement à 65 % pour les 35 à 54 ans et à 59 % pour les 18 à 34 ans);

- ceux ayant un revenu personnel supérieur à 55 000 \$ (75 %, comparativement à 65 % et à 59 % pour ceux dont le revenu personnel est d'entre 35 001 \$ et 55 000 \$ et d'entre 5 001 \$ et 35 000 \$ respectivement);
- les hommes (69 %, comparativement à 62 % pour les femmes).

Les personnes ayant les caractéristiques suivantes sont toutefois proportionnellement moins nombreuses comparativement aux autres à avoir donné la bonne réponse à cette question sur l'espérance de vie :

- celles dont le plus haut niveau de scolarité est le secondaire (59 %, comparativement à 69 % et à 75 % pour celles dont le plus haut diplôme est de niveau soit collégial, soit universitaire, respectivement);
- celles dont la première langue apprise n'est ni le français ni l'anglais (57 %, comparativement à 67 % pour les autres).

À la question sur le pouvoir d'achat, les personnes visées dont le revenu personnel est supérieur à 55 000 \$ sont proportionnellement plus nombreuses (87 %) que les autres (78 %) à connaître la bonne réponse, alors que celles dont le plus haut niveau de scolarité est le secondaire sont moins nombreuses en proportion dans cette situation (76 %, comparativement à 85 % et à 86 % pour celles dont le plus haut diplôme est de niveau soit collégial, soit universitaire, respectivement).

Pour la question concernant le placement de 100 \$ à un taux d'intérêt de 2 %, les groupes suivants sont plus nombreux, en proportion, à avoir donné la bonne réponse :

- ceux qui ont déclaré avoir des connaissances élevées de la planification financière de la retraite (77 %, comparativement à 67 % pour ceux déclarant avoir de faibles connaissances);
- ceux ayant des enfants de moins de 18 ans vivant à la maison (76 %, comparativement à 69 % pour ceux n'ayant pas d'enfants mineurs);
- les hommes (77 %, comparativement à 66 % pour les femmes).

La proportion de personnes visées ayant la bonne réponse à cette question augmente avec:

- la scolarité;
- le revenu personnel.

Il est intéressant de mentionner que seulement 1 % des personnes visées ont obtenu la bonne réponse à l'ensemble des onze questions et que toutes ont obtenu au moins une bonne réponse. La plupart des personnes visées ont obtenu, sur onze bonnes réponses possibles, cinq (17 %), six (19 %) ou sept (18 %) bonnes réponses. De manière à ce que l'on puisse obtenir un portrait plus global des connaissances réelles détenues par les personnes interrogées sur le sujet de la retraite, celles-ci ont été catégorisées en fonction du nombre de bonnes réponses fournies. On considère qu'il faut au moins sept bonnes réponses pour être considéré comme ayant de bonnes connaissances. Ainsi, selon cette catégorisation, 46 % des personnes visées ont de bonnes connaissances des sujets étudiés concernant la retraite.

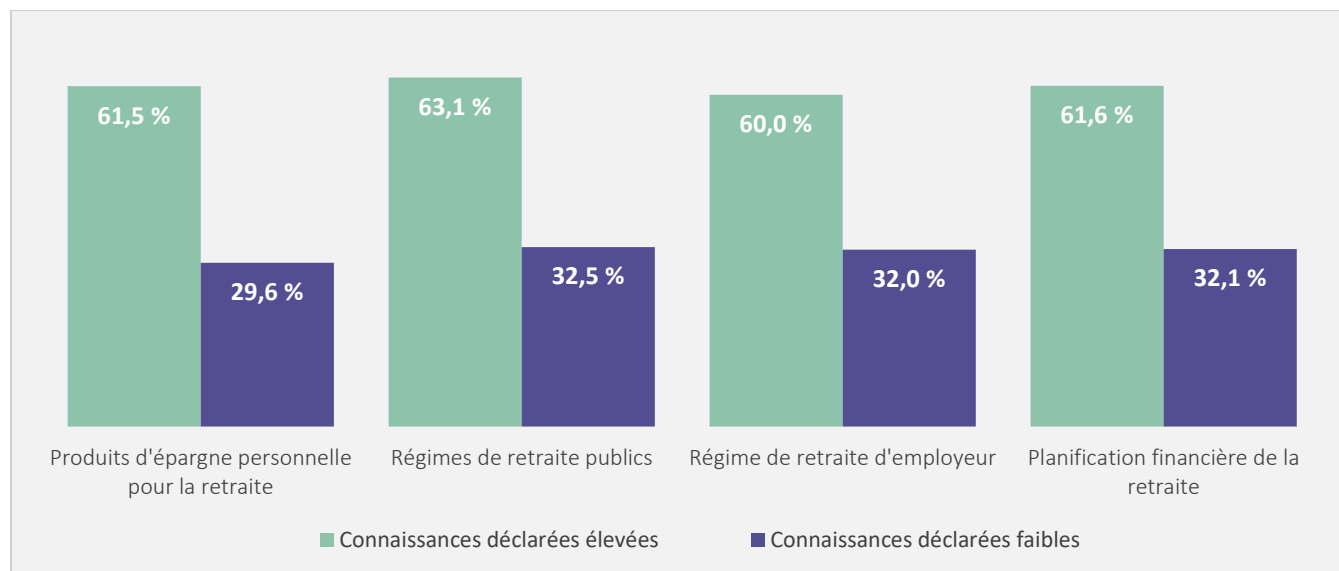
Notez que tout au long du rapport, les noms des catégories définies dans ce tableau seront réutilisés et la notion de « connaissances réelles » fera référence à l'évaluation globale des onze questions de connaissances réelles.

Tableau 3 – Évaluation globale des connaissances réelles des personnes visées sur les sujets étudiés concernant la retraite

Catégories	Critères	%
Connaissances réelles élevées	Travailleurs visés ayant obtenu sept bonnes réponses ou plus	45,7
Connaissances réelles faibles	Travailleurs visés ayant obtenu six bonnes réponses ou moins	54,3

Peu importe le sujet, les personnes visées ayant déclaré avoir une connaissance élevée du sujet sont proportionnellement plus nombreuses à avoir de bonnes connaissances réelles (graphique 16). Au global, 66 % des gens déclarant avoir des connaissances élevées ont effectivement des connaissances réelles élevées, comparativement à 32 % de celles déclarant avoir de faibles connaissances. Inversement, 34 % des personnes visées déclarant avoir des connaissances élevées ont des connaissances réelles faibles, alors que c'est le cas de 68 % de celles déclarant avoir de faibles connaissances. C'est donc dire qu'environ le tiers des personnes visées ont une mauvaise évaluation de leurs connaissances du sujet.

Graphique 16 – Proportion des personnes visées ayant des connaissances réelles élevées, selon les connaissances déclarées pour chacun des quatre sujets concernant la retraite



Note : Les sujets font référence aux questions Q1a à Q1d.

Le tableau 4 présente plusieurs variables influençant les connaissances réelles des sujets étudiés concernant la retraite. Il est entre autres possible d'y observer que la proportion de personnes visées ayant des connaissances réelles élevées augmente en fonction de l'âge ainsi que du revenu.

Tableau 4 – Répartition des personnes visées ayant des connaissances réelles élevées, selon certaines variables

Variables	Modalités	% de personnes visées ayant des connaissances réelles élevées
Âge	18 à 34 ans	31,9
	35 à 54 ans	42,6
	55 à 74 ans	60,4
Revenu personnel	5 001 \$ à 35 000 \$	28,8
	35 001 \$ à 55 000 \$	47,6
	55 001 \$ ou plus	64,7
Sexe	Homme	48,8
	Femme	42,7
Plus haut diplôme obtenu	Primaire ou secondaire	35,1
	Collégial	51,6
	Universitaire	60,0
Situation de vie	Seul	36,5
	En couple	51,6
Propriétaire de leur logement	Oui	57,5
	Non	29,6
Langue maternelle – français	Oui	48,2
	Non	36,0
Langue maternelle – ni français ni anglais	Oui	29,5
	Non	48,3
Valeur en épargne et placements	Moins de 50 000 \$	34,2
	50 000 \$ ou plus	70,8

Perception de la capacité à planifier financièrement sa retraite

Le sondage comportait une série d'énoncés visant à connaître la perception par les personnes visées de leur capacité à planifier financièrement leur retraite. Le tableau 5 présente la proportion de gens considérant que l'énoncé s'applique à leur situation. C'est pour l'énoncé « Vous connaissez le montant de votre épargne actuelle (D8) » que la proportion est la plus grande (72 %).

Tableau 5 – Proportion de personnes visées à qui l'énoncé s'applique

#	Énoncés	%
D8	Vous connaissez le montant de votre épargne actuelle.	72,2
D2	Vous avez (aviez) confiance que vous serez (seriez) prêt financièrement au moment de votre retraite.	66,6
D4	Vous avez (avez eu) besoin d'un spécialiste pour vous accompagner dans la planification financière de votre retraite.	64,3
D10	Vous préférez (avez préféré) payer toutes vos dettes avant de penser à épargner pour la retraite.	64,3
D14	Vous savez (saviez) qu'en retardant le début de vos rentes des régimes publics, celles-ci seront (seraient) augmentées.	61,1
D1	Vous planifiez (avez planifié) financièrement votre retraite.	60,3
D6	La planification financière de la retraite est (a été) complexe pour vous.	53,9
D7	Vous avez (aviez) peur de manquer d'argent à la retraite si vous vivez (viviez) longtemps.	46,2
D5	Vous avez (aviez) les connaissances nécessaires pour planifier financièrement votre retraite.	43,5
D3	Vous êtes (avez été) capable de faire seul(e) la planification financière de votre retraite.	42,3
D13	Vous savez (saviez) dans quel ordre vous retirerez (retireriez), à la retraite, l'argent de vos différents produits d'épargne.	42,0
D11	Vous ne ressentez pas le besoin d'épargner maintenant pour la retraite, car c'est encore loin.	33,8
D12	Les rentes de retraite des gouvernements (Régime de rentes du Québec, pension de la Sécurité de la vieillesse, etc.) seront suffisantes pour bien vivre à votre retraite.	16,9

Notes : Il n'y avait pas de question D9 dans le questionnaire.

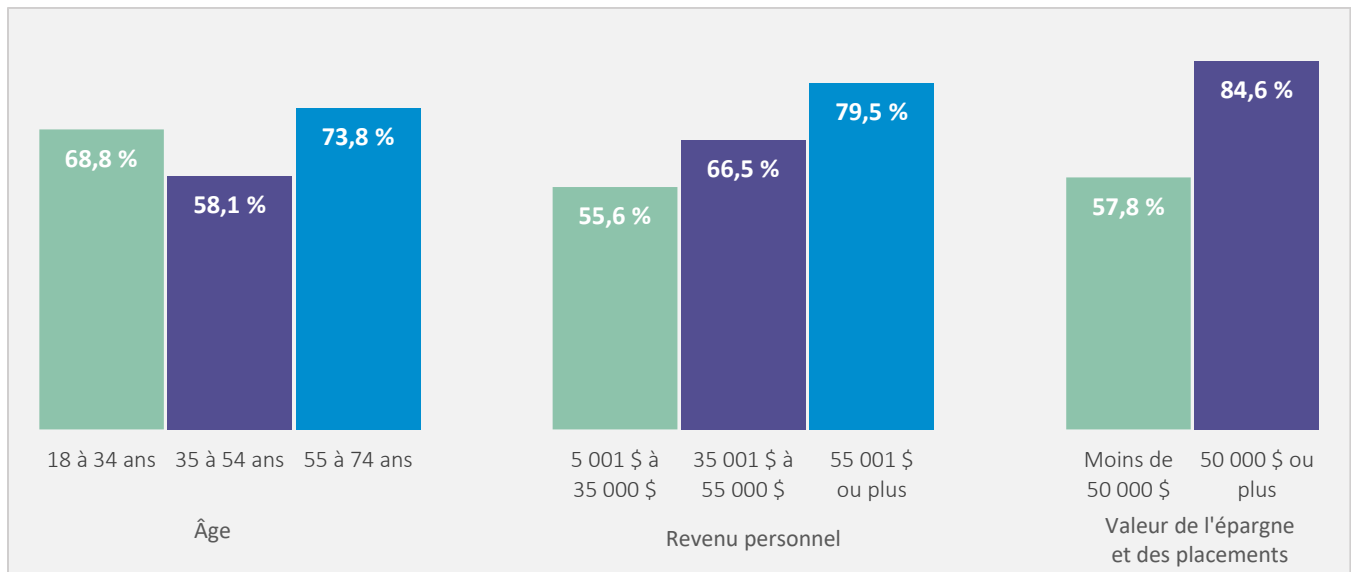
Les énoncés sont libellés au passé pour les personnes à la retraite.

De nombreuses variables influencent les réponses pour chacun de ces énoncés. Les prochaines lignes décrivent les croisements jugés les plus intéressants.

Vous avez confiance que vous serez prêt financièrement au moment de votre retraite. (D2)

Le fait de penser avoir de bonnes connaissances sur les sujets étudiés concernant la retraite donne confiance d'être prêt financièrement au moment de la retraite. En effet, les personnes visées ayant déclaré avoir des connaissances élevées sur la retraite sont plus nombreuses (84 %), en proportion, à dire que cet énoncé s'applique à elles que celles déclarant avoir de faibles connaissances (55 %) sur le sujet. Le graphique 17 montre l'influence de l'âge, du revenu personnel et de la valeur de l'épargne et des placements sur cet énoncé. L'âge s'avère être une donnée particulière, puisque les personnes de 35 à 54 ans sont proportionnellement moins nombreuses que celles des deux autres groupes à dire que l'énoncé s'applique à elles. S'il n'est pas surprenant de voir une proportion supérieure chez les 55 à 74 ans, ce l'est pour les 18 à 34 ans. Étant encore jeunes, peut-être ceux-ci sont-ils sûrs d'avoir suffisamment de temps pour se préparer à la retraite, alors que les 35 à 54 ans ont eu une prise de conscience à ce sujet.

Graphique 17 – Proportion des personnes visées affirmant avoir confiance d’être prêtes financièrement au moment de leur retraite, selon l’âge, le revenu personnel et la valeur de l’épargne et des placements



Il est intéressant de souligner que 78 % des personnes visées n’ayant pas confiance d’être prêtes financièrement au moment de leur retraite ont aussi peur de manquer d’argent à ce moment s’ils vivent longtemps, alors que c’est le cas de seulement 30 % de celles qui ont confiance d’être prêtes.

Vous avez besoin d’un spécialiste pour vous accompagner dans la planification financière de votre retraite. (D4)

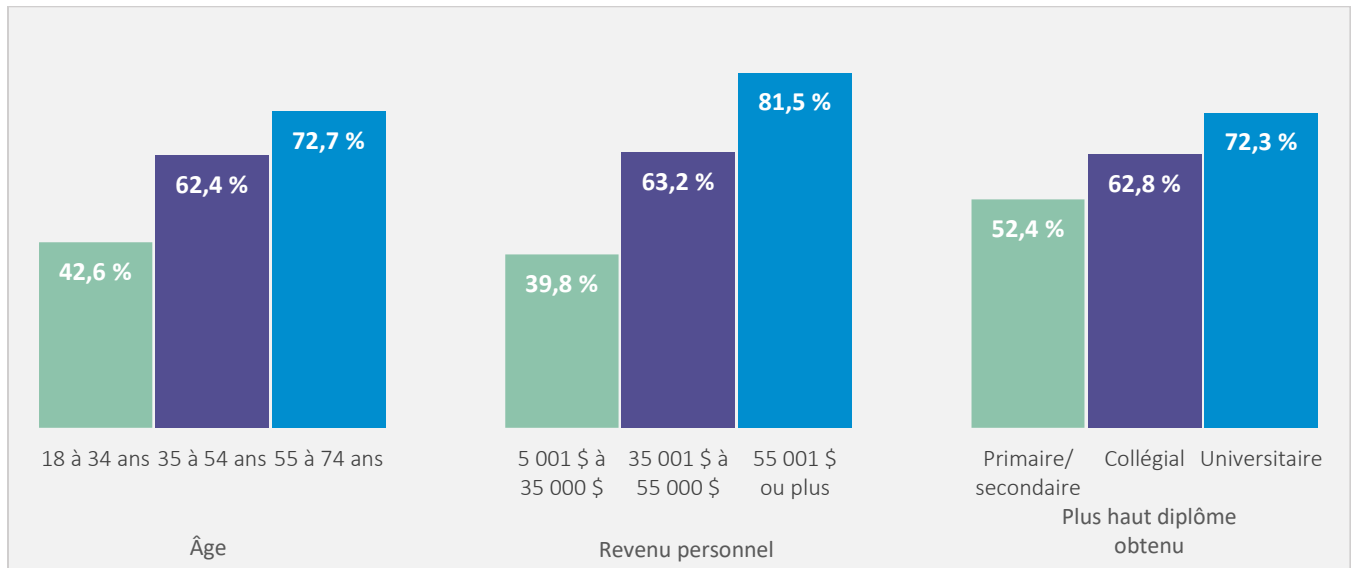
Les personnes visées qui déclarent avoir de faibles connaissances sur la retraite sont proportionnellement plus nombreuses (71 %) que celles ayant des connaissances déclarées élevées (54 %) à affirmer avoir besoin d’un spécialiste pour les accompagner dans cette démarche. Les personnes ne croyant pas avoir de bonnes connaissances prennent donc les moyens nécessaires pour bien se préparer.

Les personnes visées affirmant avoir besoin d’un spécialiste sont proportionnellement moins nombreuses (64 %) à avoir confiance d’être prêtes financièrement au moment de leur retraite que celles qui n’ont pas besoin d’un spécialiste (71 %).

Vous planifiez financièrement votre retraite. (D1)

Le graphique 18 montre que plus l’âge, le revenu ou la scolarité est élevé, plus la proportion de personnes visées indiquant planifier financièrement leur retraite est élevée. On peut aussi ajouter que les gens ayant de l’épargne et des placements d’une valeur de 50 000 \$ ou plus sont proportionnellement plus nombreux à planifier (89 %) que ceux ayant moins de 50 000 \$ (47 %).

Graphique 18 – Proportion des personnes visées affirmant planifier financièrement leur retraite, selon l'âge, le revenu personnel et le plus haut diplôme obtenu



Les personnes visées qui affirment planifier financièrement leur retraite sont proportionnellement plus nombreuses (78 %) à être confiantes qu'elles seront prêtes financièrement au moment de la retraite que celles disant ne pas la planifier (49 %). Par contre, le fait d'avoir besoin ou non d'un spécialiste ne semble pas être lié au fait de planifier ou non sa retraite.

La planification financière de la retraite est complexe pour vous. (D6)

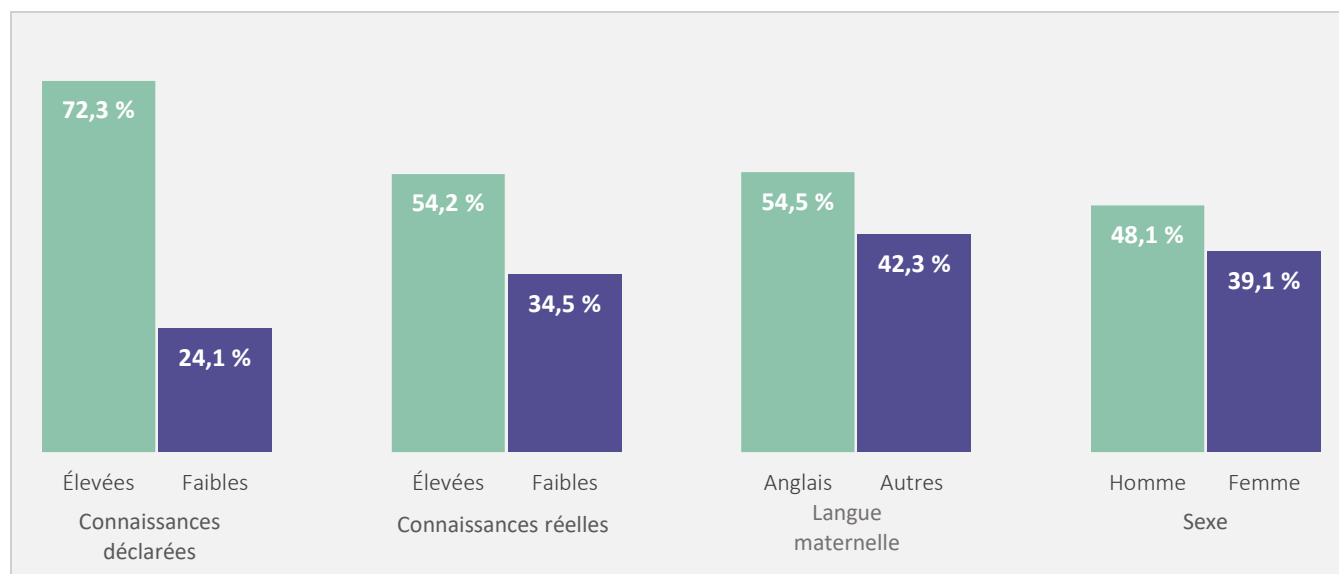
En toute logique, les personnes visées déclarant avoir de faibles connaissances sur la planification de la retraite sont nettement plus nombreuses, en proportion, à dire qu'il s'agit d'un sujet complexe (70 %), que celles déclarant avoir des connaissances élevées (30 %) en la matière. Les personnes de 18 à 34 ans (60 %) et celles de 35 à 54 ans (59 %) sont proportionnellement plus nombreuses que celles de 55 à 74 ans (38 %) à trouver le sujet complexe. Possiblement qu'approchant davantage de la retraite, ceux-ci ont commencé à s'informer sur ce sujet. La scolarité présente aussi une relation avec cet énoncé. Ainsi, les gens dont le plus haut niveau de scolarité est le secondaire (59 %). La proportion est de 51 % pour celles qui ont un diplôme de niveau collégial et de 48 % pour celles qui sont de niveau universitaire. Enfin, davantage de femmes (59 %) que d'hommes (48 %) considèrent que la planification financière est complexe.

Les personnes visées considérant que la planification financière est un sujet complexe prennent généralement les moyens nécessaires pour bien se préparer. En effet, 80 % de celles-ci affirment avoir besoin d'un spécialiste pour les accompagner dans la planification financière de la retraite, comparativement à 45 % pour celles pour qui ce n'est pas complexe.

Vous avez les connaissances nécessaires pour planifier financièrement votre retraite. (D5)

Le graphique 19 montre la relation entre les connaissances réelles et déclarées, la langue maternelle et le sexe avec le fait de considérer avoir les connaissances nécessaires pour planifier financièrement sa retraite. Il est particulièrement intéressant de voir à quel point ceux et celles déclarant avoir des connaissances élevées sont beaucoup plus nombreux (72 %), en proportion, à croire avoir les connaissances nécessaires pour planifier leur retraite que les gens déclarant avoir de faibles connaissances (24 %) pour ce faire.

Graphique 19 – Proportion des personnes visées affirmant avoir les connaissances nécessaires pour planifier financièrement leur retraite, selon les connaissances déclarées, les connaissances réelles, la langue maternelle et le sexe



Évidemment, les personnes visées affirmant avoir les connaissances nécessaires pour planifier financièrement leur retraite sont proportionnellement moins nombreuses à avoir besoin d'accompagnement dans cette démarche (41 %) que celles affirmant ne pas avoir les connaissances (83 %).

Vous êtes capable de faire seul la planification financière de votre retraite. (D3)

Les constats sont les mêmes que pour l'énoncé « Vous avez les connaissances nécessaires pour planifier financièrement votre retraite. »

Vous savez dans quel ordre vous retirerez, à la retraite, l'argent de vos différents produits d'épargne. (D13)

Les plus jeunes n'ont pas vraiment d'idée de l'ordre dans lequel ils retireront l'argent de leurs produits d'épargne. En effet, seulement 19 % des 18 à 34 ans affirment le savoir. Cette proportion augmente avec l'âge, passant à 36 % chez les 35 à 54 ans, puis à 68 % chez les 55 à 74 ans. Il s'agit d'un constat logique qu'en s'approchant de la retraite, on sait mieux comment on retirera notre épargne.

Vous ne ressentez pas le besoin d'épargner maintenant pour la retraite, car c'est encore loin. (D11)

L'âge influence grandement la réponse à cet énoncé. En effet, il s'applique à plus de la moitié des personnes visées de 18 à 34 ans (52 %), alors que la proportion diminue à 26 % chez les 35 à 54 ans, puis à 19 % chez les 55 à 74 ans. Cette absence de sentiment d'urgence a des conséquences directes sur les actions. D'abord, 91 % des personnes qui ne sentent pas le besoin d'épargner ont moins de 50 000 \$ en épargne et placements. En comparaison, ce pourcentage est de 65 % chez les personnes visées qui sentent le besoin d'épargner.

Ensuite, elles sont moins nombreuses, en proportion, à dire qu'elles ont confiance qu'elles seront prêtes financièrement au moment de leur retraite (57 %), comparativement à celles affirmant que l'énoncé ne s'applique pas à elles (66 %).

Les rentes de retraite des gouvernements (Régime de rentes du Québec, pension de la Sécurité de la vieillesse, etc.) seront suffisantes pour bien vivre à votre retraite. (D12)

Il est aussi intéressant d'observer que seulement 17 % des personnes visées pensent que les rentes de retraite des gouvernements seront suffisantes pour bien vivre à leur retraite. C'est une bonne nouvelle dans la mesure où il est vrai que pour la majorité des gens, elles ne seront pas suffisantes. Les personnes visées ayant des connaissances réelles faibles sont

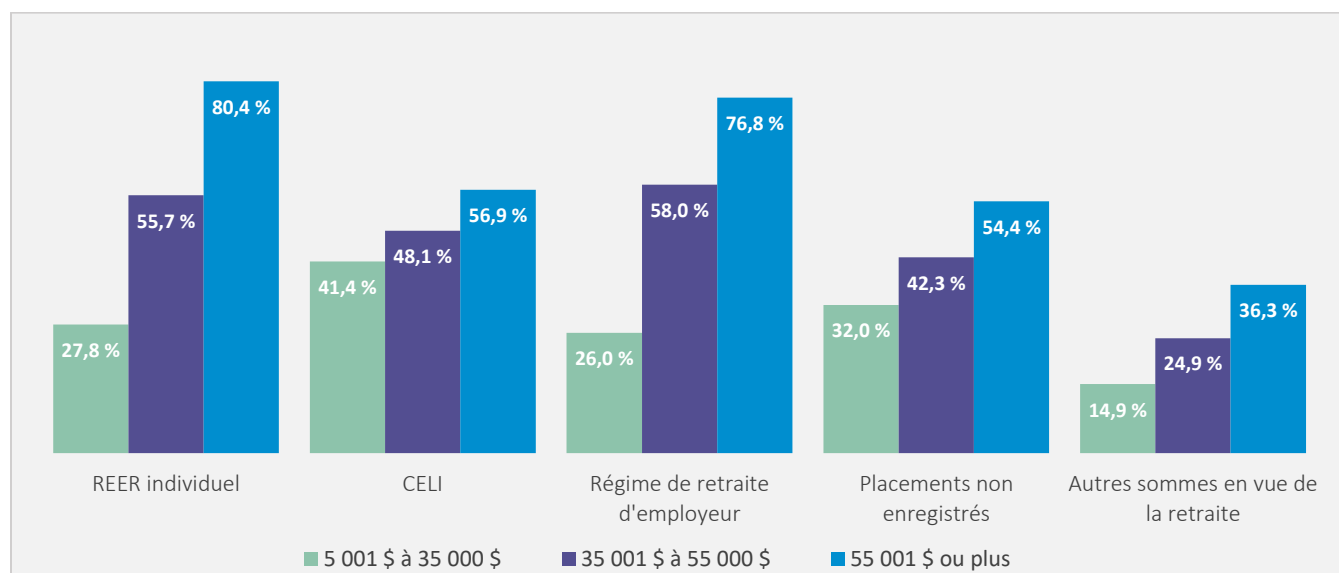
proportionnellement plus nombreuses (20 %) que celles ayant des connaissances réelles élevées (13 %) à mentionner que les rentes des gouvernements seront suffisantes. En outre, plus le revenu personnel est élevé, moins il y a de personnes visées qui pensent de cette façon.

Planification financière de la retraite

Produits d'épargne-retraite détenus

Épargner en vue de la retraite est un comportement assez répandu chez les personnes visées qui ne sont pas à la retraite; la majorité en possède sous une forme quelconque (80 %). Plus de la moitié d'entre elles possèdent un REER individuel (54 %) ou un régime de retraite d'employeur (52 %). La proportion se situe à 49 % pour le CELI, à 42 % pour les placements non enregistrés et à 25 % pour les autres sommes accumulées en vue de la retraite. Le graphique qui suit montre que la proportion de détenteurs de sommes accumulées dans chacun des produits augmente avec le revenu personnel. La proportion de personnes visées détenant des sommes dans au moins un produit d'épargne-retraite augmente aussi selon le revenu personnel, passant de 70 % chez les personnes ayant un revenu d'entre 5 001 \$ et 35 000 \$ à 91 % chez celles dont le revenu se situe entre 35 001 \$ et 55 000 \$, et enfin à 98 % pour les personnes ayant un revenu supérieur à 55 000 \$.

Graphique 20 – Proportion des personnes visées non retraitées détenant certains types d'épargne-retraite, selon le revenu personnel



Il y a aussi une relation entre le fait de détenir des produits d'épargne-retraite et l'âge. Ainsi, les plus jeunes (18 à 34 ans) sont plus enclins à opter pour le CELI que leurs aînés (53 %, comparativement à 46 %), mais sont au contraire proportionnellement moins nombreux à détenir un REER (38 % contre 63 %).

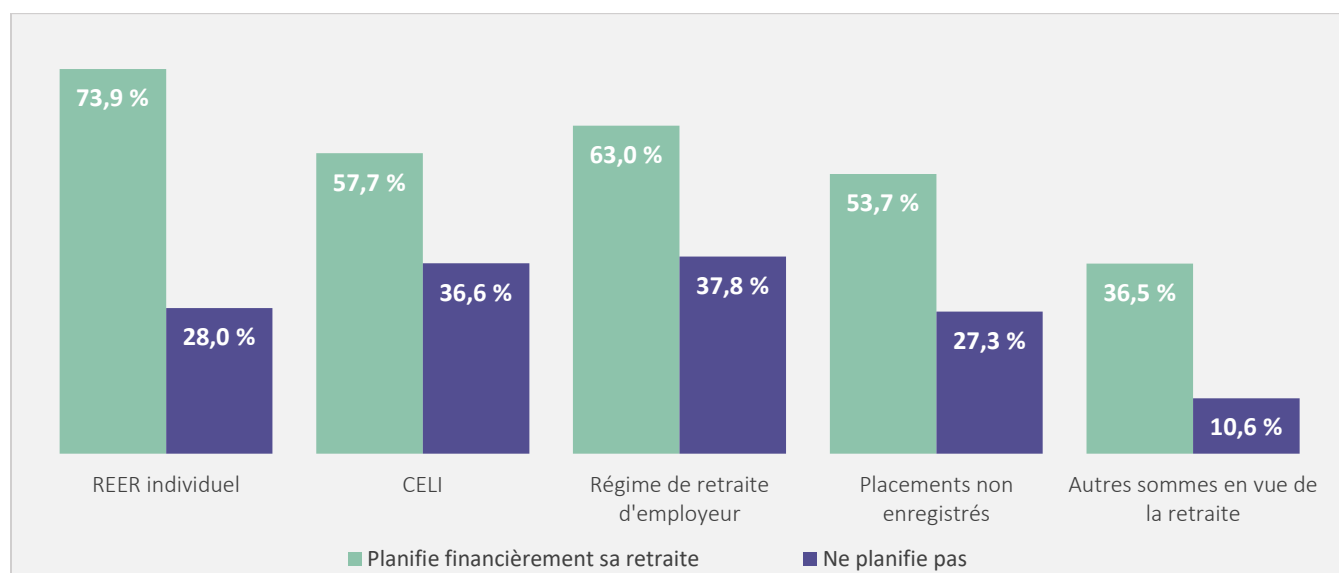
Alors que la détention de placements non enregistrés ne varie pas selon l'âge, ce sont les personnes de 35 à 54 ans qui sont les plus susceptibles d'avoir un régime de retraite d'employeur (60 %, comparativement à environ 45 % pour les autres groupes d'âge). Enfin, les autres sommes en vue de la retraite sont détenues par une proportion de personnes visées qui augmente avec l'âge, passant de 18 % chez les 18 à 34 ans à 33 % chez les 55 à 74 ans.

La logique est respectée en ce qui concerne le lien entre la détention d'un ou de produits d'épargne et la valeur de l'épargne et des placements. Ainsi, les personnes visées ayant de l'épargne et des placements d'une valeur de 50 000 \$ ou plus sont proportionnellement plus nombreuses à détenir l'un ou l'autre des produits d'épargne mentionnés que celles dont la valeur de l'épargne est inférieure à 50 000 \$.

Peu importe le produit d'épargne, les personnes visées déclarant avoir des connaissances élevées sur le sujet sont proportionnellement plus nombreuses à en détenir que celles déclarant en avoir de faibles connaissances. Il en est de même pour les connaissances réelles.

De façon générale, les gestes suivent les paroles pour la planification financière de la retraite. En effet, en proportion, davantage de personnes visées affirmant planifier financièrement leur retraite détiennent des sommes accumulées dans l'un ou l'autre des produits d'épargne-retraite mentionnés (graphique 21). Bien entendu, celles qui affirment ne pas planifier sont proportionnellement plus nombreuses (30 %) que celles qui planifient (3 %) à n'avoir aucun produit d'épargne.

Graphique 21 – Proportion des personnes visées détenant des sommes accumulées dans des produits d'épargne-retraite, selon la réponse à l'énoncé « Vous planifiez financièrement votre retraite. »



Les constats sont les mêmes pour l'énoncé « Vous avez confiance que vous serez prêt financièrement au moment de votre retraite. »

D'autre part, les personnes visées ayant peur de manquer d'argent à la retraite si elles vivent longtemps sont proportionnellement plus nombreuses que les autres à avoir accumulé des sommes dans les différents produits d'épargne-retraite. Paradoxalement, elles sont aussi proportionnellement plus nombreuses (18 %) que les autres (12 %) à n'avoir aucun produit d'épargne.

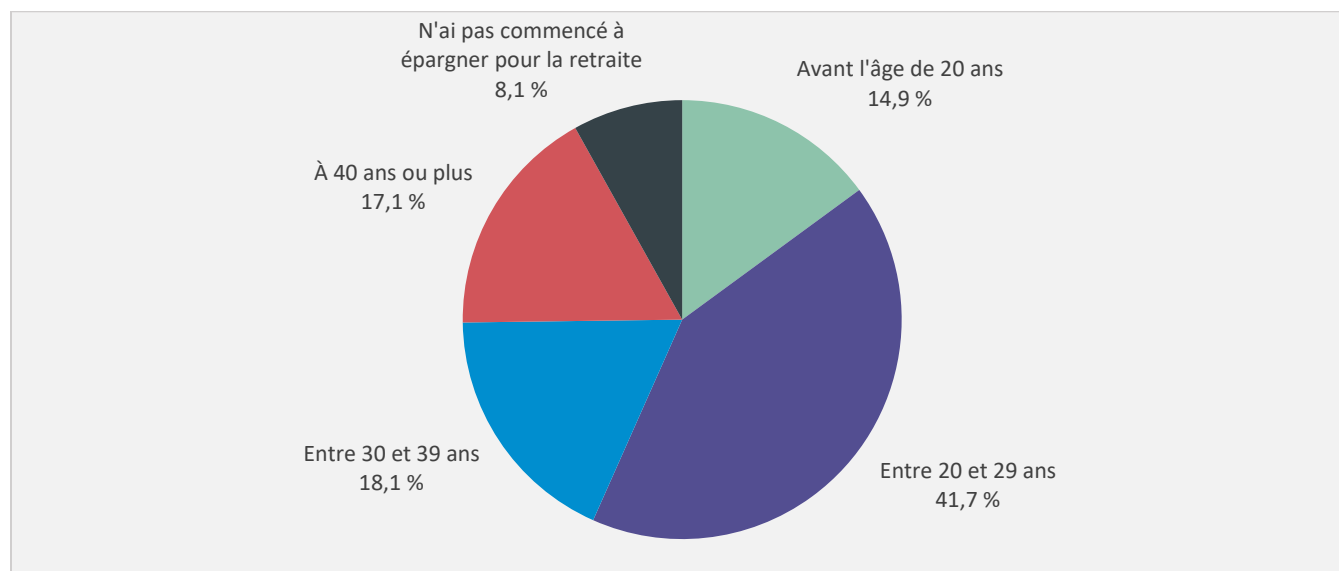
Les groupes suivants sont quant à eux proportionnellement moins nombreux à détenir des sommes dans les produits d'épargne-retraite mentionnés :

- Les personnes qui préfèrent payer leurs dettes avant de penser à épargner pour la retraite : 20 % n'ont aucune épargne, comparativement à 5 % pour les autres.
- Les personnes visées qui considèrent que les rentes des gouvernements seront suffisantes pour bien vivre à leur retraite : 26 % n'ont aucune épargne, contre 13 % pour les autres.
- Les personnes visées qui ne ressentent pas le besoin d'épargner maintenant pour la retraite, car c'est encore loin : 25 % n'ont aucune épargne, comparativement à 10 % de celles qui en ressentent le besoin.

Âge auquel les personnes visées ont commencé à épargner en vue de la retraite

Le graphique suivant montre que la majorité de personnes visées a commencé à épargner pour la retraite. Il y a néanmoins 8 % d'entre elles qui n'ont pas encore commencé à épargner. Parmi elles, 52 % ont entre 18 et 34 ans :

Graphique 22 – Répartition des réponses des personnes visées à la question : « En excluant le Régime de rentes du Québec (RRQ), à quel âge avez-vous commencé à épargner pour la retraite? »

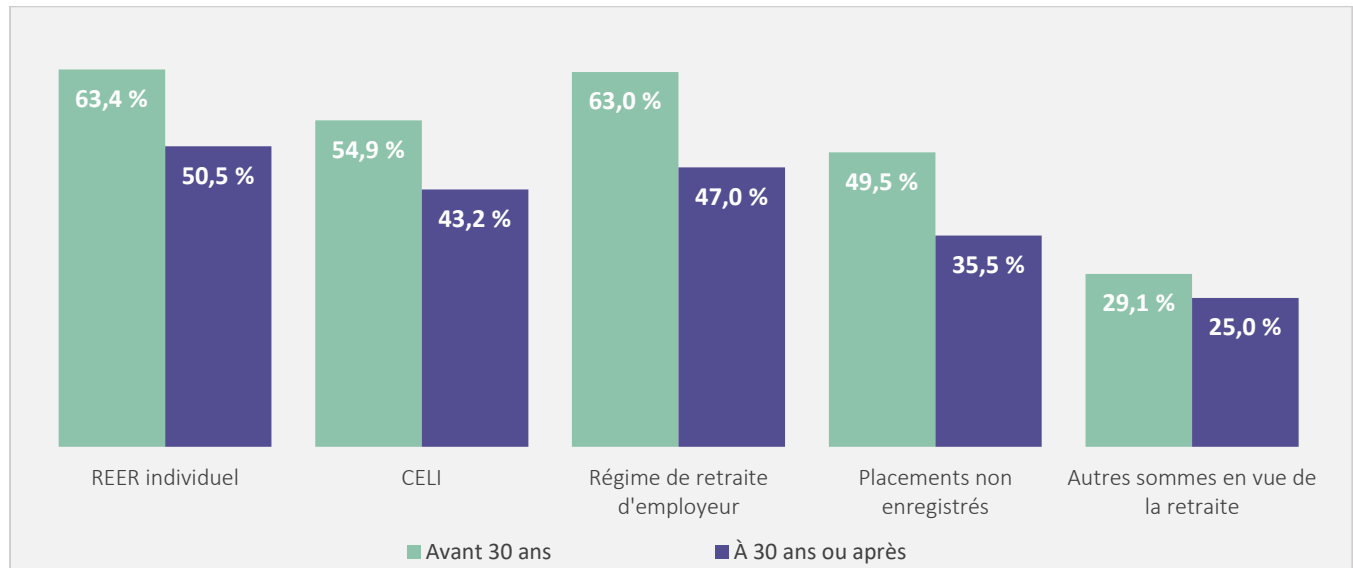


En excluant celles qui n'ont pas commencé à épargner, 62 % des personnes visées ont commencé à le faire avant 30 ans et 38 %, à 30 ans ou après. Les prochains résultats excluent les personnes qui n'ont pas commencé à épargner pour la retraite.

Les résultats indiquent que les personnes visées ayant commencé à épargner pour leur retraite avant 30 ans sont proportionnellement plus nombreuses à déclarer avoir des connaissances élevées sur les sujets liés à la retraite abordés (48 %) que celles ayant commencé à 30 ans ou après (37 %). La même observation est aussi constatée pour les connaissances réelles observées, puisque 52 % des personnes ayant des connaissances réelles élevées dans le domaine ont commencé à épargner avant 30 ans, comparativement à 41 % de celles ayant commencé à 30 ans ou après.

Le graphique 23 montre que davantage de personnes visées détenant des sommes dans des produits d'épargne ont commencé à épargner pour la retraite avant 30 ans que celles l'ayant fait à 30 ans ou après. Il n'y a que pour les « Autres sommes en vue de la retraite » que l'écart n'est pas statistiquement significatif.

Graphique 23 – Proportion des personnes visées détenant des sommes accumulées dans des produits d'épargne-retraite selon l'âge auquel elles ont commencé à épargner pour la retraite



Les personnes visées ayant commencé à épargner avant l'âge de 30 ans sont proportionnellement plus nombreuses que celles ayant commencé à 30 ans ou après à affirmer

- planifier financièrement leur retraite (68 % comparé à 61 %);
- avoir confiance qu'elles seront prêtes financièrement au moment de leur retraite (74 % comparé à 59 %).

Elles sont toutefois en moins grande proportion à affirmer :

- avoir peur de manquer d'argent à la retraite si elles vivent longtemps (39 % comparativement à 56 %);
- préférer payer toutes leurs dettes avant de penser à épargner pour la retraite (57 % comparativement à 71 %).

Nombre d'années à avoir besoin d'un revenu de retraite

Les personnes visées qui ne sont pas à la retraite s'attendent à avoir besoin d'un revenu de retraite en moyenne pour 22,1 ans. Près des deux tiers des personnes visées croient qu'elles auront besoin d'un revenu de retraite pour un maximum de 20 ans (61 %). Plus précisément, 11 % pensent avoir besoin d'un revenu de retraite pour 10 ans ou moins; 49 %, pour 11 à 20 ans; 31 %, pour 21 à 30 ans, et seulement 8 % pour plus de 30 ans.

Plusieurs autres variables semblent influencer le nombre d'années pendant lesquelles les personnes visées croient avoir besoin d'un revenu de retraite. Elles sont présentées au tableau 6.

Tableau 6 – Nombre moyen d’années pendant lequel les personnes visées non retraitées s’attendent à avoir besoin d’un revenu de retraite, selon certaines variables

Variables		Moyenne (en années)
Plus haut diplôme obtenu	Primaire ou secondaire	20,9
	Collégial	22,1
	Universitaire	24,1
Revenu personnel	5 001 \$ à 35 000 \$	21,6
	35 001 \$ à 55 000 \$	20,2
	55 001 \$ ou plus	23,5
Valeur de l’épargne et des placements	Moins de 55 000 \$	21,5
	55 000 \$ ou plus	23,6
Connaissances déclarées	Élevées	23,6
	Faibles	21,3
Connaissances réelles	Élevées	23,3
	Faibles	21,2
Nombre de produits d’épargne-retraite détenus	Maximum un produit	20,5
	Au moins deux produits	22,8

Le nombre d’années moyen pendant lesquelles les personnes visées pensent avoir besoin d’un revenu de retraite varie selon certains comportements et attitudes, comme c’est possible de le constater au tableau 7. Il est intéressant de noter que les personnes qui planifient financièrement leur retraite estiment qu’elles auront besoin d’un revenu de retraite pour plus longtemps (23,0 ans) que celles qui ne la planifient pas (20,9 ans).

Tableau 7 – Nombre moyen d’années pendant lequel les personnes visées non retraitées s’attendent à avoir besoin d’un revenu de retraite, selon certains énoncés

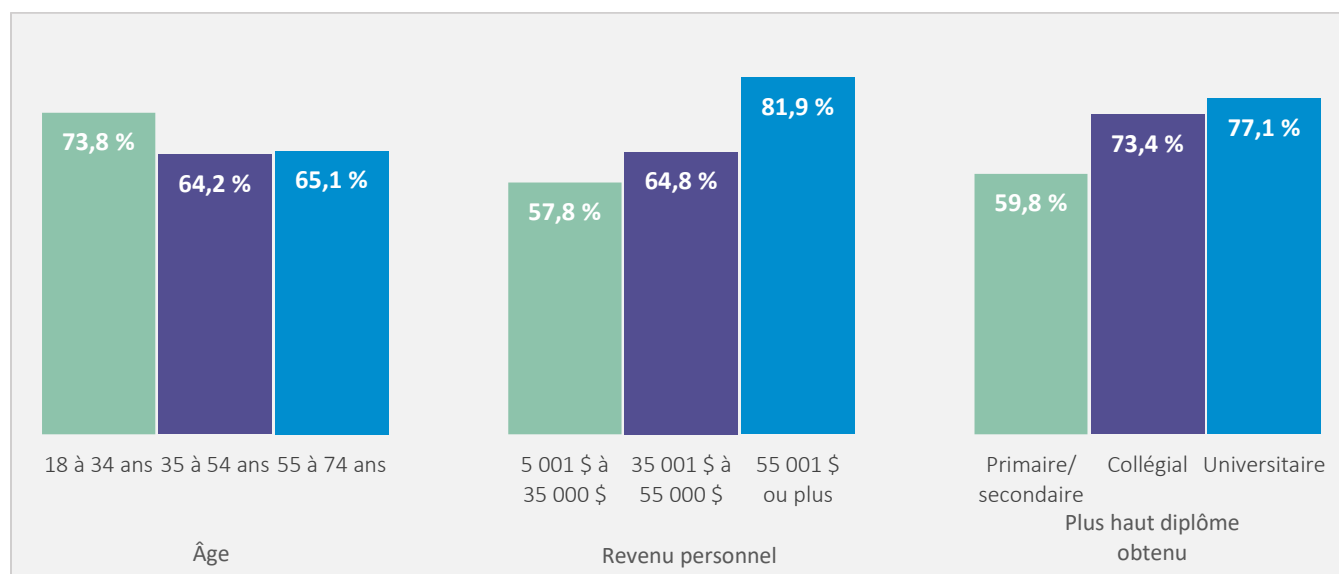
Énoncés	Oui	Non
Vous planifiez financièrement votre retraite.	23,0	20,9
Vous avez confiance que vous serez prêt financièrement au moment de votre retraite.	22,7	21,1
Vous avez peur de manquer d'argent à la retraite si vous vivez longtemps.	21,2	22,9
Vous connaissez le montant de votre épargne actuelle.	22,6	21,1
Vous ne ressentez pas le besoin d'épargner maintenant pour la retraite, car c'est encore loin.	20,8	22,8

Confiance d’avoir le niveau de vie espéré à la retraite

Les deux tiers des personnes visées qui ne sont pas à la retraite sont très confiantes (19 %) ou assez confiantes (48 %) d’avoir le niveau de vie qu’elles espèrent à la retraite. Le graphique 24 montre que les personnes âgées de 18 à 34 ans sont proportionnellement plus nombreuses à être confiantes que les autres, l’écart n’étant pas statistiquement significatif entre

les deux groupes plus âgés. S'il n'y a pas de différence significative entre les deux premières catégories de revenu personnel, il est toutefois très clair que les personnes ayant un revenu supérieur à 55 000 \$ sont plus nombreuses, en proportion, à être confiantes comparativement aux autres. Par ailleurs, les personnes moins scolarisées présentent une proportion inférieure de gens confiants comparativement aux autres groupes.

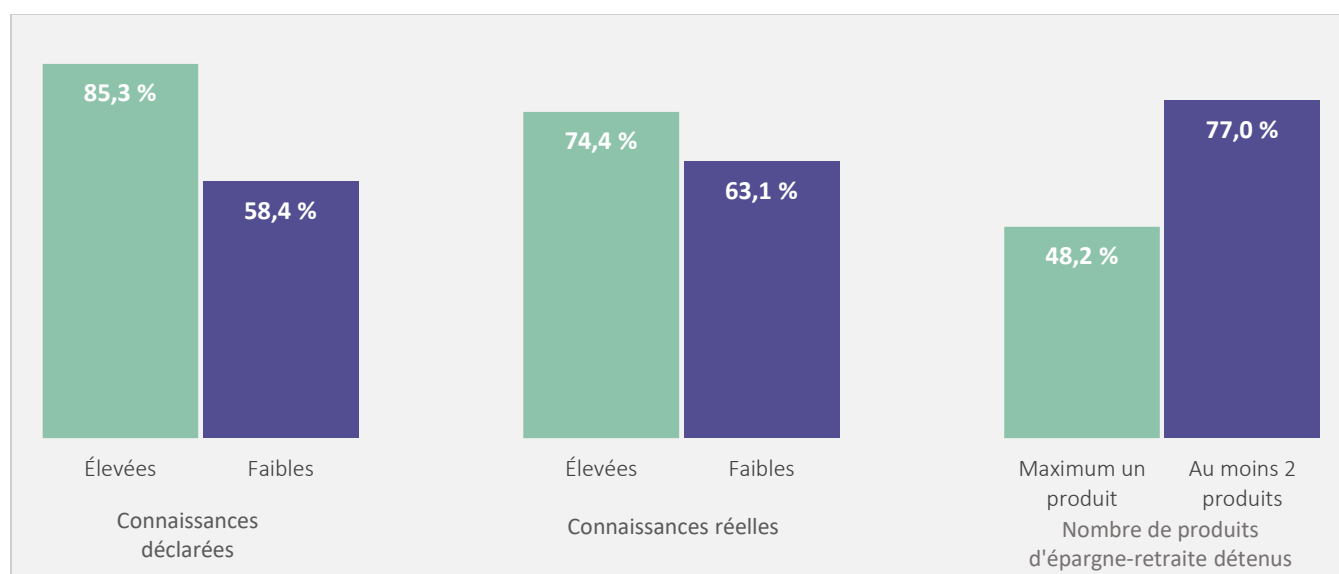
Graphique 24 – Proportion des personnes visées non retraitées confiantes d'avoir le niveau de vie espéré à la retraite, selon l'âge, le revenu personnel et le plus haut diplôme obtenu



Les personnes visées qui sont propriétaires de leur logement (75 %) et celles ayant de l'épargne et des placements d'une valeur de 50 000 \$ ou plus (85 %), sont nettement plus nombreuses que les autres, en proportion, à être confiantes d'avoir le niveau de vie espéré au moment de la retraite.

Le graphique 25 montre quant à lui qu'avoir des connaissances déclarées élevées, des connaissances réelles élevées ou plusieurs produits d'épargne-retraite améliore la confiance des gens quant au niveau de vie espéré à la retraite.

Graphique 25 – Proportion des personnes visées non retraitées confiantes d'avoir le niveau de vie espéré à la retraite, selon certaines variables



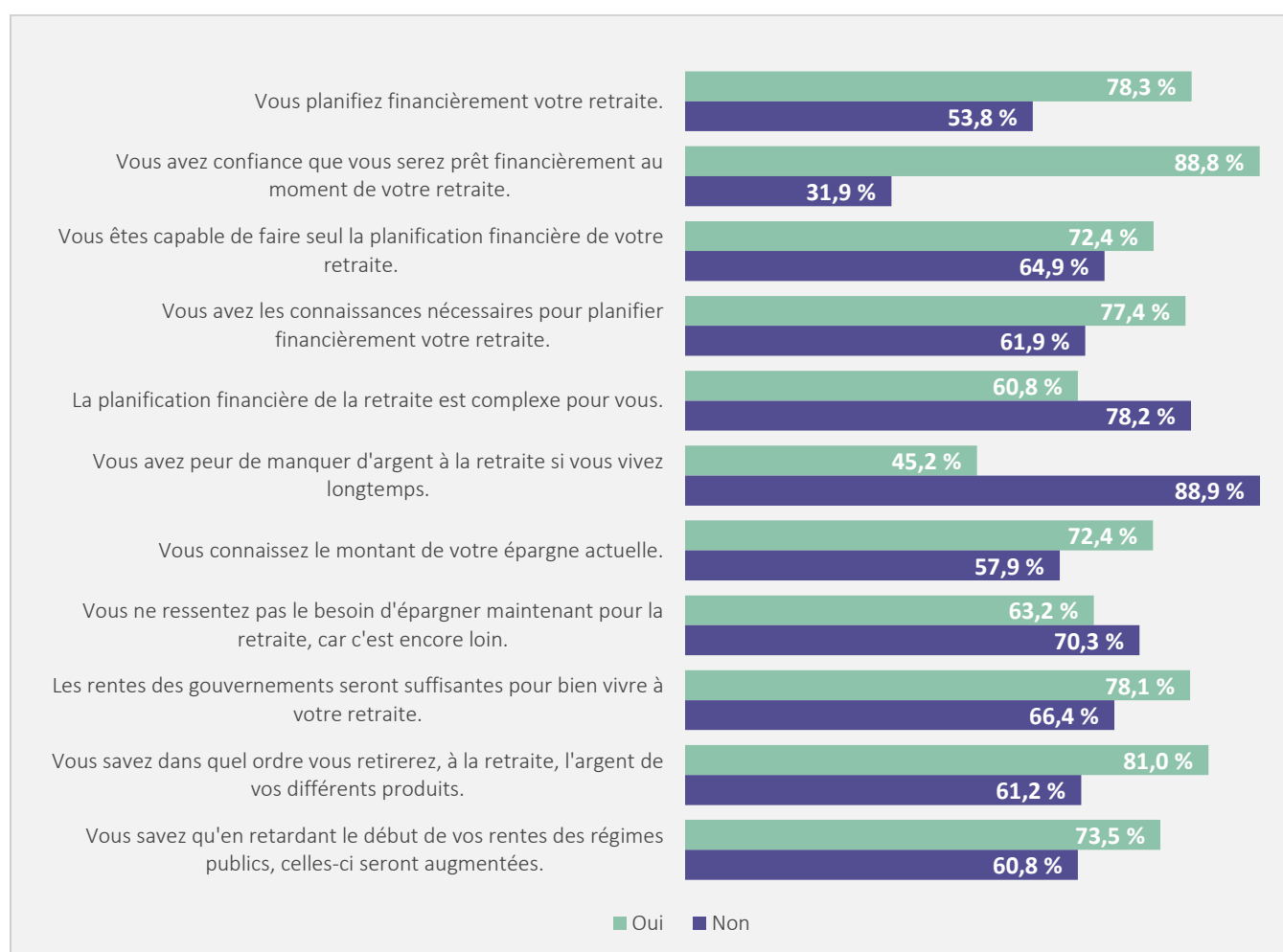
Les personnes visées ayant commencé à épargner pour la retraite avant l'âge de 30 ans sont également plus nombreuses, en proportion, à se dire confiantes d'avoir le niveau de vie espéré à la retraite (76 %), que celles ayant commencé à épargner seulement à partir de 30 ans ou après (58 %).

De plus, celles qui sont confiantes prévoient avoir besoin d'un revenu de retraite pour 22,9 ans, en moyenne, alors que cette moyenne est de 20,4 ans pour celles qui ne sont pas confiantes d'avoir le niveau de vie espéré.

Plusieurs attitudes ou comportements sont liés à la confiance d'avoir le niveau de vie espéré à la retraite (graphique 26). En toute logique, les personnes qui ont confiance d'être prêtes financièrement à la retraite sont, en proportion, largement plus nombreuses à croire en la possibilité d'avoir le niveau de vie espéré à la retraite (89 %) que celles qui ne pensent pas être prêtes (32 %). Quelques autres écarts méritent d'être mentionnés :

- Les personnes visées ayant peur de manquer d'argent à la retraite sont proportionnellement beaucoup moins nombreuses à être confiantes (45 %) que celles n'ayant pas peur (89 %);
- Celles qui disent planifier financièrement leur retraite sont plus nombreuses, en proportion, à être confiantes (78 %) que celles ne planifiant pas (54 %).

Graphique 26 – Proportion des personnes visées non retraitées confiantes d'avoir le niveau de vie espéré à la retraite, selon la réponse à certains énoncés



Sources de revenu à la retraite

Plusieurs sources de revenu sont possibles à la retraite (tableau 8). La majorité des personnes visées qui ne sont pas à la retraite (61 %) disent que l'une de leurs sources de revenu sera gouvernementale. Il semble pourtant y avoir un manque de connaissances sur ce sujet, puisque, mis à part quelques exceptions, toute personne ayant travaillé recevra une rente du gouvernement. L'épargne enregistrée est la seconde source de revenu dont bénéficieront le plus de gens (48 %).

Tableau 8 – Proportion de personnes visées non retraitées selon la provenance de l'argent qu'elles recevront à la retraite

Sources de revenu à la retraite	%
Revenu en provenance des gouvernements	61,0
Épargne enregistrée dans un REER ou un FERR	47,6
Épargne personnelle non enregistrée, collective ou individuelle	43,2
Régime de retraite d'employeur	40,9
CELI	18,4
Argent obtenu de la vente d'actifs (maison, chalet, entreprise)	16,8
Actions et placements	6,8
Autre	5,7
Emploi	5,5
Aide du conjoint	2,9
Héritage	2,7
Régime volontaire d'épargne-retraite (RVER)	2,5

Une personne visée sur cinq prévoit de recevoir de l'argent à la retraite d'une seule source (20 %). Plus de la moitié s'attend à en recevoir de deux (33 %) ou trois (28 %) sources. Bien entendu, la majorité des personnes visées envisageant de recevoir de l'argent d'un REER (81 %), d'un CELI (86 %) ou d'un régime de retraite d'employeur (87 %) détient déjà des sommes dans ces produits d'épargne-retraite. Seulement 8 % des gens s'attendent à avoir de l'argent uniquement des gouvernements à leur retraite.

L'espoir d'avoir le niveau de vie souhaité est corrélé avec le nombre de sources de revenu attendu. Ainsi, 52 % des personnes visées prévoyant de n'avoir qu'une source de revenu à la retraite sont confiantes d'avoir le niveau de vie espéré, alors que 67 % de celles qui auront deux sources de revenu et 78 % de celles qui en prévoient au moins trois le sont.

D'autre part, les personnes qui envisagent d'avoir au moins trois sources de revenu à la retraite sont proportionnellement plus nombreuses à ne pas avoir peur de manquer d'argent à la retraite si elles vivent longtemps (58 %) que celles qui auront une (45 %) ou deux (50 %) sources de revenu.

Âge de la prise de retraite

Les personnes visées qui ne sont pas encore à la retraite ont l'intention de prendre leur retraite à 63,4 ans, en moyenne. C'est à 65 ans que davantage de personnes pensent prendre leur retraite (42 %). Il y en a 20 % qui prévoient de le faire à 60 ans et 12 %, à 70 ans ou après. Au total, 40 % des personnes visées ont l'intention de prendre leur retraite avant 65 ans et 60 %, à 65 ans ou après.

Ce résultat est nettement différent de la réalité vécue par les personnes visées qui sont déjà à la retraite, qui l'ont prise à 58,5 ans, en moyenne. C'est à 60 ans qu'elles sont les plus nombreuses à l'avoir prise (18 %). Il y en a 50 % qui l'ont prise avant 60 ans et 50 %, à 60 ans ou après.

Le tableau 9 montre que plus les personnes visées sont âgées, plus l'âge moyen auquel elles envisagent de prendre leur retraite augmente. En ce qui concerne le revenu, l'écart n'est pas statistiquement significatif entre les deux premières catégories.

Tableau 9 – Âge moyen auquel les personnes visées non retraitées ont l'intention de prendre leur retraite, selon l'âge et le revenu personnel

Variables	Moyenne (ans)
Âge	
18 à 34 ans	62,2
35 à 54 ans	63,5
55 à 74 ans	65,7
Revenu personnel	
5 001 \$ à 35 000 \$	63,8
35 001 \$ à 55 000 \$	63,9
55 001 \$ ou plus	62,6

Les personnes visées qui ont actuellement un des produits d'épargne-retraite suivants ont l'intention de prendre leur retraite, en moyenne, un peu plus tôt que celles n'ayant pas ces produits :

- un régime de retraite de l'employeur (62,9 ans, comparativement à 64,1 ans);
- un CELI (63,0 ans, comparativement à 63,8 ans);
- de l'épargne non enregistrée (62,9 ans, comparativement à 63,8 ans).

D'autres variables influencent également l'âge auquel les personnes visées ont l'intention de prendre leur retraite :

- Avoir commencé à épargner avant 30 ans (62,7 ans en moyenne, contre 64,7 ans pour celles ayant commencé à 30 ans ou après);
- Penser avoir besoin d'un revenu de retraite pour plus de 20 ans (62,5 ans en moyenne, par rapport à 63,9 ans pour celles qui pensent en avoir besoin pour 20 ans ou moins);
- Être confiant d'avoir le niveau de vie espéré à la retraite (62,7 ans, comparativement à 65,0 ans pour celles qui ne sont pas confiantes).

On observe au tableau suivant que le fait de planifier financièrement sa retraite ou d'avoir confiance d'être prêt financièrement devance l'âge moyen souhaité de la prise de retraite. À l'inverse, le fait d'avoir peur de manquer d'argent à la retraite retarderait celle-ci.

Tableau 10 – Âge moyen auquel les personnes visées non retraitées ont l'intention de prendre leur retraite, selon certains énoncés

Énoncés	Oui	Non
Vous planifiez financièrement votre retraite.	63,0	64,0
Vous avez confiance que vous serez prêt financièrement au moment de votre retraite.	62,7	64,8
Vous avez peur de manquer d'argent à la retraite si vous vivez longtemps.	64,2	62,7

Âge pour demander le Régime de rentes du Québec

C'est en moyenne à 63,6 ans que les personnes visées qui ne reçoivent pas la rente du Régime de rentes du Québec (RRQ) pensent la demander. Plus de la moitié d'entre elles envisagent de le faire à 65 ans (52 %) et le quart, à 60 ans (25 %). Il y a une certaine méconnaissance des règles concernant cette rente, puisque 5 % des personnes visées ont mentionné qu'elles la demanderaient avant 60 ans, ce qui n'est pas autorisé.

On constate au tableau 11 que les 18 à 34 ans prévoient demander leur rente du RRQ plus tôt, en moyenne, que les autres. En ce qui concerne le revenu, les personnes visées ayant un revenu supérieur à 55 000 \$ demanderont leur rente du RRQ à un âge plus avancé que celles dont les revenus sont moins élevés. Enfin, du point de vue de la scolarité, l'écart est significatif, au plan statistique, mais seulement entre celles dont le plus haut diplôme obtenu est de niveau primaire ou secondaire et celles dont il est de niveau universitaire.

Tableau 11 – Âge moyen auquel les personnes visées qui ne reçoivent pas la rente du RRQ ont l'intention de la demander, selon l'âge, le revenu personnel et le plus haut diplôme obtenu

Variables	Moyenne (ans)
Âge	
18 à 34 ans	62,8
35 à 54 ans	64,1
55 à 74 ans	63,9
Revenu personnel	
5 001 \$ à 35 000 \$	63,0
35 001 \$ à 55 000 \$	63,4
55 001 \$ ou plus	64,4
Plus haut diplôme obtenu	
Primaire/secondaire	63,2
Collégial	63,8
Universitaire	64,2

Il existe un écart important entre l'âge moyen auquel les personnes visées pensent demander leur rente du RRQ et l'âge prévu de la prise de retraite. Ainsi, celles qui affirment qu'elles prendront leur retraite avant 65 ans pensent demander leur rente du RRQ à 61,7 ans en moyenne, alors que celles qui pensent prendre leur retraite à 65 ans ou après pensent la demander à 65,1 ans en moyenne.

Les personnes visées qui déclarent avoir des connaissances élevées sur la planification financière de la retraite prévoient de demander leur rente du RRQ plus tard, en moyenne (64,1 ans), que celles déclarant en avoir de faibles connaissances (63,3 ans). La connaissance déclarée spécifique des régimes de retraite publics n'influence toutefois pas l'âge pour demander cette rente.

Le REER est le seul produit d'épargne pour lequel on observe un lien entre le fait d'en détenir et l'âge pour demander la rente du RRQ. En effet, les personnes visées ayant un REER prévoient de demander cette rente en moyenne à 64,2 ans, alors que celles n'ayant pas de REER la demanderont en moyenne à 63,1 ans.

Le tableau 12 montre les écarts de l'âge moyen auquel les personnes visées pensent demander leur rente du RRQ. Cet écart est particulièrement prononcé entre les personnes qui croient que les rentes des gouvernements seront suffisantes pour bien vivre à la retraite et celles qui n'y croient pas.

Tableau 12 – Âge moyen auquel les personnes visées qui ne reçoivent pas la rente du RRQ ont l'intention de la demander, selon certains énoncés

Énoncés	Oui	Non
Vous planifiez financièrement votre retraite.	63,9	63,2
Les rentes de retraite des gouvernements seront suffisantes pour bien vivre à votre retraite.	62,1	63,9
Vous savez qu'en retardant le début de vos rentes des régimes publics, celles-ci seront augmentées.	63,9	63,2

Réduction du temps de travail

Parmi les personnes visées qui sont encore au travail, 52 % ont l'intention de réduire leur temps de travail avant d'arrêter définitivement de travailler. C'est une option envisagée davantage chez les jeunes, puisque les personnes visées âgées de 18 à 34 ans sont proportionnellement plus nombreuses (60 %) à vouloir réduire leur temps de travail avant la retraite, comparativement à celles âgées de 35 à 54 ans (47 %) et celles âgées de 55 à 74 ans (49 %).

Les personnes visées détenant un régime de retraite d'employeur sont proportionnellement moins nombreuses à vouloir réduire leur temps de travail avant d'arrêter complètement (49 %) que celles n'en ayant pas (58 %). Inversement, celles qui ont de l'épargne non enregistrée sont plus nombreuses en proportion (57 %) à vouloir réduire leur temps de travail comparativement à celles qui n'en ont pas (49 %).

Intention de continuer à travailler à la retraite

La majorité des personnes visées qui ne sont pas retraitées ont l'intention de continuer à travailler lorsqu'elles seront à la retraite (60 %). Les hommes (65 %) ont ce projet dans une plus grande proportion que les femmes (54 %).

Les personnes visées ayant l'intention de continuer à travailler à la retraite pensent prendre cette retraite à un âge plus avancé (63,9 ans) que celles qui ne prévoient pas de continuer à travailler (62,7 ans). Il semble aussi que la préparation faite avant la retraite influence l'intention de travailler à la retraite. En effet, les personnes visées qui ont confiance d'être prêtes financièrement au moment de leur retraite sont proportionnellement moins nombreuses à penser travailler au moment de la retraite (57 %) que celles qui n'ont pas confiance d'être prêtes (64 %).

En bref, à la lueur des résultats de cette section, il appert que le fait d'avoir des connaissances élevées en matière de planification financière de la retraite amène à poser des actions pour s'y préparer, comme par exemple s'assurer de détenir des produits d'épargne. Ainsi, ces gens sont plus nombreux à dire qu'ils planifient financièrement leur retraite et à avoir confiance d'être prêts financièrement pour leur retraite, qu'ils pensent prendre plus tôt que les autres. Ils sont d'ailleurs conscients qu'ils auront besoin d'un revenu de retraite pour plus longtemps.

Attitudes et comportements à l'égard de la planification de la retraite

Le sondage comportait une série d'énoncés visant à connaître les attitudes et les comportements des gens à l'égard de la planification financière de la retraite. Le tableau 13 présente la proportion de personnes visées considérant que les énoncés s'appliquent à elles. C'est l'énoncé « Vous connaissez les différents moyens pour épargner en vue de la retraite. » qui s'appliquerait à la plus grande proportion de personnes visées (81 %). À l'opposé, « Vous avez déjà utilisé un outil de calcul en ligne pour vous aider à planifier financièrement votre retraite (ex. : calcul de l'épargne nécessaire, calcul des revenus à la retraite, etc.) » est l'énoncé pour lequel la proportion est la plus faible (19 %).

Tableau 13 – Proportion de personnes visées pour qui l'énoncé s'applique

#	Énoncés	%
B7	Vous connaissez les différents moyens pour épargner en vue de la retraite.	80,6
C2	Vous savez d'où proviendra votre argent lorsque vous serez à la retraite.	76,2
C8	Vous avez déjà pensé à votre retraite.	74,2
B13	Vous posez des gestes concrets pour vous assurer un revenu convenable à la retraite.	69,0
C7	Vous vous sentez concerné par votre retraite.	68,3
B12	Vous pensez que vous aurez des revenus suffisants à la retraite.	66,1
C1	Au cours des trois dernières années, vous avez épargné au moins une fois pour la retraite.	65,9
B14	Vous connaissez les avantages de bien gérer la façon de retirer votre épargne lorsque vous serez à la retraite.	62,6
C6	De façon générale, vous épargnez chaque année pour la retraite.	62,2
B10	Vous connaissez les actions à prendre pour couvrir vos dépenses à la retraite.	61,9
B15	Vous connaissez l'effet du retrait de votre épargne sur l'impôt que vous aurez à payer à la retraite.	59,0
B6	Vous connaissez l'effet du nombre d'années d'épargne sur les revenus à la retraite.	58,8
C13	Épargner pour la retraite est prévu dans votre budget.	58,5
B11	Vous vous êtes déjà fixé des objectifs d'épargne en vue de votre retraite.	56,1
B5	Vous vous êtes informé sur la planification financière de la retraite.	54,3
C3	Vous avez une idée assez précise de l'âge auquel vous prendrez votre retraite.	54,3
C4	Vous avez pris le temps de réfléchir à vos projets de retraite.	54,1
C12	Épargner pour la retraite fait partie de vos priorités d'épargne.	51,8
B8	Vous avez une idée du nombre d'années pendant lesquelles vous aurez besoin d'un revenu de retraite.	50,1
B4	Vous avez discuté de la planification financière de votre retraite avec vos proches.	47,8
B9	Vous avez pris le temps d'évaluer l'argent dont vous aurez besoin à la retraite.	47,2
C5	La planification financière de votre retraite fait partie de vos préoccupations actuelles.	46,7
C10	Vous savez à quel âge vous ferez votre demande de rente du Régime de rentes du Québec.	43,9
B1	Vous avez déjà calculé ou fait calculer la somme que vous devez épargner chaque année pour avoir un revenu convenable à la retraite.	40,1
C9	Vous pensez que vous épargnez suffisamment pour la retraite.	36,2
B2	Vous avez rencontré un spécialiste pour vous aider à planifier votre retraite.	35,6
C11	Vous savez à quel âge vous allez commencer à retirer, à la retraite, l'argent de votre épargne personnelle.	33,7
B3	Vous avez déjà utilisé un outil de calcul en ligne pour vous aider à planifier financièrement votre retraite (ex. : calcul de l'épargne nécessaire, calcul des revenus à la retraite, etc.)	18,5

Notes : Les questions du bloc C n'ont pas été posées aux retraités.

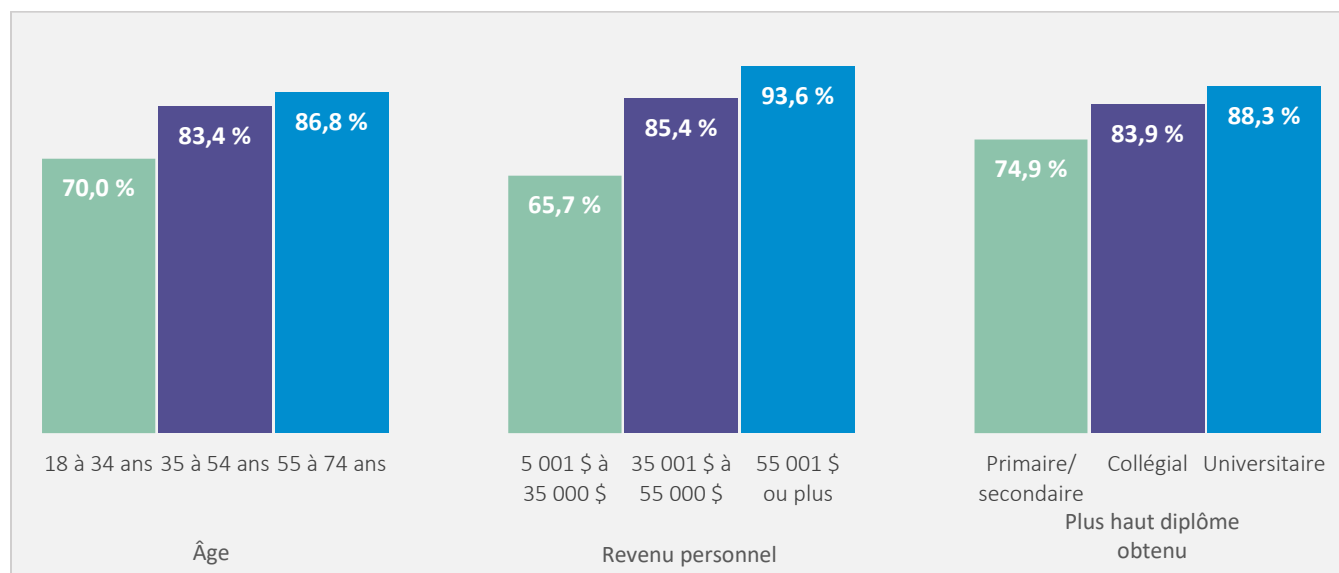
Il n'y a pas de question C4 dans le questionnaire.

De nombreuses variables influencent les réponses pour chacun de ces énoncés. Les prochaines lignes décrivent les croisements jugés les plus intéressants.

Vous connaissez les différents moyens pour épargner en vue de la retraite. (B7)

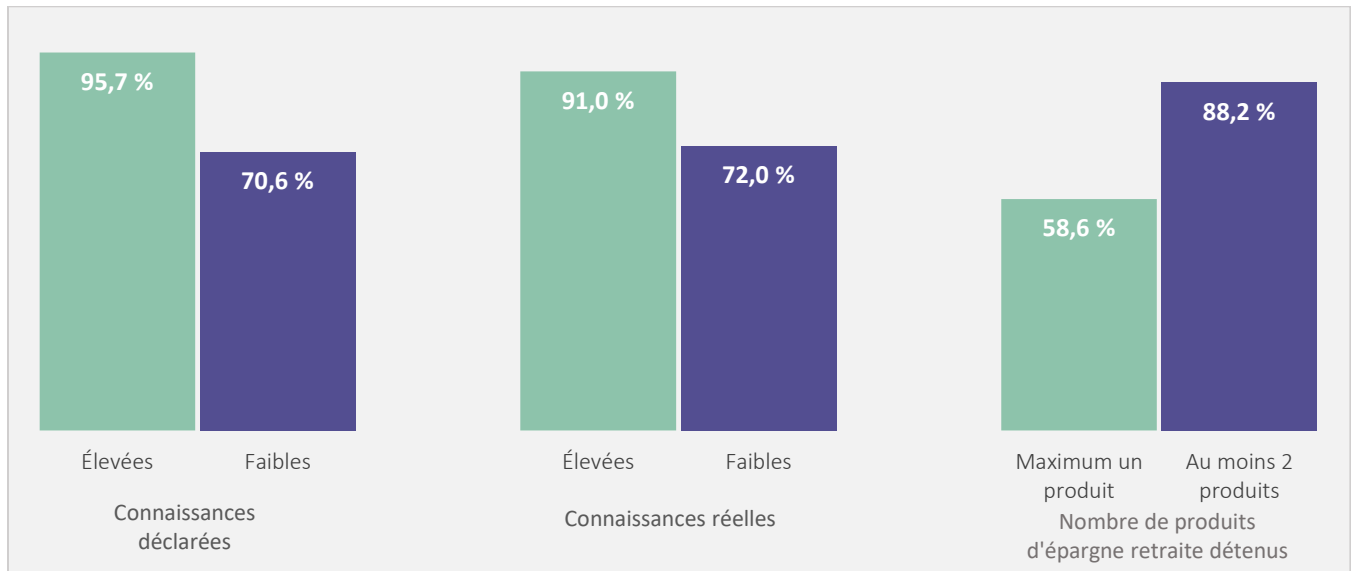
Le graphique 27 montre qu'avec l'âge, le revenu personnel et le grade de diplôme obtenu augmente la proportion de personnes affirmant connaître les moyens pour épargner en vue de la retraite. Du point de vue de l'âge, l'écart n'est pas significatif au plan statistique entre les 35 à 54 ans et les 55 à 74 ans. La langue maternelle et le montant d'épargne sont également corrélés avec cette connaissance. Ainsi, les personnes visées dont la langue maternelle est le français sont proportionnellement plus nombreuses à connaître les moyens d'épargner (82 %, contre 74 % pour les autres). Pour le montant en épargne et placements, l'écart est très prononcé, puisque 95 % des personnes ayant 50 000 \$ ou plus en épargne et placements connaissent ces moyens, comparativement à 74 % pour celles dont l'épargne est inférieure à 50 000 \$.

Graphique 27 – Proportion des personnes visées affirmant connaître les différents moyens pour épargner en vue de la retraite, selon l'âge, le revenu personnel et le plus haut diplôme obtenu



Le graphique 28 montre quant à lui qu'avoir des connaissances déclarées élevées ou des connaissances réelles élevées, ou détenir plusieurs produits d'épargne-retraite fait augmenter la proportion de gens affirmant connaître les différents moyens pour épargner pour la retraite. De plus, en proportion, davantage de personnes visées détenant au moins un des produits d'épargne (REER individuel, CELI, régime de retraite d'employeur, placements non enregistrés, autres sommes accumulées) affirment connaître les moyens pour épargner que celles n'en détenant pas, et ce, pour chacun des produits.

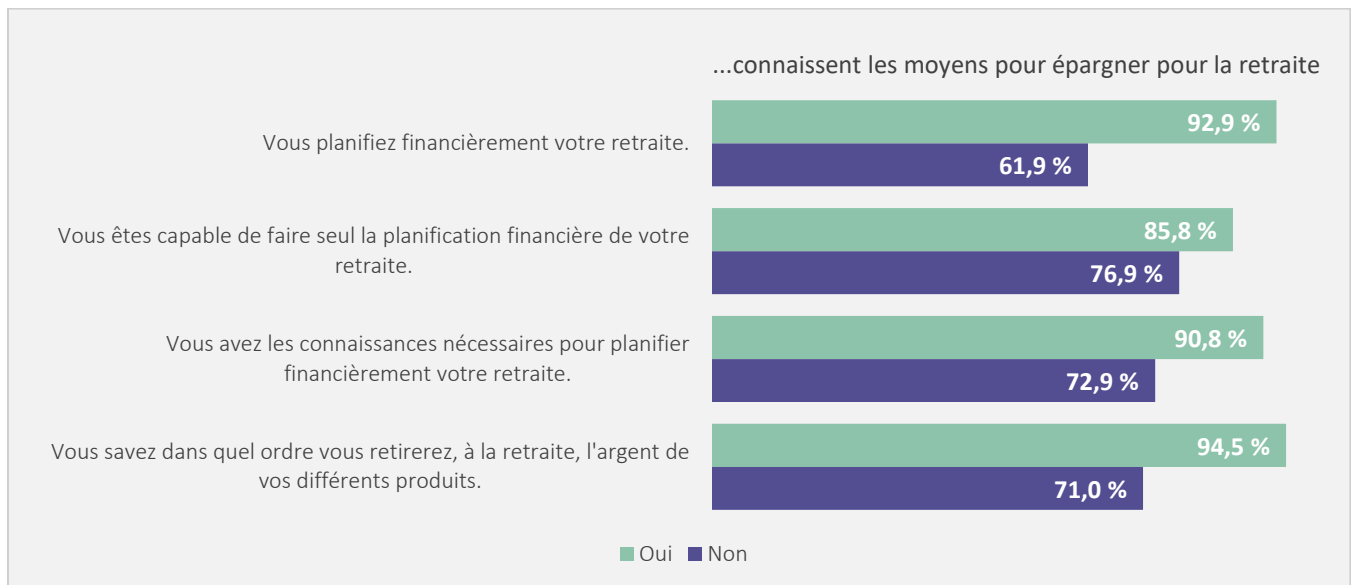
Graphique 28 – Proportion des personnes visées affirmant connaître les différents moyens pour épargner en vue de la retraite, selon trois variables



Plus de quatre personnes visées sur cinq ayant confiance d'avoir le niveau de vie espéré à la retraite, affirment connaître les moyens pour épargner (83 %) alors que c'est un peu plus des deux tiers pour celles n'étant pas confiantes (70 %). Les résultats nous apprennent aussi que celles connaissant ces moyens pensent avoir besoin d'un revenu de retraite pour plus longtemps en moyenne (22,5 ans) que celles ne les connaissant pas (20,5 ans).

Au graphique 29, on observe que certaines perceptions quant à la capacité à planifier sont corrélées à la connaissance des moyens pour épargner pour la retraite.

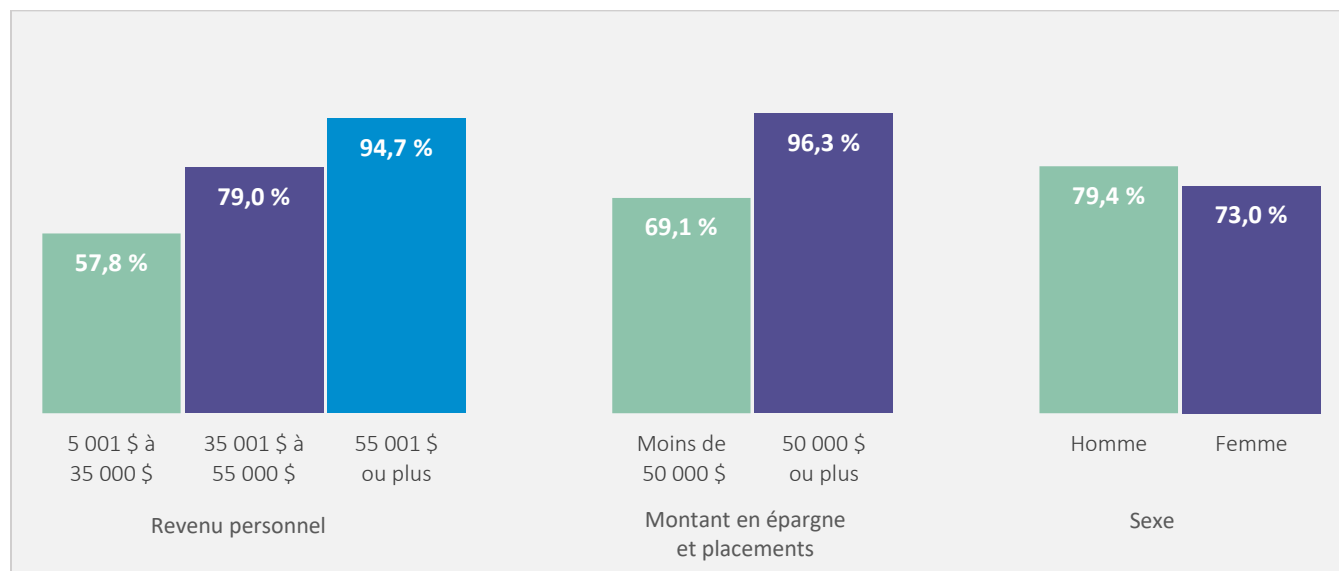
Graphique 29 – Proportion des personnes visées affirmant connaître les moyens pour épargner pour la retraite, selon les réponses positives ou négatives à quatre énoncés



Vous savez d'où proviendra votre argent lorsque vous serez à la retraite. (C2)

Étant donné qu'elles prendront leur retraite seulement dans plusieurs années, il n'est pas surprenant que les personnes visées de 18 à 34 ans soient en moins grande proportion à savoir d'où proviendra leur argent à leur retraite (65 %) que celles de 35 à 54 ans (81 %) et de 55 à 74 ans (88 %). Au graphique 30, on remarque que la proportion de personnes visées sachant d'où proviendra leur argent augmente avec le revenu ainsi qu'avec le montant en épargne et placements. On observe aussi que davantage d'hommes que de femmes le savent.

Graphique 30 – Proportion des personnes visées affirmant savoir d'où proviendra leur argent à leur retraite, selon le revenu personnel, le montant en épargne et placements et le sexe



Il existe aussi une relation entre le degré de connaissance de la planification financière de la retraite et le fait de savoir d'où proviendra l'argent à la retraite. Les personnes visées déclarant avoir des connaissances élevées (95 %) sur le sujet et celles dont les connaissances réelles sont élevées (88 %) savent davantage d'où proviendra l'argent à la retraite que celles dont les connaissances déclarées (66 %) ou réelles (68 %) sur la planification de la retraite sont plus faibles. Les personnes détenant au moins deux produits d'épargne sont aussi proportionnellement plus nombreuses à savoir d'où proviendra leur argent à la retraite (88,7 %) que celles en ayant au maximum un (50,4 %).

D'autre part, les personnes visées qui savent d'où proviendra leur argent lorsqu'elles seront à la retraite sont plus nombreuses, en proportion, à se dire avoir bon espoir d'avoir le niveau de vie souhaité à la retraite (74 %) que celles qui ne le savent pas (47 %).

Les groupes suivants, entre autres, sont aussi plus nombreux à savoir d'où proviendra leur argent à la retraite :

- Ceux qui planifient financièrement leur retraite (92 %, comparé à 56 % pour ceux qui ne planifient pas);
- Ceux qui ont confiance d'être prêts financièrement à leur retraite (84 %, comparé à 63 % pour ceux qui n'ont pas confiance);
- Ceux qui n'ont pas peur de manquer d'argent à la retraite s'ils vivent longtemps (81 %, comparé à 72 % pour ceux qui ont peur).

Enfin, les personnes visées qui savent d'où proviendra leur argent au moment de la retraite sont, de toute évidence, proportionnellement plus nombreuses (40 %) que celles ne le sachant pas (8 %) à savoir l'ordre dans lequel elles retireront l'argent de leurs différents produits d'épargne au moment de leur retraite.

Vous avez déjà pensé à votre retraite. (C8)

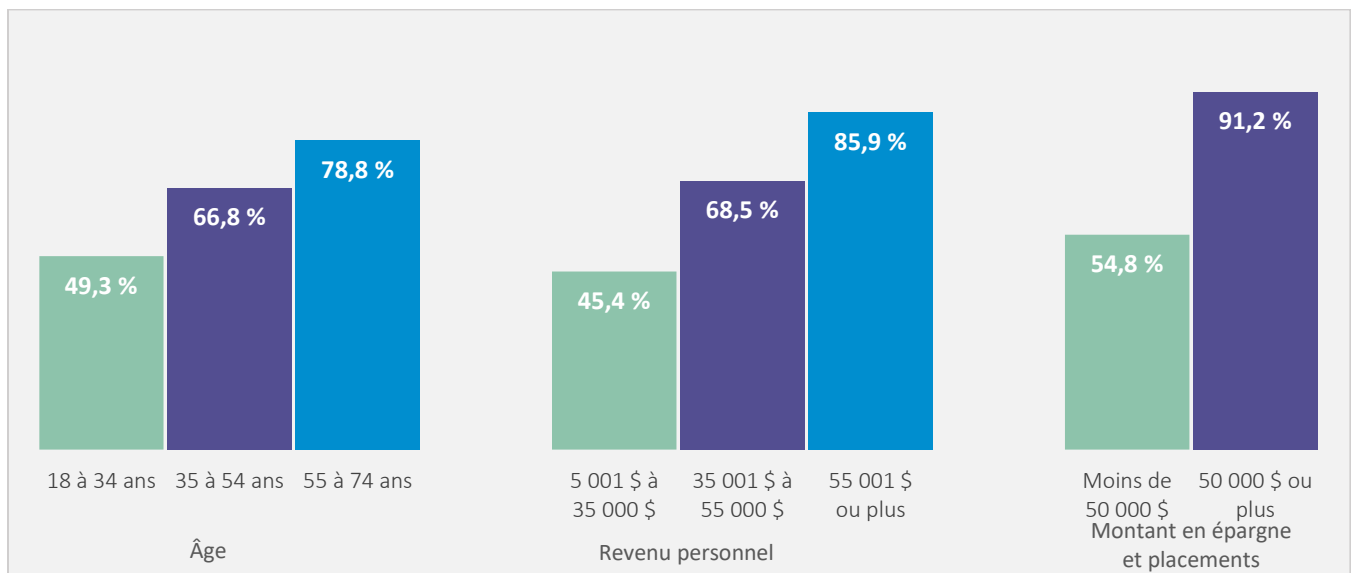
Plus les gens avancent en âge, plus ils sont nombreux à avoir déjà pensé à leur retraite. Ainsi, 64 % des personnes visées âgées de 18 à 34 ans ont déjà pensé à leur retraite, comparativement à 72 % de celles âgées de 35 à 54 ans et à 81 % de celles de 55 à 74 ans.

Par ailleurs, 66 % des personnes visées ayant déjà pensé à leur retraite affirment planifier financièrement leur retraite, contrairement à seulement 25 % de celles n'y ayant pas pensé.

Vous posez des gestes concrets pour vous assurer un revenu convenable à la retraite. (B13)

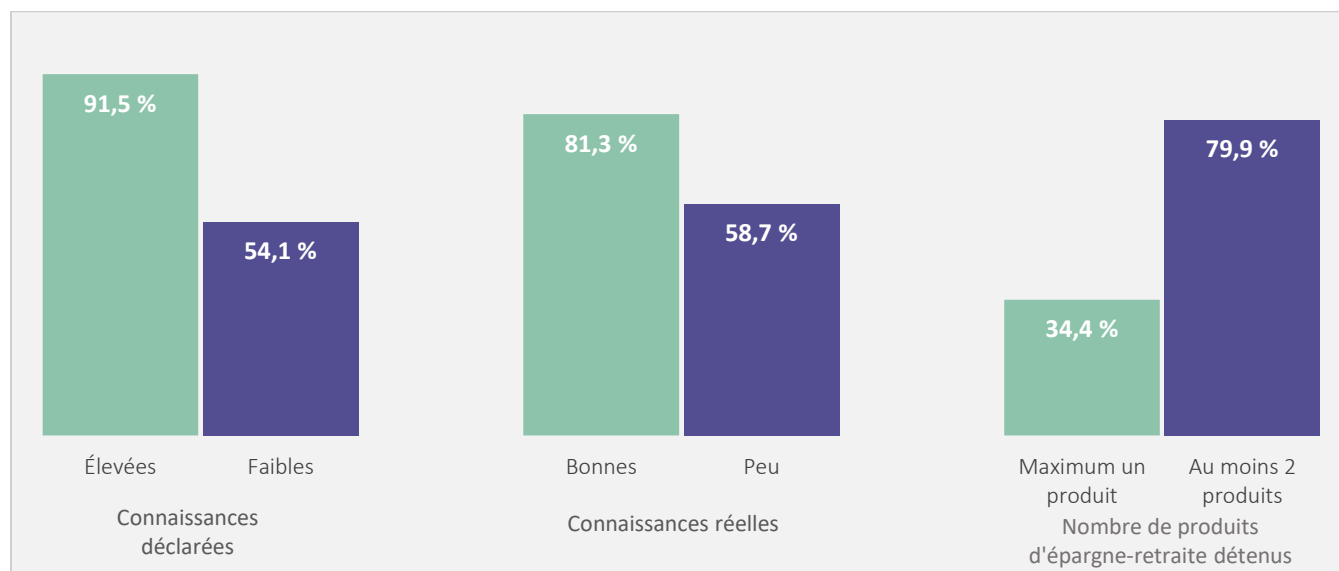
On observe au graphique 31 que la proportion de personnes visées affirmant poser des gestes concrets pour s'assurer d'un revenu convenable à la retraite augmente avec l'âge, le revenu et le montant en épargne et placements.

Graphique 31 – Proportion des personnes visées affirmant poser des gestes concrets pour s'assurer d'un revenu convenable à la retraite, selon l'âge, le revenu personnel et le montant en épargne et placements



Le graphique 32 montre quant à lui que des connaissances élevées, autant déclarées que réelles, augmentent la proportion de personnes visées qui affirment faire des gestes concrets pour s'assurer d'un revenu convenable à la retraite. On y voit aussi que les personnes visées ayant au moins deux produits d'épargne pour la retraite sont proportionnellement plus nombreuses à affirmer accomplir des gestes en vue de leur retraite.

Graphique 32 – Proportion des personnes visées affirmant poser des gestes concrets pour s’assurer d’un revenu convenable à la retraite, selon trois variables



De plus, il n’est pas surprenant de constater que les personnes visées qui planifient financièrement leur retraite sont nettement plus nombreuses, en proportion, à dire qu’elles posent des gestes concrets (91 %) que celles qui ne planifient pas (35 %). Il en est de même pour celles qui connaissent le montant de leur épargne actuelle (78 %, comparativement à 46 % pour celles qui ne le connaissent pas).

Aussi, 78 % des personnes qui affirment faire des gestes en vue de leur retraite se disent confiantes d’avoir le niveau de vie qu’elles espèrent à la retraite, alors que seulement 50 % de celles qui ne font pas de gestes pour épargner pour la retraite le sont.

Vous vous sentez concerné par votre retraite. (C7)

La proportion de personnes visées se sentant concernées par leur retraite augmente avec l’âge, passant de 53 % chez les 18 à 34 ans à 69 % chez les 35 à 54 ans et à 77 % chez les 55 à 74 ans.

Les personnes qui se sentent concernées par leur retraite sont beaucoup plus nombreuses, en proportion, à planifier financièrement leur retraite (70 %) que celles qui ne se sentent pas concernées (28 %). Elles sont aussi proportionnellement moins nombreuses à ne pas ressentir le besoin d’épargner maintenant pour la retraite, mentionnant qu’elles sentent que c’est encore loin (23 %), que celles qui ne se sentent pas concernées (57 %).

Vous pensez que vous aurez des revenus suffisants à la retraite. (B12)

Un phénomène intéressant est observable lorsque cet énoncé est mis en relation avec l’âge. En effet, les personnes visées de 35 à 54 ans sont proportionnellement moins nombreuses (55 %) que celles des deux autres groupes (65 % chez les 18 à 34 ans et 69 % chez les 55 à 74 ans) à penser avoir des revenus suffisants à la retraite. Excès de confiance chez les plus jeunes? Meilleure préparation chez les plus vieux? Réalisme chez les 35 à 54 ans?

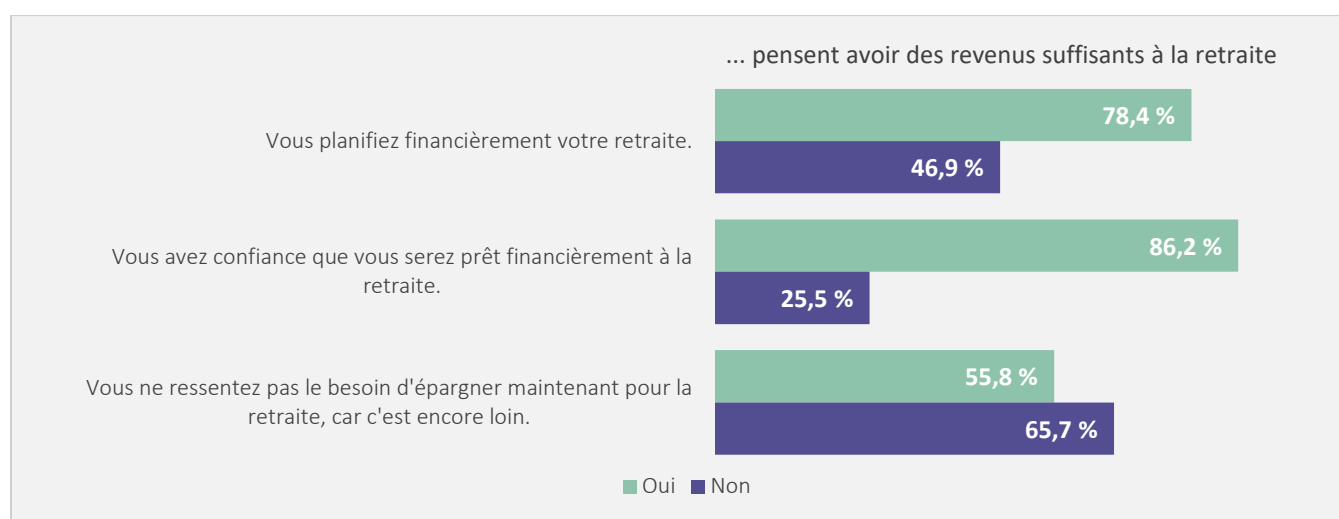
La proportion de personnes qui pensent avoir des revenus suffisants à la retraite augmente avec le revenu. Ainsi, 54 % des personnes visées ayant un revenu personnel d’entre 5 001 \$ et 35 000 \$ pensent qu’ils auront des revenus suffisants à la retraite. Cette proportion augmente à 62 % pour celles ayant un revenu d’entre 35 001 \$ et 55 000 \$, et à 81 % pour celles dont le revenu est supérieur à 55 000 \$.

Évidemment, celles ayant déjà plus de 50 000 \$ en épargne et placements sont proportionnellement plus nombreuses à penser avoir un revenu suffisant à la retraite (82 %) que celles ayant moins de 50 000 \$ (63,3 %). Il en est de même pour les

gens ayant davantage de produits d'épargne. De ce fait, 73 % des personnes visées ayant au moins deux produits d'épargne-retraite pensent avoir un revenu suffisant à la retraite, contrairement à 40 % de celles qui ont au plus un produit d'épargne.

Au graphique 33, on observe que certaines perceptions de la capacité à planifier des personnes ont été corrélées avec la connaissance des moyens pour épargner pour la retraite.

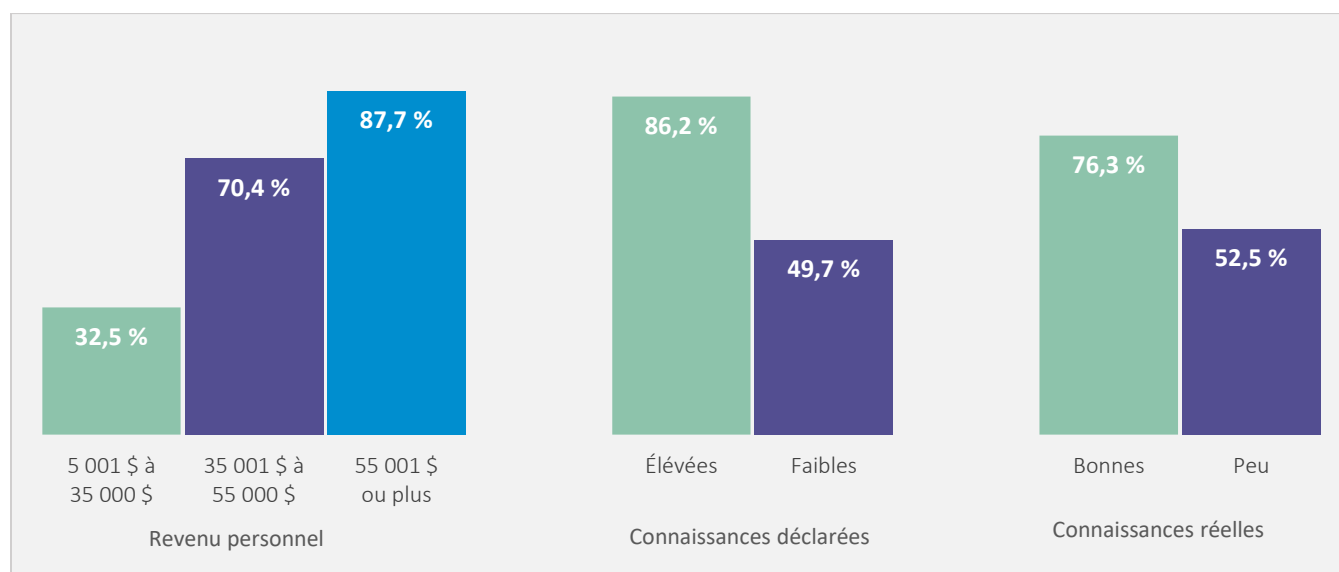
Graphique 33 – Proportion des personnes visées qui pensent avoir des revenus suffisants à la retraite, selon les réponses positives ou négatives à trois énoncés



De façon générale, vous épargnez chaque année pour la retraite. (C6)

Les personnes visées âgées de 18 à 34 ans sont proportionnellement moins nombreuses à épargner chaque année pour la retraite (49 %) que celles de 35 à 54 ans (70 %) et de 55 à 74 ans (68 %). Le graphique 34 montre que la proportion de gens qui épargnent chaque année augmente selon le revenu. Elle est aussi plus élevée chez les personnes visées déclarant avoir des connaissances élevées sur la planification financière de la retraite et chez celles en ayant des connaissances réelles élevées.

Graphique 34 – Proportion des personnes visées affirmant épargner, de façon générale, chaque année pour la retraite, selon le revenu personnel ainsi que les connaissances déclarées et réelles



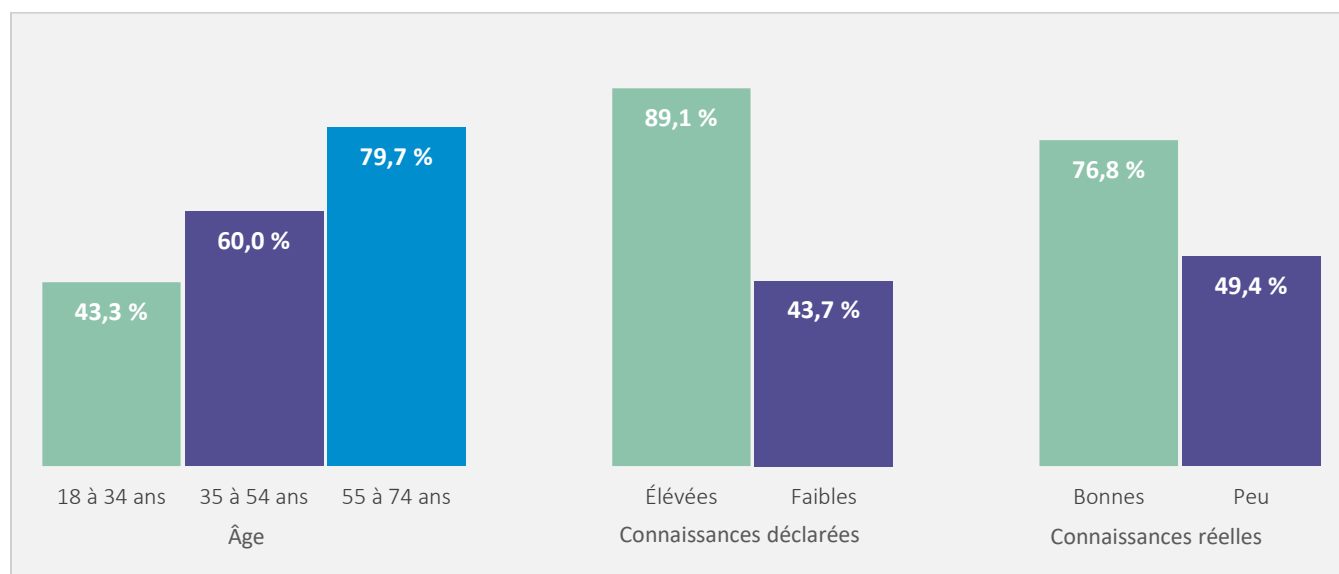
Il est intéressant de souligner que 89 % des personnes visées qui disent planifier financièrement leur retraite épargnent chaque année pour la retraite en général. Celles qui ne planifient pas se situent à l'opposé de ce comportement, alors que seulement 27 % d'entre elles épargnent chaque année.

Il n'est pas surprenant de constater que les personnes visées qui épargnent chaque année ont une vision plus optimiste de la retraite. En effet, 72 % d'entre elles ont confiance d'être prêtes financièrement à la retraite, comparativement à 48 % de celles qui n'épargnent pas chaque année. De plus, les personnes qui épargnent chaque année sont proportionnellement moins nombreuses à avoir peur de manquer d'argent (44 %) que celles qui ne le font pas (55 %).

Vous connaissez les actions à prendre pour couvrir vos dépenses à la retraite. (B10)

La connaissance des actions à poser pour couvrir les dépenses à la retraite est influencée, entre autres, par l'âge ainsi que les connaissances déclarées et réelles (graphique 35).

Graphique 35 – Proportion des personnes visées affirmant connaître les actions à prendre pour couvrir leurs dépenses à la retraite, selon l'âge ainsi que les connaissances déclarées et réelles



Les personnes visées qui planifient financièrement leur retraite sont largement plus nombreuses (80 %), en proportion, que celles ne planifiant pas (35 %) à connaître ces actions à entreprendre. Inversement, celles pour qui la planification financière de la retraite est complexe sont proportionnellement moins nombreuses à les connaître (49 %) que celles ne considérant pas que cette planification est complexe (77 %).

Vous connaissez l'effet du nombre d'années d'épargne sur les revenus à la retraite. (B6)

Pour qu'ils puissent commencer leur préparation à la retraite le plus tôt possible, il serait important que les jeunes sachent que plus ils épargnent tôt, plus leur épargne rapporte. Les résultats du sondage montrent toutefois que plus les gens avancent en âge, plus ils sont nombreux, en proportion, à connaître l'effet du nombre d'années d'épargne sur les revenus à la retraite. Ainsi, 44 % des personnes visées de 18 à 34 ans connaissent cet effet, alors que 59 % des 35 à 54 ans et 71 % des 55 à 74 ans le connaissent.

Il est néanmoins intéressant de constater que parmi les personnes visées connaissant l'effet du nombre d'années d'épargne sur les revenus à la retraite ont, en proportion, davantage commencé à épargner avant l'âge de 30 ans (66 %) plutôt qu'à 30 ans ou après (57 %).

Épargner pour la retraite est prévu dans le budget. (C13)

Les résultats nous montrent que les jeunes sont moins enclins que les autres à prévoir d'épargner pour la retraite dans leur budget. En effet, 47 % des personnes visées de 18 à 34 ans ont prévu de le faire, alors que cette proportion est de 65 % chez les 35 à 54 ans et de 64 % chez les 55 à 74 ans.

D'autre part, les personnes visées qui préfèrent payer toutes leurs dettes avant d'épargner pour la retraite sont proportionnellement moins nombreuses à avoir ce poste de dépense dans leur budget (48 %) que celles qui n'ont pas cette préférence (78 %). Le constat est le même pour celles qui ne ressentent pas le besoin d'épargner maintenant pour la retraite, car c'est encore loin pour elles (31 %, comparativement à 72 % pour celles qui ressentent le besoin d'épargner maintenant).

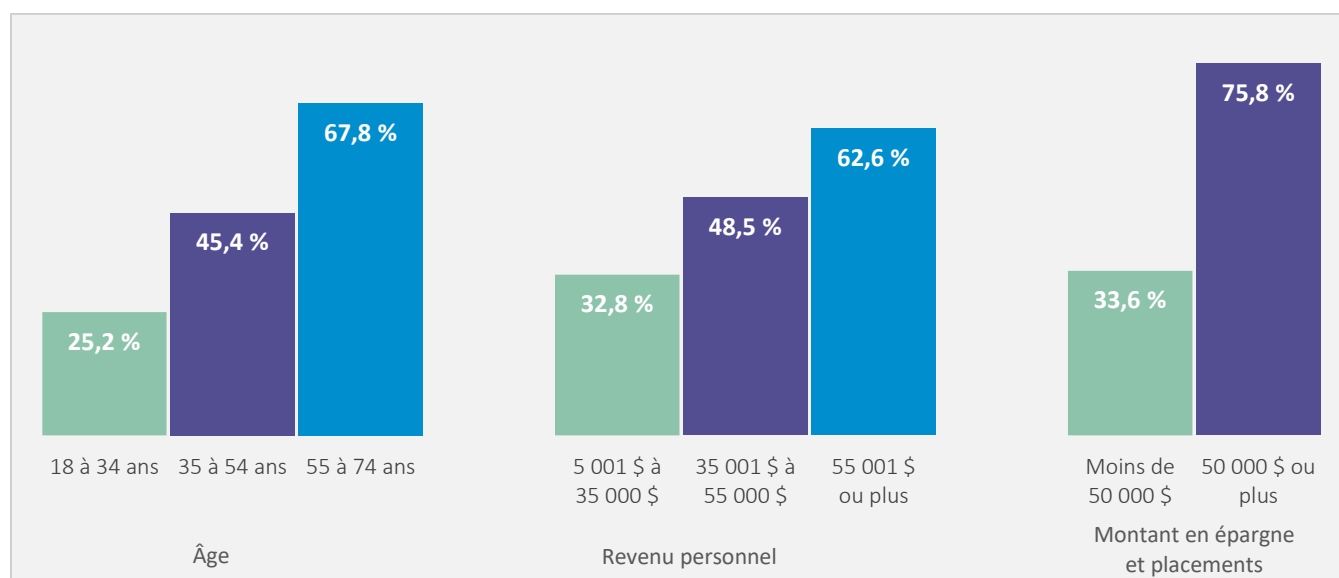
Vous avez pris le temps de réfléchir à vos projets de retraite. (C4)

Il n'est pas surprenant de constater que la proportion de personnes visées ayant pris le temps de réfléchir à leurs projets de retraite augmente avec l'âge. Elle se situe à 34 % chez les 18 à 34 ans et augmente à 52 % chez les 35 à 54 ans, puis à 74 % chez les 55 à 74 ans.

Vous avez pris le temps d'évaluer l'argent dont vous aurez besoin à la retraite. (B9)

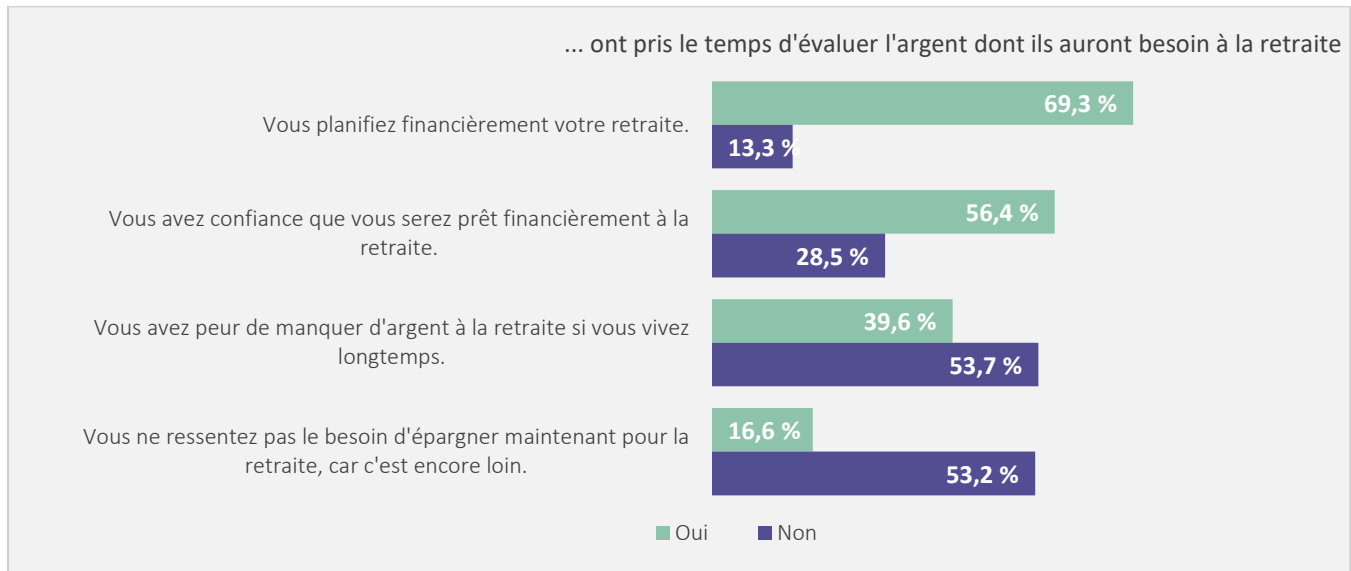
Le graphique 36 montre que l'âge, le revenu personnel et le montant en épargne et placements exercent une influence sur le fait d'avoir pris le temps d'évaluer la somme d'argent nécessaire pour bien vivre à la retraite.

Graphique 36 – Proportion des personnes visées affirmant avoir pris le temps d'évaluer la somme d'argent dont elles auront besoin à la retraite, selon l'âge, le revenu personnel et le montant en épargne et placements



Au graphique 37, on voit entre autres que le fait de planifier financièrement sa retraite va de pair avec le fait de prendre le temps d'évaluer la somme d'argent dont on aura besoin à la retraite, tout comme le besoin d'épargner maintenant pour la retraite.

Graphique 37 – Proportion des personnes visées affirmant avoir pris le temps d'évaluer la somme d'argent dont ils auront besoin à la retraite, selon les réponses positives ou négatives à quatre énoncés



Les données recueillies permettent aussi de savoir que les personnes visées qui ont pris le temps d'évaluer la somme d'argent dont elles auront besoin à la retraite pensent avoir besoin d'un revenu de retraite pour un plus grand nombre d'années en moyenne (23,0 ans) que celles qui ne l'ont pas fait (21,5 ans).

La planification financière de votre retraite fait partie de vos préoccupations actuelles. (C5)

La proportion de personnes visées préoccupées actuellement par la planification financière de leur retraite augmente avec l'âge, passant de 31 % chez les 18 à 34 ans à 51 % chez les 35 à 54 ans, et à 64 % chez les 55 à 74 ans.

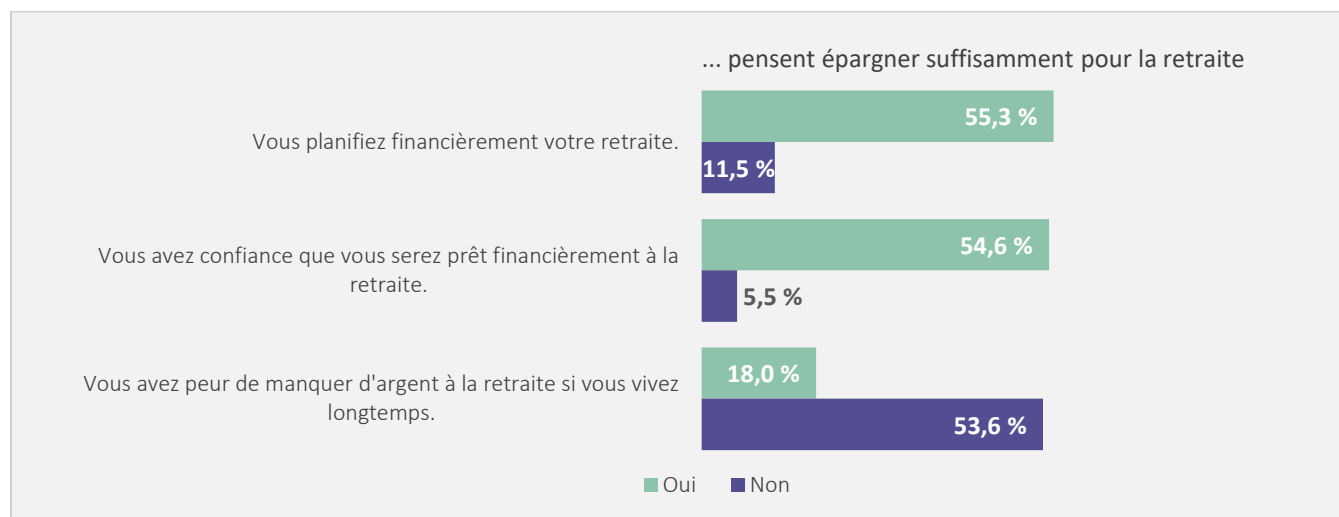
D'autre part, il n'est pas étonnant de constater que 81 % des personnes visées qui sont préoccupées par leur retraite la planifient financièrement, comparativement à seulement 35 % de celles pour qui la retraite n'est pas une préoccupation. C'est aussi sans grande surprise que nous apprenons que les personnes qui ne ressentent pas le besoin d'épargner maintenant pour leur retraite, car c'est encore loin selon elles, sont proportionnellement moins nombreuses à être préoccupées par leur retraite (16 %) que celles qui ressentent le besoin d'épargner avec cet objectif en tête (49 %).

Vous pensez que vous épargnez suffisamment pour la retraite. (C9)

Les jeunes sont conscients qu'ils n'épargnent pas suffisamment pour leur retraite. En effet, le groupe des 18 à 34 ans présente une proportion inférieure de personnes visées pensant épargner suffisamment pour cette raison (28 %) que les groupes des 35 à 54 ans (39 %) et des 55 à 74 ans (46 %). De plus, en toute logique, celles qui ont moins d'épargne ne croient pas épargner suffisamment. Concrètement, seulement 25 % des personnes visées ayant moins de 50 000 \$ en épargne et placements pensent épargner suffisamment pour la retraite, alors que cette donnée grimpe à 67 % chez celles ayant 50 000 \$ ou plus en épargne et placements.

Les personnes visées qui planifient financièrement leur retraite, qui ont confiance d'être prêtes financièrement à la retraite et qui n'ont pas peur de manquer d'argent à la retraite sont proportionnellement plus nombreuses à dire qu'elles épargnent suffisamment pour la retraite (graphique 38).

Graphique 38 – Proportion des personnes visées affirmant qu’elles pensent épargner suffisamment pour la retraite, selon certains énoncés



Il est aussi intéressant de constater que les personnes visées qui affirment épargner suffisamment pour la retraite ont l’intention de prendre leur retraite à un âge moins avancé en moyenne (62,4 ans) que celles qui ne pensent pas épargner suffisamment (64,0 ans).

Indicateur de sensibilisation à la planification financière de la retraite

Un indicateur de sensibilisation à la planification financière de la retraite a été développé à partir des données recueillies par ce sondage dans le but de suivre l’évolution de la sensibilisation de la population au cours des prochaines années. Cet indicateur concerne les personnes visées de 18 à 74 ans et plus qui ne sont pas retraitées. Des analyses statistiques ont été effectuées pour déterminer les énoncés à inclure dans le calcul de l’indice. Les dix énoncés présentés au tableau 14 ont été retenus à la suite de ces analyses. La méthode complète de développement de l’indicateur est présentée à l’annexe I.

Tableau 14 – Liste des énoncés composant l’indicateur de sensibilisation à la planification financière de la retraite

#	Énoncés
B5	S'est informé(e) sur la planification financière de la retraite
B7	Connaît les différents moyens pour épargner en vue de la retraite
B10	Connaît les actions à prendre pour couvrir ses dépenses à la retraite
B12	Pense qu'il ou elle aura des revenus suffisants à la retraite
C2	Sait d'où proviendra son argent lorsqu'il ou elle sera à la retraite
C4	A pris le temps de réfléchir à ses projets de retraite
C5	La planification financière de sa retraite fait partie de ses préoccupations actuelles
C7	Se sent concerné(e) par sa retraite
C8	A déjà pensé à sa retraite
C9	Pense épargner suffisamment pour la retraite

Pour que l'on considère qu'une personne est sensibilisée à la planification financière de la retraite, il faut qu'au moins sept des dix énoncés s'appliquent à elle. En vertu de cet indicateur, 47 % des personnes visées de 18 à 74 ans non retraitées sont sensibilisées à la planification financière de la retraite.

Indicateur de planification financière de la retraite

Un indicateur de planification de la retraite a aussi été créé. Il concerne les personnes visées de 25 à 74 ans qui ne sont pas retraitées. Cet indicateur permettra de mesurer l'atteinte de l'objectif 2.2 du *Plan stratégique 2020-2023* de Retraite Québec : « Sensibiliser et accompagner les citoyens dans la planification financière de leur retraite ». Des analyses statistiques ont été réalisées pour constituer cet indice, qui comprend finalement les 19 énoncés présentés au tableau 15. La méthode complète du développement de l'indicateur est décrite à l'annexe I.

Tableau 15 – Liste des énoncés composant l'indicateur de planification financière de la retraite

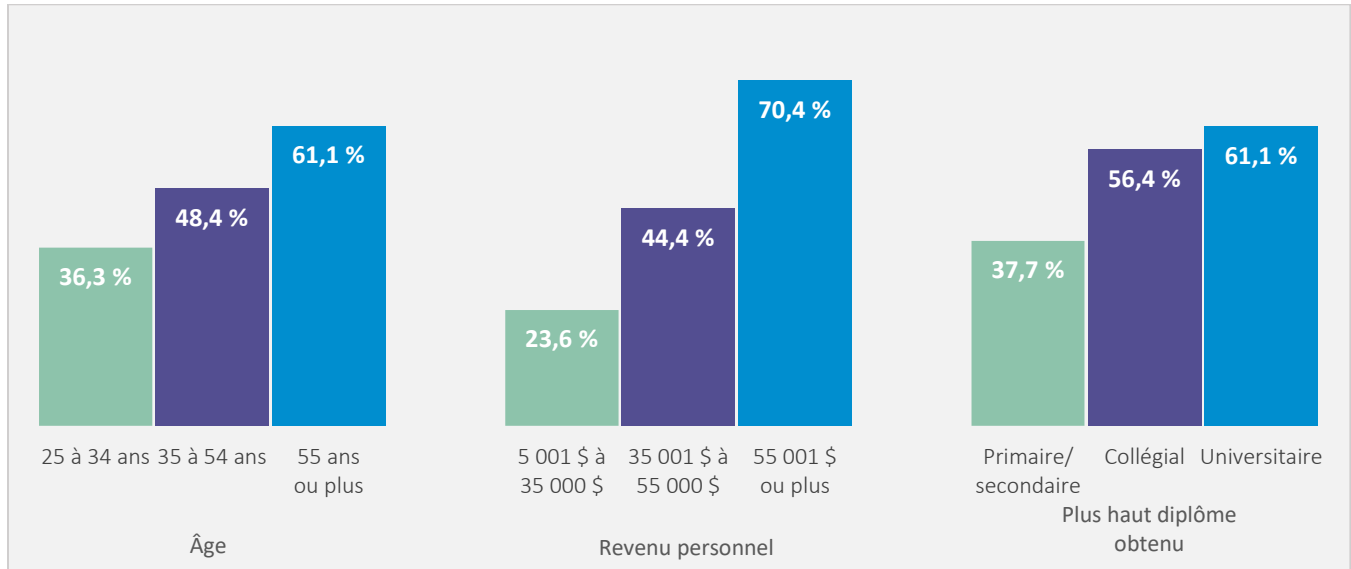
#	Énoncés
B1	A déjà calculé la somme à épargner chaque année pour avoir un revenu convenable à la retraite
B2	A rencontré un spécialiste pour l'aider à planifier sa retraite
B5	S'est informé sur la planification financière de la retraite
B6	Connaît l'impact du nombre d'années d'épargne sur le revenu à la retraite
B7	Connaît les différents moyens pour épargner en vue de la retraite
B8	A une idée du nombre d'années pendant lesquelles elle aura besoin d'un revenu de retraite
B9	A pris le temps d'évaluer l'argent dont elle a besoin à la retraite
B10	Connaît les actions à prendre pour couvrir ses dépenses à la retraite
B11	S'est déjà fixé des objectifs d'épargne en vue de la retraite
B13	Pose des gestes concrets pour s'assurer un revenu convenable à la retraite
B14	Connaît les avantages de bien gérer la façon de retirer son épargne lorsqu'elle sera à la retraite
B15	Connaît l'effet du retrait de son épargne sur l'impôt qu'elle aura à payer à la retraite
C1	A épargné au moins une fois pour la retraite au cours des trois dernières années
C2	Sait d'où proviendra son argent lorsqu'elle sera à la retraite
C6	Épargne chaque année pour la retraite
C9	Pense qu'elle épargne suffisamment pour la retraite
C12	Épargner pour la retraite fait partie de ses priorités d'épargne
C13	Épargner pour la retraite est prévu dans son budget
*	Considère qu'elle connaît bien certains éléments liés à la planification financière de la retraite

* Pour conclure qu'un répondant considère bien connaître certains éléments liés à la planification financière de la retraite, il doit avoir répondu « Très élevé » ou « Assez élevé » pour au moins trois des quatre questions de connaissances déclarées.

Pour que l'on considère qu'une personne planifie sa retraite, il faut qu'au moins 12 des 19 énoncés s'appliquent à elle. En vertu de cet indicateur, 48 % des personnes visées de 25 à 74 ans non retraitées planifient leur retraite.

L'indicateur augmente en fonction de l'âge, et aussi en fonction du revenu (graphique 39). L'indicateur des personnes ayant obtenu un diplôme collégial ou universitaire est aussi plus élevé que celui des gens ayant obtenu au maximum un diplôme secondaire.

Graphique 39 – Indicateur de planification financière de la retraite, selon l'âge, le revenu personnel et le plus haut diplôme obtenu



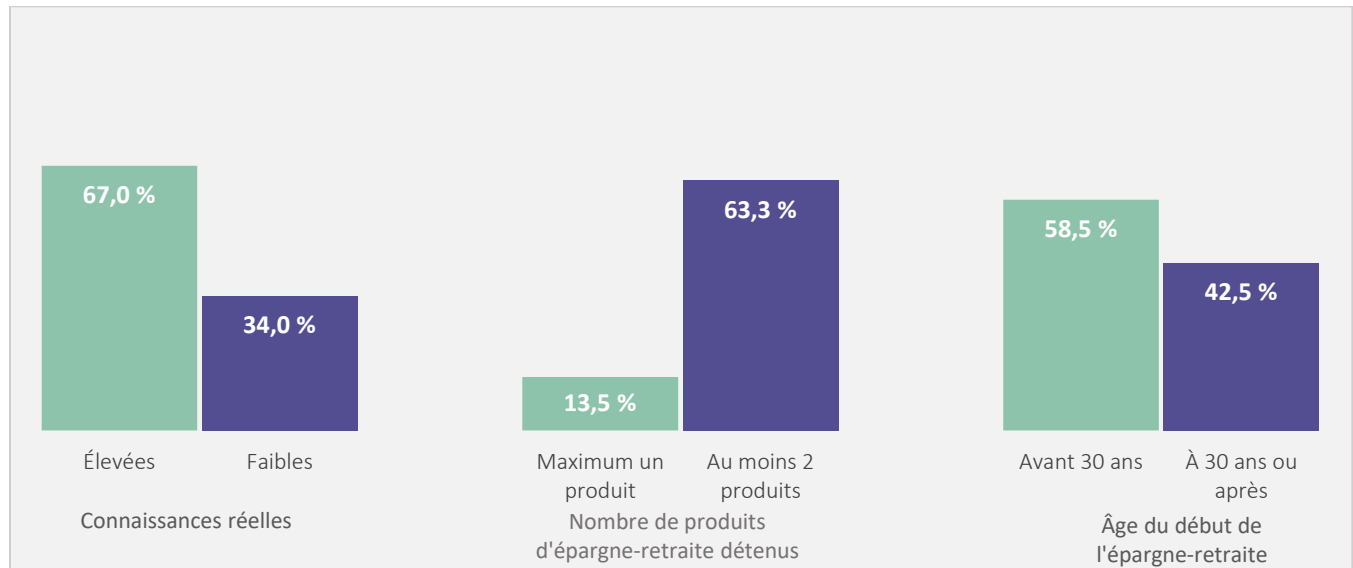
L'indicateur de planification financière de la retraite est également plus élevé pour les groupes suivants :

- Ceux vivant en couple (54 %, comparativement à 38 % pour les personnes vivant seules);
- Ceux qui sont propriétaires du logement qu'ils habitent (62 %, comparativement à 29 % pour ceux qui ne sont pas propriétaires);
- Ceux pour qui le français est la première langue apprise (50 %, comparativement à 41 % pour les autres);
- Ceux ayant 50 000 \$ ou plus en épargne et placements (80 %, comparativement à 34 % pour ceux ayant moins de 50 000 \$ en épargne et placements);
- Les hommes (52 %, comparativement à 44 % pour les femmes).

Le graphique 40 montre que l'indicateur de planification financière de la retraite est plus élevé pour les personnes visées ayant des connaissances réelles élevées sur la planification de la retraite, de même que pour celles ayant au moins deux produits d'épargne ou qui ont commencé à épargner avant l'âge de 30 ans.

Seulement 6 % des personnes visées n'ayant aucun produit d'épargne sont considérées comme planifiant leur retraite. Aussi, pour chacun des cinq produits d'épargne étudiés, l'indicateur est plus élevé chez les gens qui en détiennent que chez ceux n'en détenant pas. Enfin, les personnes considérées comme planifiant leur retraite détiennent en moyenne 3,0 produits d'épargne-retraite, alors que c'est 1,6 produit, en moyenne, pour les autres.

Graphique 40 – Indicateur de planification financière de la retraite, selon les connaissances réelles, le nombre de produits d'épargne-retraite détenus et l'âge du début de l'épargne pour la retraite

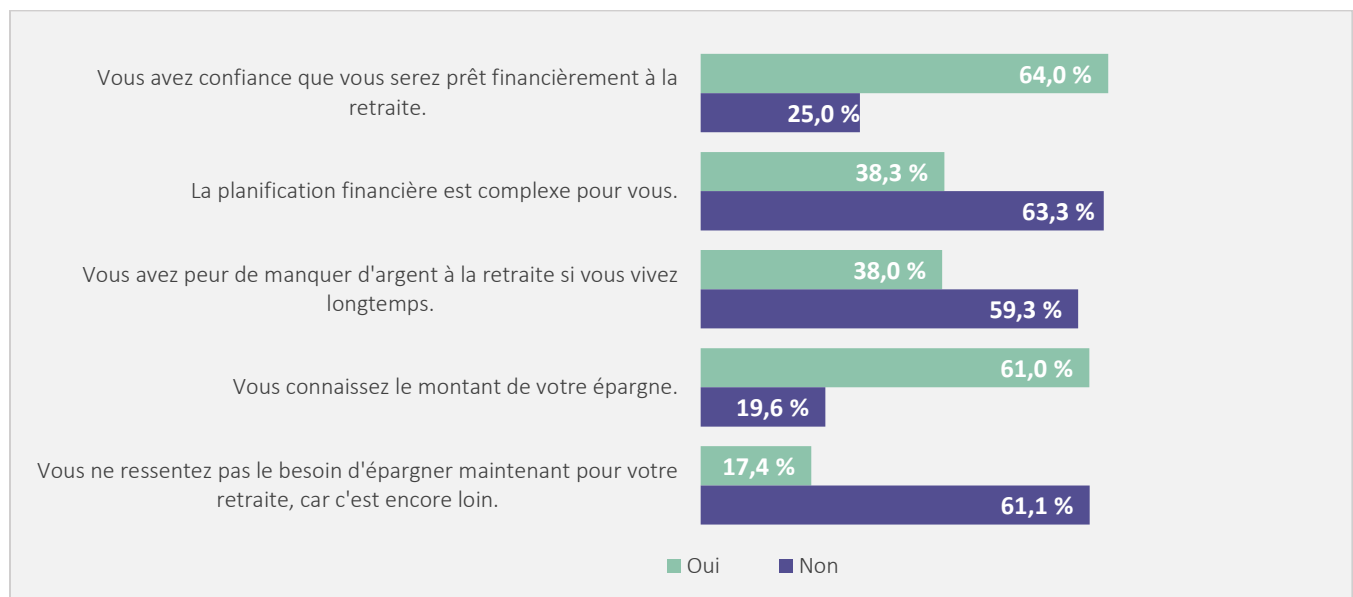


Les personnes considérées comme planifiant leur retraite sont plus confiantes d'avoir le niveau de vie espéré à la retraite : 81 % d'entre elles sont confiantes, comparativement à 51 % pour les autres.

Les personnes considérées comme planifiant leur retraite, selon les critères de l'indicateur, prévoient prendre leur retraite plus jeunes en moyenne (63,3 ans) et pensent avoir besoin d'un revenu de retraite pour plus longtemps en moyenne (23,4 ans) que celles ne planifiant pas, pour qui l'âge moyen de la prise de retraite est de 64,1 ans, et le nombre moyen d'années nécessitant un revenu de retraite est de 20,9 ans.

Le graphique 41 montre quelques autres variables qui sont corrélées avec l'indicateur de planification.

Graphique 41 – Indicateur de planification financière de la retraite, selon certains énoncés



Comportements selon les catégories d'âge

Les résultats précédents montrent que l'âge exerce une influence importante sur les comportements et les attitudes face à la planification financière de la retraite. Cette section vise à dresser un portrait de ces comportements et attitudes spécifiquement selon les différents groupes d'âge. L'annexe III présente les résultats par groupes d'âge sous forme de tableau-synthèse.

Les 18 à 24 ans

Les personnes visées de 18 à 24 ans sont majoritairement des travailleurs et travailleuses, y compris celles en congé ou au chômage (58 %). Les autres sont aux études (37 %) ou ont une autre occupation (5 %). Leur portrait sociodémographique se complète comme suit :

- 44 % de ces personnes ont obtenu au maximum un diplôme secondaire; 34 %, un diplôme collégial; et 21 %, un diplôme universitaire;
- 78 % d'entre elles vivent seules;
- 90 % n'ont pas d'enfant de moins de 18 ans à la maison;
- 80 % ne sont pas propriétaires de leur logement;
- 77 % ont appris le français en premier;
- 74 % ont des revenus d'entre 5 001 \$ et 35 000 \$;
- 96 % ont moins de 50 000 \$ en épargne et placements;
- 51 % sont des hommes.

Seulement 13 % des personnes visées entre 18 et 24 ans déclarent avoir des connaissances élevées relativement à la planification financière de la retraite. C'est concernant les régimes de retraite publics qu'elles jugent leurs connaissances comme étant les moins bonnes. En effet, à peine 17 % déclarent avoir une connaissance élevée de ce sujet, alors qu'elles sont au moins 22 % à avoir un tel degré de connaissance des autres sujets. Pour ce qui est des connaissances réelles, elles sont élevées pour 25 % des gens. À cet égard, ils ont eu en moyenne 5,4 bonnes réponses sur 11.

Le tableau 16 présente les pourcentages de personnes visées de 18 à 24 ans auxquelles divers énoncés de comportements s'appliquent. On y voit que presque la totalité des personnes connaît les entrées et les sorties d'argent de ses comptes (98 %). Il est intéressant de constater que même si ce n'est pas pour la retraite, une forte majorité de gens a déjà une habitude d'épargne (89 %). La planification de la retraite étant un sujet complexe pour la plupart (65 %), peu considèrent en avoir les connaissances nécessaires (26 %), raison pour laquelle la majorité considère avoir besoin d'un spécialiste pour l'aider (75 %). Selon leur perception, ces gens sont peu nombreux en proportion à affirmer planifier financièrement leur retraite (31 %).

Tableau 16 – Proportion de personnes visées de 18 à 24 ans à qui s'applique l'énoncé

#	Énoncés	%
D18	Vous connaissez les entrées (paye et autres) et les sorties d'argent (loyer, assurances, remboursement de prêts, etc.) de vos comptes.	97,5
D17	Vous épargnez pour des projets.	88,8
D2	Vous avez confiance que vous serez prêt financièrement au moment de votre retraite.	77,8
D4	Vous avez besoin d'un spécialiste pour vous accompagner dans la planification financière de votre retraite.	75,0
D10	Vous préférez payer toutes vos dettes avant de penser à épargner pour la retraite.	74,7
D16	Vous faites un budget.	72,6
D6	La planification financière de la retraite est complexe pour vous.	65,4
D11	Vous ne ressentez pas le besoin d'épargner maintenant pour la retraite, car c'est encore loin.	63,9
D8	Vous connaissez le montant de votre épargne actuelle.	56,0
D15	Vous prévoyez épargner pour la retraite au cours des deux prochaines années.	54,9
D7	Vous avez peur de manquer d'argent à la retraite si vous vivez longtemps.	35,9
D14	Vous savez qu'en retardant le début de vos rentes des régimes publics, celles-ci seront augmentées.	34,5
D3	Vous êtes capable de faire seul la planification financière de votre retraite.	31,4
D1	Vous planifiez financièrement votre retraite.	31,0
D5	Vous avez les connaissances nécessaires pour planifier financièrement votre retraite.	25,5
D12	Les rentes de retraite des gouvernements (Régime de rentes du Québec, pension de la Sécurité de la vieillesse, etc.) seront suffisantes pour bien vivre à votre retraite.	22,9
D13	Vous savez dans quel ordre vous retirerez, à la retraite, l'argent de vos différents produits d'épargne.	16,1

Notes : Il n'y avait pas de question D9 dans le questionnaire.

Le CELI et les placements non enregistrés (48 %) sont les produits d'épargne-retraite les plus possédés par ce groupe d'âge. Seulement 23 % des personnes qui en font partie ont un REER individuel et 34 %, un régime de retraite d'employeur. Compte tenu du fait qu'un certain nombre de personnes visées sont aux études, c'est un résultat logique. Il est toutefois intéressant de mentionner que 20 % des personnes visées de 18 à 24 ans n'ont aucun produit d'épargne-retraite.

Les personnes de ce groupe ont l'intention de prendre leur retraite en moyenne à 61,7 ans et pensent avoir besoin d'un revenu de retraite pour 21,8 ans en moyenne.

Concernant les dix énoncés qui composent l'indicateur de sensibilisation, les personnes visées de 18 à 24 ans ont en moyenne 4,5 énoncés qui s'appliquent à elles. Il en résulte que 21 % sont considérées comme sensibilisées à la planification financière de leur retraite. Aucun résultat n'est disponible pour l'indicateur de planification puisqu'elles ne sont pas visées par cette mesure.

En s'attardant sur quelques énoncés plus précis, on constate que malgré leur jeune âge, 63 % des personnes visées de 18 à 24 ans ont déjà pensé à leur retraite et que 49 % de ces personnes visées se sentent concernées par celle-ci. Ça ne fait toutefois pas partie de leurs préoccupations actuelles (80 %), et par conséquent, elles ne sont généralement pas rendues à l'étape d'accomplir des gestes pour la préparer. En effet, parmi ces personnes :

- 43 % font des gestes concrets pour s'assurer d'avoir un revenu convenable à la retraite;
- 37 % ont prévu dans leur budget d'épargner pour la retraite;
- 36 % épargnent chaque année pour la retraite;
- 35 % ont épargné pour la retraite au moins une fois au cours des trois dernières années;
- 32 % ont des objectifs d'épargne en vue de la retraite;
- 15 % ont déjà calculé ou fait calculer la somme qu'elles doivent épargner pour avoir un revenu convenable à la retraite.

Elles sont conscientes de ne pas accomplir de gestes, car seulement 22 % pensent épargner suffisamment pour la retraite. En revanche, elles sont optimistes, car 80 % sont sûres d'avoir le niveau de vie espéré à la retraite. L'annexe III fournit davantage de résultats concernant les énoncés liés aux comportements à l'égard de la planification financière de la retraite.

Les 25 à 34 ans

Les personnes visées de 25 à 34 ans sont des travailleurs et travailleuses, y compris celles en congé ou au chômage, dans une forte majorité (86 %). Pour près de la moitié de ces personnes, le plus haut diplôme obtenu est celui du secondaire (46 %), alors qu'un peu plus du tiers d'entre elles ont un diplôme universitaire (36 %). Les autres ont un diplôme collégial (17 %). Les personnes de ce groupe d'âge sont aussi :

- 61 % à vivre en couple;
- 53 % à ne pas avoir d'enfant de moins de 18 ans vivant avec elles;
- 56 % à être propriétaires du logement qu'elles habitent;
- 78 % à avoir appris le français en premier;
- 37 % à avoir un revenu personnel d'entre 5 001 \$ et 35 000 \$; 34 %, d'entre 35 001 \$ et 55 000 \$; et 29 %, supérieur à 55 000 \$;
- 88 % à détenir moins de 50 000 \$ en épargne et placements;
- 51 % à être des femmes.

Près des trois quarts des personnes visées de ce groupe d'âge déclarent avoir de faibles connaissances sur les sujets concernant la retraite. C'est sur les régimes publics que la proportion de gens déclarant avoir des connaissances élevées est la plus faible (27 %), la proportion étant de plus de 35 % pour les autres sujets. Il y a un peu plus du tiers des personnes visées de 25 à 34 ans qui ont des connaissances réelles élevées (36 %) sur les régimes publics. À cet égard, elles ont donné en moyenne 5,9 bonnes réponses sur 11.

Le tableau 17 montre, entre autres, que les gens de ce groupe d'âge assument généralement le fait de ne pas avoir les capacités de planifier financièrement leur retraite. En effet, peu considèrent avoir les connaissances nécessaires (33 %) pour réaliser faire seul leur planification (35 %). Il en résulte que 70 % d'entre eux affirment avoir besoin d'un spécialiste pour les accompagner dans cette démarche.

Tableau 17 – Proportion de personnes visées de 25 à 34 ans à qui s'applique l'énoncé

#	Énoncés	%
D4	Vous avez besoin d'un spécialiste pour vous accompagner dans la planification financière de votre retraite.	70,3
D8	Vous connaissez le montant de votre épargne actuelle.	65,0
D10	Vous préférez payer toutes vos dettes avant de penser à épargner pour la retraite.	64,5
D2	Vous avez confiance que vous serez prêt financièrement au moment de votre retraite.	62,8
D1	Vous planifiez financièrement votre retraite.	50,3
D7	Vous avez peur de manquer d'argent à la retraite si vous vivez longtemps.	46,7
D11	Vous ne ressentez pas le besoin d'épargner maintenant pour la retraite, car c'est encore loin.	43,5
D14	Vous savez qu'en retardant le début de vos rentes des régimes publics, celles-ci seront augmentées.	41,6
D3	Vous êtes capable de faire seul la planification financière de votre retraite.	34,6
D5	Vous avez les connaissances nécessaires pour planifier financièrement votre retraite.	32,8
D6	La planification financière de la retraite est complexe pour vous.	31,4
D13	Vous savez dans quel ordre vous retirerez, à la retraite, l'argent de vos différents produits d'épargne.	20,8
D12	Les rentes de retraite des gouvernements (Régime de rentes du Québec, pension de la Sécurité de la vieillesse, etc.) seront suffisantes pour bien vivre à votre retraite.	12,3

Notes : Il n'y avait pas de question D9 dans le questionnaire.

Près d'une personne visée de 25 à 34 ans sur cinq n'a aucun produit d'épargne-retraite (16 %), alors que les deux tiers d'entre elles ont au moins deux produits (66 %) de ces produits. Le régime de retraite d'employeur (54 %) et le CELI (53 %) sont les produits les plus détenus par les répondants.

En moyenne, ces personnes prendront leur retraite à 62,6 ans et pensent avoir besoin d'un revenu pour 23,3 ans.

En ce qui a trait à l'indicateur de sensibilisation, 5,4 énoncés en moyenne sur 10 s'appliquent à elles. Ainsi, 39 % d'entre elles sont considérées comme sensibilisées à la planification financière de la retraite. Pour ce qui est de l'indicateur de planification, 8,9 énoncés en moyenne sur 19 s'appliquent à elles. Dans l'ensemble, c'est 36 % des personnes visées qui sont considérées comme planifiant leur retraite.

Plus spécifiquement, 71 % des personnes visées de 25 à 34 ans ont déjà pensé à leur retraite. Au-delà de simplement y penser, 60 % affirment poser des gestes concrets pour s'assurer d'un revenu convenable à la retraite. En ce sens, 57 % épargnent généralement chaque année pour ce projet. Toutefois, l'épargne pour la retraite n'est pas une priorité d'épargne (45 %) pour elles. D'ailleurs, la planification financière de la retraite n'est pas une préoccupation actuellement pour ce groupe d'âge (62 %); en effet, mis à part épargner, peu de personnes qui en font partie ont posé des actions concrètes en ce sens, comme calculer la somme à épargner chaque année pour avoir un revenu convenable à la retraite (30 %) ou rencontrer un spécialiste pour se faire aider dans la planification (23 %). L'annexe III fournit davantage de résultats concernant les énoncés liés aux comportements à l'égard de la planification de la retraite.

Les 35 à 44 ans

Presque toutes les personnes visées de 35 à 44 ans sont des travailleurs et travailleuses, y compris celles en congé ou au chômage (91 %). Pour près de la moitié d'entre elles, le plus haut diplôme obtenu est celui du secondaire (49 %), alors que près du tiers ont un diplôme universitaire (31 %). Les autres ont obtenu un diplôme de niveau collégial (20 %). Les personnes de ce groupe sont aussi :

- 71 % à vivre en couple;
- 75 % à avoir au moins un enfant de moins de 18 ans vivant avec elles;
- 65 % à être propriétaires du logement qu'elles habitent;
- 75 % à avoir appris le français en premier;
- 23 % à avoir un revenu personnel d'entre 5 001 \$ et 35 000 \$; 31 %, d'entre 35 001 \$ et 55 000 \$; et 46 %, supérieur à 55 000 \$;
- 75 % à avoir moins de 50 000 \$ en épargne et placements;
- 50 % à être des femmes.

Les deux tiers des personnes visées de ce groupe d'âge déclarent avoir de faibles connaissances sur les sujets concernant la retraite (68 %). Pour ce groupe aussi, c'est pour les régimes de retraite publics que la proportion de personnes ayant des connaissances élevées est la plus basse (33 %). À l'opposé, c'est pour les régimes de retraite d'employeurs que la proportion est la plus élevée (49 %). D'un point de vue plus objectif, moins de la moitié des personnes visées ont des connaissances réelles élevées (40 %).

Pour la majorité des personnes visées de 35 à 44 ans, la planification financière de la retraite est un sujet complexe (65 %), et les personnes n'ont pas les connaissances nécessaires pour le faire (68 %). Conséquemment, 71 % affirment avoir besoin d'un spécialiste pour les accompagner dans cette démarche.

Tableau 18 – Proportion de personnes visées de 35 à 44 ans à qui s'applique l'énoncé

#	Énoncés	%
D4	Vous avez besoin d'un spécialiste pour vous accompagner dans la planification financière de votre retraite.	71,3
D6	La planification financière de la retraite est complexe pour vous.	65,1
D8	Vous connaissez le montant de votre épargne actuelle.	65,1
D1	Vous planifiez financièrement votre retraite.	63,3
D2	Vous avez confiance que vous serez prêt financièrement au moment de votre retraite.	59,9
D10	Vous préférez payer toutes vos dettes avant de penser à épargner pour la retraite.	57,8
D14	Vous savez qu'en retardant le début de vos rentes des régimes publics, celles-ci seront augmentées.	52,2
D7	Vous avez peur de manquer d'argent à la retraite si vous vivez longtemps.	51,1
D3	Vous êtes capable de faire seul la planification financière de votre retraite.	35,1
D13	Vous savez dans quel ordre vous retirerez, à la retraite, l'argent de vos différents produits d'épargne.	32,0
D5	Vous avez les connaissances nécessaires pour planifier financièrement votre retraite.	31,6
D11	Vous ne ressentez pas le besoin d'épargner maintenant pour la retraite, car c'est encore loin.	25,3
D12	Les rentes de retraite des gouvernements (Régime de rentes du Québec, pension de la Sécurité de la vieillesse, etc.) seront suffisantes pour bien vivre à votre retraite.	7,9

Notes : Il n'y avait pas de question D9 dans le questionnaire.

Près de neuf personnes sur dix détiennent au moins un produit d'épargne (88 %), le REER individuel étant détenu par le plus grand nombre (64 %). Le régime de retraite d'employeur arrive second (61 %) en popularité.

Les personnes visées envisagent de prendre leur retraite à 63,1 ans en moyenne. À ce moment, elles pensent avoir besoin d'un revenu pour 23 ans, en moyenne.

C'est en moyenne 6,1 énoncés sur 10 de l'indicateur de sensibilisation qui s'appliquent aux personnes visées de 35 à 44 ans. Leur indice de sensibilisation est de 48 %. D'autre part, 10,8 énoncés en moyenne sur 19 s'appliquent à elles pour l'indicateur de planification, avec pour résultat qu'il est considéré que 50 % des gens de ce groupe d'âge planifient leur retraite.

Dans cette tranche d'âge, certains gestes de planification financière de la retraite sont accomplis par la majorité des personnes visées :

- avoir épargné au moins une fois au cours des trois dernières années (77 %);
- épargner chaque année (70 %);
- avoir prévu l'épargne-retraite au budget (67 %);
- s'être fixé des objectifs d'épargne en vue de la retraite (58 %).

Cependant, faire des calculs pour connaître la somme à épargner en vue d'avoir un revenu convenable (38 %) et rencontrer un spécialiste pour avoir de l'aide dans la planification (35 %) ne sont généralement pas des étapes auxquelles les personnes sont rendues. L'annexe III présente davantage de résultats concernant les énoncés liés aux comportements à l'égard de la planification de la retraite.

Les 45 à 54 ans

Les personnes visées de 45 à 54 ans sont majoritairement des travailleurs et travailleuses, y compris celles en congé ou au chômage (88 %). La moitié ont obtenu un diplôme secondaire (50 %); 28 %, un diplôme universitaire; et 21 %, un diplôme collégial. Les personnes de ce groupe sont aussi :

- 69 % à vivre en couple;
- 55 % à ne pas avoir d'enfant de moins de 18 ans vivant avec elles;
- 62 % à être propriétaires du logement qu'elles habitent;
- 77 % à avoir appris le français en premier;
- 26 % à avoir un revenu personnel d'entre 5 001 \$ et 35 000 \$; 30 %, d'entre 35 001 \$ et 55 000 \$; et 44 %, supérieur à 55 000 \$;
- 63 % à détenir moins de 50 000 \$ en épargne et placements;
- 50 % à être des femmes.

Près des deux tiers des personnes visées de ce groupe d'âge déclarent avoir de faibles connaissances sur les sujets qui touchent la retraite (60 %). Pour chacun des sujets, entre 42 % et 50 % des gens déclarent en avoir des connaissances élevées. En ce qui concerne les connaissances réelles, elles sont élevées pour 45 % des personnes visées de ce groupe d'âge. À cet égard, elles ont obtenu en moyenne 6,2 bonnes réponses.

Le tableau 19 montre qu'une forte proportion de personnes visées de 45 à 54 ans connaît le montant de son épargne actuelle (72 %). D'autre part, plus de la moitié des personnes ont peur de manquer d'argent à la retraite si elles vivent longtemps (55 %).

Tableau 19 – Proportion de personnes visées de 45 à 54 ans à qui s'applique l'énoncé

#	Énoncés	%
D8	Vous connaissez le montant de votre épargne actuelle.	71,5
D4	Vous avez besoin d'un spécialiste pour vous accompagner dans la planification financière de votre retraite.	68,9
D10	Vous préférez payer toutes vos dettes avant de penser à épargner pour la retraite.	62,4
D1	Vous planifiez financièrement votre retraite.	61,6
D14	Vous savez qu'en retardant le début de vos rentes des régimes publics, celles-ci seront augmentées.	60,5
D6	La planification financière de la retraite est complexe pour vous.	59,1
D2	Vous avez confiance que vous serez prêt financièrement au moment de votre retraite.	56,5
D7	Vous avez peur de manquer d'argent à la retraite si vous vivez longtemps.	55,3
D3	Vous êtes capable de faire seul la planification financière de votre retraite.	40,8
D13	Vous savez dans quel ordre vous retirerez, à la retraite, l'argent de vos différents produits d'épargne.	39,3
D5	Vous avez les connaissances nécessaires pour planifier financièrement votre retraite.	38,7
D11	Vous ne ressentez pas le besoin d'épargner maintenant pour la retraite, car c'est encore loin.	27,0
D12	Les rentes de retraite des gouvernements (Régime de rentes du Québec, pension de la Sécurité de la vieillesse, etc.) seront suffisantes pour bien vivre à votre retraite.	13,2

Notes : Il n'y avait pas de question D9 dans le questionnaire.

À l'aube de la retraite, 12 % des personnes visées de 45 à 54 ans affirment n'avoir aucun produit d'épargne, alors que 27 % ne ressentent pas encore le besoin d'épargner considérant la retraite comme encore trop loin. Le REER individuel est le produit détenu par la plus grande proportion (62 %), suivi du régime de retraite de l'employeur (59 %). Parmi les personnes de ce groupe, 37 % ont commencé à épargner pour la retraite entre 20 et 29 ans. Elles sont 48 % à avoir commencé à 30 ans ou plus tard.

Chez les 45 à 54 ans, l'âge moyen auquel les gens prévoient prendre leur retraite est de 63,9 ans, et ceux-ci croient avoir besoin d'un revenu pour 21,1 ans en moyenne.

En moyenne, il y a 6,4 énoncés de l'indicateur de sensibilisation et 11,0 énoncés de l'indicateur de planification qui s'appliquent aux personnes visées de ce groupe. Selon les critères établis, 53 % seraient sensibilisées à la planification de la retraite, et 47 % seraient considérées comme la planifiant. Ainsi, bien qu'étant dix ans plus vieilles que les personnes répondantes du groupe précédent, les personnes de 45 à 54 ans obtiennent des résultats qui leur sont similaires pour les deux indicateurs.

Une forte proportion de personnes visées de ce groupe affirme connaître les différents moyens d'épargner en vue de la retraite (83 %) ainsi que la provenance de leur argent à ce moment (82 %). Elles sont 64 % à avoir une idée assez précise de l'âge auquel elles prendront leur retraite. De plus, 71 % disent généralement épargner chaque année pour la retraite. Malgré cela :

- 37 % pensent épargner suffisamment pour la retraite;
- 42 % ont calculé ou fait calculer la somme à épargner chaque année pour avoir un revenu convenable à la retraite;
- 36 % ont rencontré un spécialiste pour les aider dans leur planification;
- 48 % ont pris le temps d'évaluer l'argent dont elles auront besoin à la retraite.

L'annexe III fournit davantage de résultats concernant les énoncés liés aux comportements à l'égard de la planification de la retraite.

Les 55 à 74 ans

Plus de la moitié des personnes visées de 55 à 74 ans sont à la retraite (56 %). Pour cette raison, les résultats de cette catégorie d'âge sont présentés pour les retraités et les non-retraités.

Tableau 20 – Caractéristiques des personnes visées de 55 à 74 ans

Non-retraités	Retraités
• 87 % ont entre 55 et 64 ans • 59 % ont un diplôme secondaire • 61 % vivent en couple • 92 % n'ont pas d'enfant de moins de 18 ans vivant avec elles • 71 % sont propriétaires de leur logement • 86 % ont appris le français en premier • 34 % ont un revenu personnel d'entre 5 001 \$ et 35 000 \$; 31 %, d'entre 35 001 \$ et 55 000 \$; et 35 %, supérieur à 55 000 \$ • 53 % ont moins de 50 000 \$ en épargne et placements • 51 % sont des hommes	• 64 % ont entre 65 et 74 ans • 51 % ont un diplôme secondaire • 68 % vivent en couple • 99 % n'ont pas d'enfant de moins de 18 ans vivant avec elles • 71 % sont propriétaires de leur logement • 83 % ont appris le français en premier • 44 % ont un revenu personnel d'entre 5 001 \$ et 35 000 \$; 34 %, d'entre 35 001 \$ et 55 000 \$; et 23 %, supérieur à 55 000 \$ • 53 % ont 50 000 \$ ou plus en épargne et placements • 54 % sont des femmes

Les personnes visées de 55 à 74 ans qui ne sont pas à la retraite déclarent dans une proportion de 53 % avoir des connaissances élevées sur les sujets étudiés concernant la retraite. C'est pour les REER individuels que la proportion est la plus élevée (63 %). Ils sont un peu plus de la moitié à avoir des connaissances réelles élevées (55 %), ayant obtenu en moyenne 6,7 bonnes réponses sur 11.

De leur côté, les personnes visées de 55 à 74 ans à la retraite déclarent dans une proportion de 64 % avoir des connaissances élevées. Ils sont environ 70 % à déclarer avoir des connaissances élevées pour chacun des quatre sujets. De plus, 65 % ont des connaissances réelles élevées. À cet égard, elles ont obtenu en moyenne 7,1 bonnes réponses sur 11.

Le tableau 21 montre que les personnes visées non retraitées de 55 à 74 ans sont en forte proportion à savoir que retarder le début de leurs rentes des régimes publics les augmente (82 %), ainsi qu'à connaître le montant de leur épargne actuelle (78 %). La retraite approchant probablement pour plusieurs d'entre elles, elles sont 64 % à avoir confiance d'être prêtes financièrement au moment de la retraite, mais aussi 48 % à avoir peur de manquer d'argent à ce moment si elles vivent longtemps.

Parmi les personnes visées de ce groupe qui sont à la retraite, 91 % connaissent le montant de leur épargne actuelle et 82 % avaient confiance d'être prêtes financièrement au moment de prendre leur retraite. Une forte majorité savait dans quel ordre elles retireraient l'argent de ses différents produits d'épargne (80 %).

Tableau 21 – Proportion de personnes visées de 55 à 74 ans à qui l'énoncé s'applique

#	Énoncés	Non retraités (%)	Retraités (%)
D8	Vous connaissez le montant de votre épargne actuelle.	77,9	90,9
D14	Vous savez (saviez) qu'en retardant le début de vos rentes des régimes publics, celles-ci seront (seraient) augmentées.	81,6	87,1
D2	Vous avez (aviez) confiance que vous serez (seriez) prêt financièrement au moment de votre retraite.	63,6	81,8
D13	Vous savez (saviez) dans quel ordre vous retirerez (retireriez), à la retraite, l'argent de vos différents produits d'épargne.	51,7	80,4
D1	Vous planifiez (avez planifié) financièrement votre retraite.	68,8	75,7
D5	Vous avez (aviez) les connaissances nécessaires pour planifier financièrement votre retraite.	58,7	67,3
D10	Vous préférez (avez préféré) payer toutes vos dettes avant de penser à épargner pour la retraite.	69,5	61,8
D3	Vous êtes (avez été) capable de faire seul la planification financière de votre retraite.	50,8	57,0
D4	Vous avez (avez eu) besoin d'un spécialiste pour vous accompagner dans la planification financière de votre retraite.	55,5	48,5
D7	Vous avez (aviez) peur de manquer d'argent à la retraite si vous vivez (viviez) longtemps.	47,5	37,1
D6	La planification financière de la retraite est (a été) complexe pour vous.	48,1	29,7
D12	Les rentes de retraite des gouvernements (Régime de rentes du Québec, pension de la Sécurité de la vieillesse, etc.) seront suffisantes pour bien vivre à votre retraite.	17,7	28,2
D11	Vous ne ressentez pas le besoin d'épargner maintenant pour la retraite, car c'est encore loin.	18,6	-

Notes : Il n'y avait pas de question D9 dans le questionnaire.
Les énoncés sont libellés au passé pour les personnes à la retraite.

Les personnes visées de 55 ans ou plus non retraitées semblent pour la plupart conscientes que cet événement approche, et elles ont accompli des gestes pour s'y préparer. Ainsi, seulement 16 % d'entre elles disent ne détenir aucun produit d'épargne. Le REER individuel est le produit détenu par la plus grande proportion (62 %) de ces personnes. Dans ce groupe d'âge, 42 % ont commencé à épargner avant l'âge de 30 ans. Elles ont l'intention de prendre leur retraite en moyenne à 65,7 ans, et elles pensent avoir besoin d'un revenu de retraite en moyenne pendant 21,0 ans.

Avec en moyenne 7,1 énoncés de l'indicateur de sensibilisation qui s'appliquent à elles, ces personnes présentent un indice de sensibilisation de 65 %, alors qu'avec 12,3 énoncés de l'indicateur de planification sur 19, il en résulte que 62 % d'entre elles sont considérées comme planifiant leur retraite.

Dans cette tranche d'âge, 88 % des personnes visées non retraitées savent d'où proviendra leur argent à la retraite. Elles ont déjà pensé à cet événement dans une proportion de 85 %, et 76 % d'entre elles affirment faire des gestes concrets pour s'assurer d'un revenu convenable à la retraite. Cela se traduit par les résultats suivants :

- 68 % épargnent en général chaque année;
- 64 % ont prévu l'épargne pour la retraite dans leur budget;
- 63 % se sont fixé des objectifs d'épargne en vue de leur retraite;
- 61 % ont pris le temps d'évaluer l'argent dont elles auront besoin à la retraite;
- 48 % ont calculé ou fait calculer la somme à épargner chaque année pour avoir un revenu convenable à la retraite;

- 47 % ont rencontré un spécialiste pour les aider dans leur planification.

Enfin, elles sont 61 % à penser qu'elles auront un revenu suffisant à la retraite.

Du côté des personnes visées qui sont à la retraite, 89 % connaissent les avantages de bien gérer la façon de retirer leur épargne à la retraite. Elles sont aussi 87 % à faire des gestes concrets pour s'assurer d'un revenu convenable à la retraite. Dans une proportion semblable, elles connaissent l'effet du retrait de leur épargne sur l'impôt à payer à la retraite. Finalement, elles ont une bonne certitude de bien vivre à la retraite, puisque 82 % pensent avoir un revenu suffisant.

L'annexe III fournit davantage de résultats concernant les énoncés liés aux comportements à l'égard de la planification de la retraite.

Conclusion

L'objectif premier de ce sondage était de fixer une mesure de référence de l'indicateur de planification financière de la retraite pour le *Plan stratégique 2020-2023*. Sur la base d'un ensemble de 19 énoncés reflétant les comportements attendus de personnes qui planifient leur retraite, il en résulte que 48 % des personnes de 25 à 74 ans qui ne sont pas à la retraite sont considérées comme la planifiant financièrement. Il s'agit d'une mesure de départ qui a permis à l'organisation de fixer comme cible pour 2021 le maintien à 48 % de la proportion de la population visée qui planifie sa retraite. Ce choix a été fait en considérant que c'est sur le long terme que les comportements évoluent. Selon l'évolution de cet indicateur, une nouvelle cible sera déterminée pour 2023, soit à la dernière année du plan stratégique.

Un indicateur de sensibilisation a également été créé. Selon celui-ci, 47 % des personnes visées de 18 à 74 ans, non retraitées, sont sensibilisées à la planification financière de la retraite. Bien qu'aucune cible ne soit fixée pour cet indicateur, celui-ci sera suivi annuellement pour guider les actions de Retraite Québec dans le but d'améliorer la sensibilisation de son sujet auprès de toutes les tranches de la société.

En plus de permettre l'analyse de ces indicateurs, le sondage a donné lieu à l'évaluation des connaissances de la population visée à l'égard de différents sujets concernant la retraite et à l'observation de ses attitudes et de ses comportements. On constate que les personnes ayant des connaissances élevées sur les sujets abordés posent davantage d'actions pour se préparer à la retraite. Les résultats montrent aussi que l'âge et le revenu personnel exercent une grande influence sur ces éléments.

Par ces résultats, Retraite Québec possède bon nombre d'informations lui permettant de mettre en place sa stratégie de marketing social, qui vise notamment à ce que la planification financière devienne une norme sociale. Les résultats montrent clairement que les comportements et les connaissances ne sont pas les mêmes pour tous les groupes d'âge, de sorte que les messages à véhiculer doivent être adaptés à la réalité de chacun. À terme, une évolution des comportements est souhaitée, ce qui devrait se refléter par une hausse des indicateurs de sensibilisation et de planification.

Des mesures régulières seront prises pour suivre cette évolution et réajuster les messages, si nécessaire.

Annexe I – Méthodologie

Cette annexe décrit les aspects méthodologiques de la réalisation du sondage.

Population cible

La population visée est constituée de Québécoises et de Québécois âgés de 18 à 74 ans.

Base de sondage

Le panel Or de SOM a été utilisé. Il s'agit d'un panel probabiliste constitué de personnes volontaires recrutées aléatoirement par SOM par des sondages téléphoniques auprès de la population adulte en général.

Plan d'échantillonnage et stratification

Le plan d'échantillonnage est stratifié proportionnel selon les régions (RMR de Québec, RMR de Montréal, ailleurs au Québec), l'âge (18-24 ans, 25-34 ans, 35-54 ans, 55 ans et plus) et le sexe.

Taille et répartition de l'échantillon

La taille de l'échantillon et sa répartition ont été fixées pour produire des estimations suffisamment précises aux fins du sondage, tout en tenant compte du budget alloué pour sa réalisation. La taille de l'échantillon devait être suffisamment grande pour élaborer et produire les deux indicateurs en fonction des différents sous-groupes.

Le tableau A1 présente la répartition des répondants visés et obtenus.

Compte tenu de ces facteurs, le nombre de répondants attendus a été fixé à environ 3 300, ce qui devait permettre d'estimer une proportion de l'ordre de 50 % avec une marge d'erreur d'environ 2 %.

Tableau A1 – Nombre de répondants visés et obtenus selon l'âge et la RMR

	Nombre de répondants visés				Nombre de répondants obtenus			
	RMR de Québec	RMR de Montréal	Ailleurs au Québec	Totaux	RMR de Québec	RMR de Montréal	Ailleurs au Québec	Totaux
18 à 24 ans	30	162	108	300	32	143	95	270
25 à 34 ans	104	543	353	1 000	125	427	365	917
35 à 54 ans	96	525	379	1 000	98	523	379	1 000
55 à 74 ans	101	448	451	1 000	101	448	451	1 000
Total	331	1 678	1 291	3 300	356	1 541	1 290	3 187

Source : Rapport méthodologique SOM « Sondage sur les comportements des québécois quant à la planification de la retraite »

Questionnaire

Le questionnaire utilisé pour le sondage a été préparé par la Direction de la statistique et de l'analyse quantitative, en collaboration avec la Direction des communications et la Direction du régime public de rentes. Il comprenait 87 questions.

Il a fait l'objet d'un prétest auprès de 20 répondants les 18 et 19 juin 2019.

Le questionnaire utilisé lors de la collecte des données est présenté à l'annexe II.

Collecte des données

La collecte des données au moyen d'entrevues téléphoniques assistées par ordinateur a eu lieu entre le 18 juin et le 4 août 2019. Les entrevues ont été réalisées en français ou en anglais, au choix de la personne sondée. Jusqu'à 23 appels ont été faits pour tenter de joindre les individus échantillonnés. À l'issue de la période de collecte, la durée moyenne des entretiens téléphoniques s'élève à 15,8 minutes. Les résultats de cette collecte sont présentés au tableau A2. Au total, 3 187 personnes ont accepté de participer au sondage et répondu au questionnaire.

Le taux de réponse (T_{rep}) obtenu est de 37,6 %. Ce taux s'obtient par l'équation suivante :

$$T_{rep} = \frac{F}{(C \times T_{ad} + D + F)}$$

où T_{ad} est le taux d'admissibilité, qui donne des informations sur la proportion de cas admissibles parmi tous ceux pour lesquels l'admissibilité peut être établie. Ce taux est obtenu de la façon suivante :

$$T_{ad} = \frac{D + F}{D + E + F}$$

Le taux de réponse ainsi calculé correspond au rapport du nombre de répondants sur le nombre estimé de personnes admissibles. La définition des autres variables est fournie au tableau A2.

Tableau A2 – Résultats de la collecte des données

		Résultats observés
Échantillon de départ (A)		8 689
Non-répondants (admissibilité inconnue)* (C)	Ménages non répondants	3 726
	Refus du ménage	221
	Appel sans réponse	125
	Message laissé sur le répondeur	1 139
	Incapacité/décès/problème de langage	16
	Autres langues	1
	Impossibilité de joindre	2 224
Non-répondants (admissibilité connue) (D)	Individus non répondants	1 651
	Refus de la personne	678
	Impossibilité de joindre/non-disponibilité	851
	Absence prolongée	68
	Incomplet	54
Cas non admissibles (E)	Individus non admissibles	125
Entretiens téléphoniques réalisés (F)		3 187

* Dans plusieurs cas, il n'y a pas eu de contact avec une personne du ménage. Dans les autres cas, le contact n'a pas permis d'établir l'admissibilité de la personne au sondage.

Pondération

La pondération permet d'associer à chaque personne sondée le poids qui correspond en quelque sorte au nombre de personnes de la population visée qu'elle représente.

L'utilisation du poids, lors du calcul des estimations, permet de rapporter les données des répondants à la population visée, et de faire ainsi les inférences adéquates à cette population, bien que celle-ci n'ait pas été observée dans sa totalité. L'échantillon effectif, constitué des répondants, nécessite des redressements parce qu'il n'est pas tout à fait représentatif de la population visée. L'objectif de ces redressements est de réduire le biais éventuel occasionné par la non-réponse et de corriger les erreurs de couverture (sous-couverture ou surcouverture).

La stratification a posteriori a été effectuée pour ce sondage. Elle contribue à diminuer un éventuel biais de non-réponse et à corriger la sous-couverture. Ce rajustement consiste à modifier la pondération pour s'assurer que la distribution pondérée des répondants est conforme à la distribution de la population visée en fonction de certaines variables sociodémographiques. Les variables qui ont servi à ce rajustement sont la région, l'âge, le sexe, la langue, le nombre de personnes seules et la scolarité. Une pondération multivariée à dix itérations par la méthode itérative du quotient a été réalisée.

Le tableau A3 présente, à titre illustratif, le portrait des Québécoises et Québécois âgés de 18 à 74 ans en 2019.

La pondération rend donc possible l'inférence des résultats présentés dans ce rapport à la population visée. Toutes les analyses présentées dans ce rapport sont réalisées à l'aide des données pondérées.

Tableau A3 – Portrait de la population québécoise visée par le sondage

	Répartition non pondérée	Répartition pondérée
Sexe		
Homme	46,6	49,4
Femme	53,4	50,6
Âge		
18 à 24 ans	8,5	11,4
25 à 34 ans	28,7	17,0
35 à 44 ans	17,3	17,8
45 à 54 ans	14,1	19,1
55 à 64 ans	16,8	20,2
65 à 74 ans	14,7	14,5
Strate régionale		
RMR de Québec	11,1	9,9
RMR de Montréal	48,4	50,1
Ailleurs au Québec	40,5	40,0
Niveau de scolarité		
Primaire/diplôme d'études secondaires	37,6	50,1
Diplôme d'études collégiales	25,2	21,3
Diplôme d'études universitaires	37,2	28,6
Occupation actuelle		
Travailleuse ou travailleur salarié	56,7	52,6
Travailleuse ou travailleur autonome	7,6	7,9
En congé (parental, de maladie, sabbatique, d'accident de travail, etc.)	4,6	4,2
En chômage (reçoit des prestations d'assurance-emploi)	2,1	2,7

Aux études	5,7	6,0
Retraité(e)	18,7	19,9
Autre	4,6	6,7
Situation familiale		
En couple, avec enfants	27,9	25,4
En couple, sans enfants	33,1	35,7
Seul(e), avec enfants	6,7	7,1
Seul(e), sans enfants	32,3	31,8
Logement		
Propriétaire ou copropriétaire	60,0	57,8
Locataire	38,3	40,1
Chez ses parents (ou un propriétaire membre de la famille)	1,8	2,1
Revenu personnel		
5 001 \$ à 35 000 \$	33,1	37,6
35 001 \$ à 45 000 \$	17,3	17,4
45 001 \$ à 55 000 \$	13,9	12,9
55 001 \$ à 65 000 \$	11,0	10,0
65 001 \$ à 75 000 \$	7,2	6,4
75 001 \$ ou plus	17,5	15,7

Évaluation du sondage

Dans tout sondage statistique, les estimations produites comportent des erreurs. Ces erreurs peuvent être liées à l'échantillonnage, c'est-à-dire au fait que l'on enquête seulement sur une partie de la population observée, ou être occasionnées par d'autres facteurs que l'échantillonnage, par exemple un taux de réponse jugé insuffisant, une faiblesse de la base de sondage, des questions difficiles à interpréter, des erreurs de saisie.

Erreurs liées à l'échantillonnage

L'erreur d'échantillonnage est la différence entre les estimations tirées d'un échantillon et les paramètres résultant d'un recensement de la population entrepris dans les mêmes conditions. Une mesure de l'erreur d'échantillonnage utilisée dans le sondage est la marge d'erreur. Celle-ci est en fait une mesure de précision de l'estimation. Le tableau A4 précise diverses proportions à l'aide de la marge d'erreur. Ces erreurs sont contrôlables a priori par le choix du plan de sondage le plus représentatif possible de la population et par la détermination d'une taille d'échantillon qui détermine la précision. Les marges d'erreur sont calculées pour un niveau de confiance de 95 % et tiennent compte de l'effet de plan.

Tableau A4 – Marges d’erreur selon la proportion estimée*

Proportion	Marge d’erreur
99 % ou 1 %	± 0,4 %
95 % ou 5 %	± 0,9 %
90 % ou 10 %	± 1,2 %
80 % ou 20 %	± 1,6 %
70 % ou 30 %	± 1,8 %
60 % ou 40 %	± 2,0 %
50 % (marge maximale)	± 2,0 %

* Nombre de répondants = 3 187; effet de plan moyen = 1,351.

Le sondage compte quelques variables pour lesquelles le calcul d’une moyenne est présenté. Le tableau A5 présente la marge d’erreur associée à ces variables lorsqu’une moyenne est calculée sur l’ensemble des répondants visés.

Tableau A5 – Marges d’erreur autour des moyennes calculées à certaines variables

N° de question	Variable	Moyenne (ans)	Marge d’erreur
Q5	Pour combien d’années environ pensez-vous avoir besoin d’un revenu de retraite? (tous)	22,13	0,43
Q8	À quel âge avez-vous l’intention de prendre votre retraite? (non-retraité)	61,41	0,22
Q8a	À quel âge avez-vous pris votre retraite? (retraité)	58,51	0,51
Q9	À quel âge pensez-vous demander votre rente du Régime de rentes du Québec? (non rentier)	63,61	0,21

Tout comme pour les marges d’erreur attribuées aux proportions, celles-ci sont contrôlables a priori et calculées pour un niveau de confiance de 95 % en tenant compte de l’effet de plan.

Erreurs non liées à l’échantillonnage

Parmi les sources d’erreur non attribuables à l’échantillonnage, la plus importante demeure la non-réponse. En effet, plus le taux de non-réponse est élevé, plus le risque de biais devient grand parce que les répondants peuvent posséder des caractéristiques différentes de celles des non-répondants. Malgré tout, avec un taux de réponse inférieur à 40 %, il faut être conscient que la présence d’un tel biais est presque inévitable. Dans ce cas-ci, il affecte particulièrement les sous-groupes suivants de la population visée :

- les personnes âgées de 25 à 34 ans;
- celles âgées de 45 à 54 ans;
- celles dont le plus haut diplôme obtenu est de niveau primaire ou secondaire;
- celles dont le plus haut diplôme obtenu est de niveau universitaire.

Malgré les écarts pour ces groupes, il est raisonnable de penser que la pondération réussit à réduire les risques de biais.

La non-réponse partielle a également été analysée. La non-réponse est dite « partielle » lorsque seulement une partie d’un questionnaire a été remplie. Il est habituel de considérer qu’un taux de non-réponse partielle inférieur à 5 % ne devrait pas susciter d’inquiétude. La non-réponse à chaque question a été évaluée.

Le taux de non-réponse partielle est inférieur à 5 %, quelles que soient les questions, sauf pour les questions sur le revenu personnel (S6) et sur l'ensemble des épargnes et placements, pour lesquelles il s'élève respectivement à 5,4 % et à 5,62 %.

Méthode d'analyse

Étant donné la présence d'un plan d'échantillonnage stratifié proportionnel, une attention particulière doit être portée aux méthodes d'analyse.

Pour la production d'estimations simples, comme la proportion de personnes considérées comme étant sensibilisées à l'importance de la planification financière de la retraite, la proportion de personnes qui planifient financièrement leur retraite ou l'âge moyen auquel les personnes prévoient prendre leur retraite, il est nécessaire de tenir compte de la pondération et du plan de sondage. Aussi les estimations sont-elles produites ici au moyen des procédures spécifiques aux plans de sondage complexes du logiciel SAS (Statistical Analysis System).

En ce qui concerne l'étude des facteurs associés à la sensibilisation à la planification financière de la retraite, une variable dichotomique (personne sensibilisée/personne non sensibilisée) a été créée à l'aide des scores et est utilisée pour les analyses bivariées. Ainsi, les facteurs associés à la sensibilisation à l'importance de la planification financière de la retraite au seuil de signification de 5 % ($p < 0,05$) sur la base du test du chi carré sont présentés sous forme de tableaux ou de graphiques. Une analyse similaire a été faite sur la variable dichotomique suivante : personne qui planifie financièrement sa retraite/personne qui ne planifie pas sa retraite financièrement.

Comme dans le cas de la production d'estimations simples, le test du chi carré est évalué à l'aide des procédures spécifiques aux plans de sondage complexes du SAS.

Description détaillée de la méthode du score

La méthode du score a été utilisée pour calculer l'indicateur de planification financière de la retraite (pourcentage de personnes qui planifient financièrement leur retraite). La méthode du score consiste à attribuer à chacune des questions un score de 1 ou de 0 selon que la réponse fournie par le répondant ou la répondante correspond au comportement attendu d'une personne qui planifie sa retraite ou non. La somme des scores pour chaque répondant est alors calculée et il reste à décider du nombre total de « bonnes réponses » qui sera exigé pour considérer qu'une personne planifie sa retraite. Un indicateur comprenant 19 énoncés a été créé (la liste des énoncés est présentée au tableau 14) pour les répondants âgés de 25 ans et plus non retraités.

La méthode du score est composée de sept étapes :

1. Une analyse de la non-réponse à chacun des 19 énoncés permet de vérifier si chaque personne s'est prononcée sur la majorité des énoncés. Dans ce sondage, aucun répondant n'a été retiré pour le calcul de l'indice puisqu'ils avaient tous répondu à au moins 15 des 19 énoncés.
2. Parmi les 19 énoncés, 18 reflètent directement le comportement d'une personne qui planifie financièrement sa retraite. Le dernier énoncé est constitué des quatre questions portant sur les connaissances subjectives. Pour qu'un répondant considère bien connaître certains éléments liés à la planification financière de la retraite, il doit avoir répondu qu'il a un niveau de connaissance très ou assez élevé pour au moins trois des quatre questions.
3. Les données manquantes notées à l'étape 1 sont imputées en leur attribuant la valeur moyenne obtenue aux autres énoncés pour chaque individu.
4. La technique d'analyse de fidélité nommée « consistance interne » est ensuite utilisée; elle permet d'évaluer dans quelle mesure un ensemble d'éléments est cohérent et de vérifier jusqu'à quel point chacune des questions constitue une mesure équivalente d'un même concept. La formule la plus connue utilisée pour mesurer la consistance interne est le coefficient alpha de Cronbach. Ce coefficient est un indice qui varie entre 0 et 1; lorsqu'il y a consistance parfaite entre les éléments, le coefficient s'approche de 1. La littérature sur le sujet suggère que si le coefficient alpha est supérieur à 0,8, la fidélité est très bonne. Le coefficient alpha de Cronbach a été évalué pour l'ensemble des 19 énoncés à 0,91.

5. Le degré de discrimination des énoncés a ensuite été mesuré. Ce concept, qui s'exprime sous forme de corrélations énoncé-total, révèle l'homogénéité de chacun des énoncés en référence à l'ensemble des autres énoncés. Par exemple, si la corrélation entre un énoncé et l'ensemble des autres énoncés est inférieure à 0,30, il y a lieu de se questionner sur la qualité de cet énoncé pour mesurer le concept à l'étude. Dans ce sondage, il appert que tous les énoncés sont bien corrélés.
6. Pour chaque individu, on obtient une mesure de la planification financière de la retraite en additionnant les résultats obtenus pour les 19 énoncés, ce qui donne des valeurs allant de 0 à 19. Plus le score tend à se rapprocher de 19, plus il indique que le répondant ou la répondante adopte des comportements attendus dans le cadre d'une planification financière de la retraite. Il est à noter que chaque énoncé a la même importance.
7. Le seuil permettant de considérer une personne comme planifiant financièrement sa retraite a été fixé à 12.

La méthode du score a été aussi utilisée pour calculer l'indicateur de sensibilisation à la planification financière de la retraite (pourcentage de personnes sensibilisées à la planification financière de la retraite). Dix énoncés ont été retenus pour cet indicateur. Le seuil permettant de considérer qu'une personne est sensibilisée a été fixé à 7.

Annexe II – Questionnaire synthèse

A1	Tout d'abord, afin de parler à des gens de tous âges, j'aurais besoin de savoir dans quel groupe d'âge vous vous situez. Avez-vous...? (n=3 187) 11,4 % De 18 à 24 ans 17,0 % De 25 à 34 ans 17,8 % De 35 à 44 ans 19,1 % De 45 à 54 ans 20,2 % De 55 à 64 ans 14,5 % De 65 à 74 ans
	(Lire au besoin) Le sondage s'adresse à l'ensemble de la population et selon votre âge ou votre situation, il est possible que certaines questions s'appliquent moins bien à vous. Merci de répondre du mieux que vous le pouvez.
A2	Parmi les situations suivantes, laquelle correspond le mieux à votre occupation actuelle? (n=3 187) 52,6 % Travailleur salarié 7,9 % Travailleur indépendant (ou à votre compte) 4,2 % En congé (parental, de maladie, sabbatique, d'accident de travail...) 2,7 % En chômage, c'est-à-dire que vous recevez des prestations d'assurance-emploi 6,0 % Aux études 19,9 % Retraité 0,5 % Prestataire de l'aide sociale 0,1 % À la recherche d'un emploi 0,1 % Préretraité 6,1 % Autre situation (vous n'avez jamais travaillé, vous êtes sans emploi et ne recevez pas de prestations d'assurance-emploi, vous ne travaillez pas par choix)
B1	Veillez indiquer si, oui ou non, chacun des énoncés suivants s'applique à vous. Vous avez déjà calculé ou fait calculer la somme que vous devez épargner chaque année pour avoir un revenu convenable à la retraite. (n=3 146) 40,1 % Oui 59,9 % Non
B2	Vous avez rencontré un spécialiste pour vous aider à planifier votre retraite. (n=3 165) 35,6 % Oui 64,4 % Non

B3	Vous avez déjà utilisé un outil de calcul en ligne pour vous aider à planifier financièrement votre retraite (ex. : calcul de l'épargne nécessaire, calcul des revenus à la retraite). (n=3 160) 18,5 % Oui 81,5 % Non
B4	Vous avez discuté de la planification financière de votre retraite avec vos proches. (n=3 165) 47,8 % Oui 52,2 % Non
B5	Vous vous êtes informé sur la planification financière de la retraite. (n=3 158) 54,4 % Oui 45,6 % Non
B9	Vous avez pris le temps d'évaluer l'argent dont vous aurez besoin à la retraite. (n=3 155) 47,2 % Oui 52,8 % Non
B11	Vous vous êtes déjà fixé des objectifs d'épargne en vue de votre retraite. (n=3 129) 56,1 % Oui 43,9 % Non
C4	Vous avez pris le temps de réfléchir à vos projets de retraite. (n=3 161) 54,1 % Oui 45,9 % Non
B6	Vous connaissez l'effet du nombre d'années d'épargne sur les revenus à la retraite. (n=3 143) 58,8 % Oui 41,2 % Non
B7	Vous connaissez les différents moyens pour épargner en vue de la retraite. (n=3 109) 80,6 % Oui 19,4 % Non

B8	Vous avez une idée du nombre d'années pendant lesquelles vous aurez besoin d'un revenu de retraite. (n=3 123) 50,1 % Oui 49,9 % Non
B10	Vous connaissez les actions à prendre pour couvrir vos dépenses à la retraite. (n=3 149) 61,9 % Oui 38,1 % Non
B12	Vous pensez que vous aurez des revenus suffisants à la retraite. (n=3 078) 66,1 % Oui 33,9 % Non
B13	Vous posez des gestes concrets pour vous assurer un revenu convenable à la retraite. (n=3 111) 69,0 % Oui 31,0 % Non
B14	Vous connaissez les avantages de bien gérer la façon de retirer votre épargne lorsque vous serez à la retraite. (n=3 123) 62,6 % Oui 37,4 % Non
B15	Vous connaissez l'effet du retrait de votre épargne sur l'impôt que vous aurez à payer à la retraite. (n=3 156) 59,0 % Oui 41,0 % Non
	Toujours en répondant par oui ou non, veuillez indiquer si chacun des énoncés suivants s'applique à vous. Veuillez toutefois ne pas tenir compte des cotisations versées au Régime de rentes du Québec (RRQ). * Note à l'intervieweur : La consigne se rapporte à la série C au complet.* Si A2<>Retraité
C1	Au cours des trois dernières années, vous avez épargné au moins une fois pour la retraite. (n=2 583) 65,9 % Oui 34,1 % Non

C2	Si A2<>Retraité Vous savez d'où proviendra votre argent lorsque vous serez à la retraite. (n=2 547) 76,2 % Oui 23,8 % Non
C3	Si A2<>Retraité Vous avez une idée assez précise de l'âge auquel vous prendrez votre retraite. (n=2 543) 54,3 % Oui 45,7 % Non
C5	Si A2<>Retraité La planification financière de votre retraite fait partie de vos préoccupations actuelles. (n=2 552) 46,7 % Oui 53,3 % Non
C6	Si A2<>Retraité De façon générale, vous épargnez chaque année pour la retraite. (n=2 550) 62,2 % Oui 37,8 % Non
C7	Si A2<>Retraité Vous vous sentez concerné par votre retraite. (n=2 584) 68,3 % Oui 31,7 % Non
C8	Si A2<>Retraité Vous avez déjà pensé à votre retraite. (n=2 588) 74,2 % Oui 25,8 % Non
C9	Si A2<>Retraité Vous pensez que vous épargnez suffisamment pour la retraite. (n=2 570) 36,2 % Oui 63,8 % Non

C10	Si A2<>Retraité Vous savez à quel âge vous ferez votre demande de rente du Régime de rentes du Québec. (n=2 580) 43,9 % Oui 56,1 % Non
C11	Si A2<>Retraité Vous savez à quel âge vous allez commencer à retirer, à la retraite, l'argent de votre épargne personnelle. (n=2 578) 33,7 % Oui 66,3 % Non
C12	Si A2<>Retraité Épargner pour la retraite fait partie de vos priorités d'épargne. (n=2 588) 51,8 % Oui 48,2 % Non
C13	Si A2<>Retraité Épargner pour la retraite est prévu dans votre budget. (n=2 585) 58,5 % Oui 41,5 % Non
Note	Poser les questions aux retraités, mais avec une <u>forme au passé</u>. Laisser la QD8 <u>au présent</u>.
D1	Toujours en répondant par oui ou non, veuillez indiquer si chacun des énoncés qui suivent s'applique à vous. Vous planifiez (avez planifié) financièrement votre retraite. (n=3 179) 60,3 % Oui 39,7 % Non
D2	Vous avez (aviez) confiance que vous serez (seriez) prêt financièrement au moment de votre retraite. (n=3 170) 66,6 % Oui 33,4 % Non
D3	Vous êtes (avez été) capable de faire seul la planification financière de votre retraite. (n=3 181) 42,3 % Oui 57,7 % Non

D4	Vous avez (avez eu) besoin d'un spécialiste pour vous accompagner dans la planification financière de votre retraite. (n=3 178) 64,3 % Oui 35,7 % Non
D5	Vous avez (aviez) les connaissances nécessaires pour planifier financièrement votre retraite. (n=3 179) 43,5 % Oui 56,5 % Non
D6	La planification financière de la retraite est (a été) complexe pour vous. (n=3 173) 53,9 % Oui 46,1 % Non
D7	Vous avez (aviez) peur de manquer d'argent à la retraite si vous vivez (viviez) longtemps. (n=3 177) 46,2 % Oui 53,8 % Non
D8	Vous connaissez le montant de votre épargne actuelle. (n=3 182) 72,2 % Oui 27,8 % Non
D10	Vous préférez (avez préféré) payer toutes vos dettes avant de penser à épargner pour la retraite. (n=3 156) 64,3 % Oui 35,7 % Non
D11	Si A2<>Retraité Vous ne ressentez pas le besoin d'épargner maintenant pour la retraite, car c'est encore loin. (n=2 567) 33,8 % Oui 66,2 % Non
D12	Les rentes de retraite des gouvernements (Régime de rentes du Québec, pension de la Sécurité de la vieillesse, etc.) seront suffisantes pour bien vivre à votre retraite. (n=3 145) 16,9 % Oui 83,1 % Non

D13	Vous savez (saviez) dans quel ordre vous retirerez (retireriez), à la retraite, l'argent de vos différents produits d'épargne. (n=3 171) 42,0 % Oui 58,0 % Non
D14	Vous savez (saviez) qu'en retardant le début de vos rentes des régimes publics, celles-ci seront (seraient) augmentées. (n=3 152) 61,1 % Oui 38,9 % Non
/*Note	Pour les plus jeunes (18-24 ans)* /
	Toujours en répondant par oui ou non, veuillez indiquer si chacun des énoncés suivants s'applique à vous* : Si A2=18 à 24 ans
D15	Vous prévoyez d'épargner pour la retraite au cours des deux prochaines années. (n=269) 54,9 % Oui 45,1 % Non
	Si A2=18 à 24 ans
D16	Vous faites un budget. (n=270) 72,6 % Oui 27,4 % Non
	Si A2=18 à 24 ans
D17	Vous épargnez pour des projets. (n=270) 88,8 % Oui 11,2 % Non
	Si A2=18 à 24 ans
D18	Vous connaissez les entrées (paye et autres) et les sorties d'argent (loyer, assurances, remboursement de prêts, etc.) de votre compte. (n=270) 97,5 % Oui 2,5 % Non

/*Connaissances subjectives*/

Comment évaluez-vous votre niveau de connaissance au sujet de chacun des éléments suivants? Diriez-vous qu'il est très élevé, plutôt élevé, plutôt faible ou très faible?

Q1a Les produits d'épargne personnelle pour la retraite (REER, CELI, etc.) (n=3 172)

10,2 % Très élevé
 40,3 % Plutôt élevé
 35,2 % Plutôt faible
 14,2 % Très faible

Q1b Les régimes de retraite publics (pension de la Sécurité de la vieillesse, Supplément de revenu garanti, Régime de rentes du Québec/Régime de pensions du Canada) (n=3 170)

9,7 % Très élevé
 33,4 % Plutôt élevé
 37,7 % Plutôt faible
 19,2 % Très faible

Q1c Les régimes de retraite d'employeurs (fonds de pension, y compris le REER collectif, le CELI collectif ou le régime volontaire d'épargne-retraite) (n=3 134)

14,2 % Très élevé
 35,1 % Plutôt élevé
 30,9 % Plutôt faible
 19,9 % Très faible

Q1d La planification financière de la retraite (n=3 176)

9,6 % Très élevé
 36,8 % Plutôt élevé
 38,4 % Plutôt faible
 15,2 % Très faible

/*Connaissances objectives*/

Q2a Selon vous, au Canada, combien d'années peut espérer vivre un homme de 60 ans? /*planif*/ (n=3 187)

6,4 % Environ 10 ans
 27,4 % Environ 15 ans
 65,6 % Plus de 20 ans/*Réponse attendue*/
 0,7 % NSP/NRP

Q2b	Selon vous, quel est l'âge minimal pour recevoir la rente de retraite du Régime de rentes du Québec?/*RR publics*/ (n=3 187) 12,9 % 55 ans 52,3 % 60 ans/*Réponse attendue*/ 34,5 % 65 ans 0,2 % NSP/NRP
Q2c	Selon vous, quel est l'âge minimal pour recevoir la pension de la Sécurité de la vieillesse du gouvernement fédéral?/*RR publics*/ (n=3 187) 7,9 % 55 ans 22,9 % 60 ans 68,2 % 65 ans/*Réponse attendue*/ 0,9 % NSP/NRP
Q2d	Selon vous, quel est le montant maximal annuel de la pension de la Sécurité de la vieillesse à 65 ans? /*RR publics*/ (n=3 187) 32,7 % Entre 7 000 \$ et 8 000 \$/*Réponse attendue*/ 41,9 % Entre 11 000 \$ et 12 000 \$ 21,2 % Entre 15 000 \$ et 16 000 \$ 4,1 % NSP/NRP
Q2e	Selon vous, quel est le montant maximal annuel de la rente de retraite du Régime de rentes du Québec à 65 ans?/*RR publics*/ (n=3 187) 37,1 % Entre 9 000 \$ et 10 000 \$ 40,5 % Entre 13 000 \$ et 14 000 \$/*Réponse attendue*/ 17,9 % Entre 17 000 \$ et 20 000 \$ 4,5 % NSP/NRP
Q2f	Selon vous, une somme retirée d'un REER est-elle imposable dans l'année du retrait?/*épargne personnelle*/ (n=3 187) 79,4 % Oui/*Réponse attendue*/ 16,9 % Non 3,7 % NSP/NRP
Q2g	À votre avis, y a-t-il un âge à partir duquel vous devez retirer des fonds d'un REER? /*épargne personnelle*/ (n=3 187) 48,8 % Oui/*Réponse attendue*/ 45,4 % Non 5,8 % NSP/NRP

Q2h	Les montants déductibles en vue de la retraite sont limités à un certain plafond annuel. D'après vous, ce plafond est-il de...?/*épargne personnelle*/ (n=3 187) 20,6 % 6 % du revenu gagné 34,8 % 12 % du revenu gagné 26,5 % 18 % du revenu gagné /*Réponse attendue*/ 10,4 % 24 % du revenu gagné 7,7 % NSP/NRP
Q2i	Quel type de régime de retraite d'employeur assure le versement d'une rente toute la vie, même jusqu'à l'âge de 100 ans? /*RR employeur*/ (n=3 187) 25,8 % Régime à cotisation déterminée 62,0 % Régime à prestations déterminées/*Réponse attendue*/ 12,2 % NSP/NRP
Q2j	Si le taux d'inflation est de 5 % et que le taux d'intérêt versé sur vos épargnes est de 3 %, est-ce que vos épargnes auront au moins le même pouvoir d'achat dans un an?/*planif*/ (n=3 187) 15,5 % Oui 80,9 % Non/*Réponse attendue*/ 3,6 % NSP/NRP
Q2k	Si vous placez 100 \$ dans un compte d'épargne avec un taux d'intérêt de 2 % par année, combien d'argent aurez-vous après 5 ans, si vous laissez l'intérêt s'accumuler? /*planif*/ (n=3 187) 71,6 % Plus de 102 \$/*Réponse attendue*/ 16,7 % Exactement 102 \$ 9,9 % Moins de 102 \$ 1,8 % NSP/NRP
/* Note	Si non-retraité : QQ3a à QQ3e; sinon QQ4*/
Q3a	Si A2<>Retraité Présentement, avez-vous... un REER individuel (régime enregistré d'épargne-retraite)? (n=2 567) 54,0 % Oui 46,0 % Non

Q3b	Si A2<>Retraité un CELI (compte d'épargne libre d'impôt)? (n=2 572) 48,6 % Oui 51,4 % Non
Q3c	Si A2<>Retraité un régime de retraite d'employeur (fonds de pension, y compris un REER collectif ou un régime volontaire d'épargne-retraite (RVER))? (n=2 560) 52,2 % Oui 47,8 % Non
Q3d	Si A2<>Retraité des placements non enregistrés, c'est-à-dire de l'argent dans un compte d'épargne, des actions, des obligations, des certificats de dépôt, des fonds de placement, etc., mais effectués à l'extérieur de vos REER, de votre CELI ou d'un autre compte enregistré? (n=2 567) 42,3 % Oui 57,7 % Non
Q3e	Si A2<>Retraité toutes autres sommes accumulées que vous prévoyez utiliser pour la retraite? (n=2 566) 25,3 % Oui 74,7 % Non
Q4	En excluant le Régime de rentes du Québec (RRQ), à quel âge avez-vous commencé à épargner pour la retraite? La cotisation à un régime de retraite d'employeur constitue une épargne pour la retraite. *Vous pouvez vous laisser interrompre* (n=3 170) 14,9 % Avant l'âge de 20 ans 41,7 % À entre 20 et 29 ans 18,1 % À entre 30 et 39 ans 17,1 % À 40 ans ou plus 8,1 % Je n'ai pas commencé à épargner pour la retraite.

Q5	Si A2<>Retraité Pour combien d'années environ pensez-vous avoir besoin d'un revenu de retraite? (n=2 370) 11,4 % Pour 10 ans ou moins 49,3 % Pour 11 à 20 ans 31,4 % Pour 21 à 30 ans 7,9 % Pour plus de 30 ans <i>Moyenne : 22,13 ans</i>
Q6	Si A2<>Retraité À quel point êtes-vous confiant d'avoir le niveau de vie que vous espérez à la retraite? (n=2 571) 19,4 % Très confiant 48,4 % Assez confiant 24,1 % Pas très confiant 8,1 % Aucunement confiant
Q7a	Si A2<>Retraité D'où proviendra votre argent lorsque vous serez à la retraite? *Plusieurs réponses possibles* (n=2 471) 61,0 % Revenus en provenance des gouvernements (Régime de rentes du Québec ou Régime de pensions du Canada, pension de la Sécurité de la vieillesse, Supplément de revenu garanti) 40,9 % Régime de retraite d'employeur, aussi appelé « fonds de pension », compte de retraite immobilisé (CRI) ou fonds de revenu viager (FRV) 2,5 % Régime volontaire d'épargne-retraite (RVER) 47,6 % Épargne enregistrée dans un REER ou un FERR 18,4 % CELI (compte d'épargne libre d'impôt) 43,2 % Épargne personnelle (non enregistrée, comme un compte d'épargne à la caisse ou dans une banque), collective ou individuelle 16,8 % Argent obtenu de la vente de certains actifs tels que la maison, un chalet ou une entreprise 6,8 % Actions et placements 2,9 % Aide du conjoint 5,5 % Emploi 2,7 % Héritage 5,7 % Autre

Q8	Si A2<>Retraité À quel âge avez-vous l'intention de prendre votre retraite? (n=2 357) 13,3 % Moins de 60 ans 19,8 % 60 ans 6,9 % 61 à 64 ans 42,0 % 65 ans 5,8 % 66 à 69 ans 12,3 % 70 ans ou plus <i>Moyenne : 63,41 ans</i>
Q8a	Si A2=Retraité À quel âge avez-vous pris votre retraite? (n=587) 50,2 % Moins de 60 ans 17,9 % 60 ans 13,8 % 61 à 64 ans 12,5 % 65 ans 4,2 % 66 à 69 ans 1,4 % 70 ans ou plus <i>Moyenne : 58,51 ans</i>
Q9	Si C10<>Je reçois cette rente À quel âge pensez-vous demander votre rente du Régime de rentes du Québec? (n=2 430) 5,3 % Moins de 60 ans 24,7 % 60 ans 4,8 % 61 à 64 ans 51,9 % 65 ans 4,5 % 66 à 69 ans 8,8 % 70 ans ou plus <i>Moyenne : 63,61 ans</i>
Q10	Avez-vous l'intention de réduire votre temps de travail avant d'arrêter définitivement de travailler? (n=3 122) 42,5 % Oui 39,3 % Non 18,2 % J'ai déjà arrêté de travailler complètement.

Q11	Si A2<>Retraité Avez-vous l'intention de continuer à travailler lorsque vous serez à la retraite? (n=2 484) 59,7 % Oui 40,3 % Non
S1	Pour terminer, je vais maintenant vous poser quelques questions d'ordre sociodémographique. Merci pour le temps que vous nous avez accordé jusqu'ici. Quel est le plus haut diplôme, certificat ou grade que vous possédez ou avez obtenu? (n=3 184) 50,1 % Primaire/secondaire 21,3 % Collégial 28,6 % Universitaire
S2	Vivez-vous...? (n=3 186) 38,9 % seul 61,1 % en couple
S3	Avez-vous des enfants de moins de 18 ans qui vivent avec vous? (n=3 186) 32,5 % Oui 67,5 % Non
S10	Au total, combien de personnes habitent chez vous en vous incluant? (n=3 186) 16,9 % 1 37,4 % 2 18,0 % 3 16,3 % 4 11,4 % 5 et plus
S4	Êtes-vous propriétaire ou locataire du logement que vous habitez? (n=3 179) 57,8 % Propriétaire ou copropriétaire 40,1 % Locataire 2,1 % Chez ses parents (ou un propriétaire membre de la famille)
S5	Quelle est la langue que vous avez apprise en premier lieu à la maison dans votre enfance et que vous comprenez encore? (n=3 187) 9,5 % Anglais 79,4 % Français 13,7 % Autre

S6	Dans quelle catégorie se situe votre revenu personnel avant impôts pour l'année 2018? (n=3 186) 37,6 % De 5 001 à 35 000 \$ 17,4 % De 35 001 à 45 000 \$ 12,9 % De 45 001 à 55 000 \$ 10,0 % De 55 001 à 65 000 \$ 6,4 % De 65 001 à 75 000 \$ 15,7 % 75 001 \$ ou plus
S7	En excluant le fonds de pension de votre employeur et de vos biens immobiliers (résidence, immeubles), à environ combien s'élève l'ensemble de vos épargnes et placements personnels? *(Au besoin) Cela inclut vos épargnes à terme, vos obligations, vos fonds de placement et actions de compagnies, mais exclut vos résidences, principale et/ou secondaire, et vos immeubles à revenus.) (n=3 029) 19,2 % Aucune épargne ni aucun placement 22,9 % Moins de 10 000 \$ 27,4 % Entre 10 000 \$ et moins de 50 000 \$ 11,5 % Entre 50 000 \$ et moins de 100 000 \$ 14,5 % Entre 100 000 \$ et moins de 500 000 \$ 4,5 % 500 000 \$ ou plus
S7S8	Pouvez-vous simplement m'indiquer si vos épargnes et placements actuels représentent... (n=3 134) 68,5 % moins de 50 000 \$? 31,5 % 50 000 \$ ou plus? Les personnes qui ne répondaient pas à S7 devaient indiquer si leur montant d'épargne et placements était supérieur, égal ou inférieur à 50 000 \$ (question S8). Pour l'analyse, les deux questions sont combinées.
S9	*Notez le sexe du répondant* (n=3 187) 49,4 % Homme 50,6 % Femme

Annexe III – Résultats par groupes d'âge

Caractéristiques sociodémographiques des personnes visées, par groupes d'âge

		18 à 24 ans (n=270) (%)	25 à 34 ans (n=916) (%)	35 à 44 ans (n=550) (%)	45 à 54 ans (n=450) (%)	55 à 74 ans		Global (n=3 187) (%)
Variables						Non retraités (n=414) (%)	Retraités (n=587) (%)	
Occupation	Travailleur salarié	58,4	86,4	91,6	87,6	85,8	-	67,5
	Étudiant	36,9	7,5	1,8	0,6	0,6	-	6,0
	Autre	4,6	6,1	6,6	9,6	13,5	-	6,6
	Retraité	0,0	0,0	0,0	2,2	0,0	100,0	19,9
Sexe	Homme	51,0	49,5	46,7	50,2	51,3	45,6	49,4
	Femme	49,0	50,5	50,3	49,8	48,7	54,4	50,6
Plus haut diplôme obtenu	Primaire/secondaire	44,0	46,3	48,6	50,1	59,5	50,8	50,1
	Collégial	34,5	17,5	20,0	21,5	17,7	21,0	21,3
	Universitaire	21,5	36,2	31,4	28,4	22,8	28,2	28,6
Situation de vie	Seul	78,3	39,3	29,1	30,9	38,8	61,2	38,9
	En couple	21,7	60,7	70,9	69,1	61,2	67,7	61,1
Enfants mineurs à la maison	Oui	10,0	46,8	74,5	45,9	7,9	1,0	32,5
	Non	90,0	53,2	25,5	54,1	92,1	99,0	67,5
Propriétaire de leur logement	Oui	19,5	44,5	64,8	62,1	70,6	70,7	57,8
	Non	80,5	55,5	35,2	37,9	29,4	29,3	42,2
Première langue apprise	Français	76,8	77,8	74,9	77,3	86,1	83,3	79,4
	Anglais	5,6	7,1	9,9	10,2	10,7	11,7	9,5
	Autres	21,0	16,9	17,4	16,8	6,1	6,1	13,7
Revenu personnel	De 5 001 \$ à 35 000 \$	73,7	36,8	23,2	26,4	34,4	43,7	37,6
	De 35 001 \$ à 55 000 \$	18,5	34,0	31,1	30,0	30,8	33,5	30,3
	55 001 \$ ou plus	7,8	29,2	45,7	43,7	34,8	22,8	32,1
Montant en épargne et placements	Moins de 50 000 \$	96,4	87,7	75,0	62,7	52,6	46,8	68,5
	50 000 \$ ou plus	3,6	12,3	25,0	37,3	47,4	53,2	31,5

Note : Le n correspond au nombre total de répondants de ce groupe d'âge et ne tient pas compte de la non-réponse partielle.

La somme des pourcentages de la première langue apprise est supérieure à 100 %, car certains ont appris en premier plus d'une langue.

Les différences significatives selon les groupes d'âge ne sont pas présentées dans ce tableau. Notez que la marge d'erreur maximale autour d'une proportion est de 6,1 %, peu importe le groupe d'âge.

Proportion des personnes visées, selon certains comportements ou attitudes à l'égard de la retraite, par groupes d'âge

Variables	18 à 24 ans (n=270) (%)	25 à 34 ans (n=916) (%)	35 à 44 ans (n=550) (%)	45 à 54 ans (n=450) (%)	55 à 74 ans		Global (n=3 187) (%)
					Non retraités (n=414) (%)	Retraités (n=587) (%)	
A des connaissances déclarées élevées	12,7	29,2	32,4	40,2	52,9	64,1	40,4
A des connaissances réelles élevées	25,5	36,2	40,2	44,9	54,7	64,7	45,7
A au moins deux produits d'épargne pour la retraite	55,0	65,3	71,6	71,9	71,0	-	67,9
A un REER individuel	23,4	52,8	63,7	62,2	62,3	-	54,0
A un CELI	53,6	47,4	46,7	43,4	49,2	-	48,6
A un régime de retraite d'employeur	34,0	45,7	60,7	58,9	45,1	-	52,2
A des placements non enregistrés	47,6	60,8	39,2	42,2	45,4	-	42,3
A d'autres sommes accumulées	14,8	19,8	24,8	30,4	33,5	-	25,3
Est confiant d'avoir le niveau de vie espéré à la retraite	79,8	69,8	68,3	60,3	65,1	-	67,8
Planifie financièrement sa retraite (selon l'indicateur)	-	36,3	49,9	47,1	62,1	-	48,4

Note : Le n correspond au nombre total de répondants de ce groupe d'âge et ne tient pas compte de la non-réponse partielle.

L'indicateur de planification n'est pas calculé pour les 18 à 24 ans et pour les retraités.

Les différences significatives selon les groupes d'âge ne sont pas présentées dans ce tableau. Noter que la marge d'erreur maximale autour d'une proportion est de 6,1 %, peu importe le groupe d'âge.

Dans les différents groupes d'âge, proportion de personnes visées pour lesquelles l'énoncé s'applique

#	Énoncés	18 à 24 ans (n=270) (%)	25 à 34 ans (n=916) (%)	35 à 44 ans (n=550) (%)	45 à 54 ans (n=450) (%)	55 à 74 ans		Global (n=3 187) (%)
						Non retraités (n=414) (%)	Retraités (n=587) (%)	
B1	Vous avez déjà calculé ou fait calculer la somme que vous devez épargner chaque année pour avoir un revenu convenable à la retraite.	15,0	30,1	37,7	41,8	48,0	58,8	40,1
B2	Vous avez rencontré un spécialiste pour vous aider à planifier votre retraite.	8,1	23,0	35,0	35,6	46,5	55,4	35,6
B3	Vous avez déjà utilisé un outil de calcul en ligne pour vous aider à planifier financièrement votre retraite (ex. : calcul de l'épargne nécessaire, calcul des revenus à la retraite, etc.).	11,5	19,8	24,1	21,5	15,6	15,5	18,5
B4	Vous avez discuté de la planification financière de votre retraite avec vos proches.	35,3	42,1	51,3	51,5	46,5	54,4	47,8
B5	Vous vous êtes informé sur la planification financière de la retraite.	33,3	49,1	55,6	52,6	55,6	72,0	54,4
B6	Vous connaissez l'effet du nombre d'années d'épargne sur les revenus à la retraite.	39,0	46,7	59,5	58,4	67,1	75,1	58,8
B7	Vous connaissez les différents moyens pour épargner en vue de la retraite.	65,4	73,0	84,1	82,6	82,4	90,8	80,6
B8	Vous avez une idée du nombre d'années pendant lesquelles vous aurez besoin d'un revenu de retraite.	26,8	40,6	46,7	52,0	55,6	70,0	50,1
B9	Vous avez pris le temps d'évaluer l'argent dont vous aurez besoin à la retraite.	16,2	31,2	43,0	47,6	60,7	73,5	47,2
B10	Vous connaissez les actions à prendre pour couvrir vos dépenses à la retraite.	34,3	49,4	55,9	63,8	72,3	85,8	61,9
B11	Vous vous êtes déjà fixé des objectifs d'épargne en vue de votre retraite.	31,5	46,4	58,3	58,8	62,6	70,6	56,1
B12	Vous pensez que vous aurez des revenus suffisants à la retraite.	75,8	62,3	61,0	56,4	60,8	81,8	66,1
B13	Vous posez des gestes concrets pour vous assurer un revenu convenable à la retraite.	42,6	59,6	71,5	69,0	75,7	87,0	69,0
B14	Vous connaissez les avantages de bien gérer la façon de retirer votre épargne lorsque vous serez à la retraite.	40,3	51,6	56,7	60,3	70,6	89,1	62,6
B15	Vous connaissez l'effet du retrait de votre épargne sur l'impôt que vous aurez à payer à la retraite.	27,8	46,9	55,1	56,9	69,3	86,9	59,0

C1	Au cours des trois dernières années, vous avez épargné au moins une fois pour la retraite.	35,3	62,1	76,9	72,6	72,2	-	65,9
C2	Vous savez d'où proviendra votre argent lorsque vous serez à la retraite.	58,0	68,9	79,2	81,9	87,6	-	76,2
C3	Vous avez une idée assez précise de l'âge auquel vous prendrez votre retraite.	37,3	45,7	51,7	63,7	68,3	-	54,3
C4	Vous avez pris le temps de réfléchir à vos projets de retraite.	31,5	36,0	46,9	56,1	68,3	77,8	54,1
C5	La planification financière de votre retraite fait partie de vos préoccupations actuelles.	20,2	38,5	47,0	55,6	64,4	-	46,7
C6	De façon générale, vous épargnez chaque année pour la retraite.	36,0	56,9	70,3	70,5	68,3	-	62,2
C7	Vous vous sentez concerné par votre retraite.	48,7	61,0	70,7	73,8	81,5	-	68,3
C8	Vous avez déjà pensé à votre retraite.	62,5	70,5	72,3	77,5	85,2	-	74,2
C9	Vous pensez que vous épargnez suffisamment pour la retraite.	21,8	32,3	40,1	37,1	45,9	-	36,2
C10	Vous savez à quel âge vous ferez votre demande de rente du Régime de rentes du Québec.	17,9	28,4	38,9	51,5	77,4	-	43,9
C11	Vous savez à quel âge vous allez commencer à retirer, à la retraite, l'argent de votre épargne personnelle.	16,8	24,1	34,1	38,8	50,5	-	33,7
C12	Épargner pour la retraite fait partie de vos priorités d'épargne.	34,0	45,4	51,6	59,4	63,0	-	51,8
C13	Épargner pour la retraite est prévu dans votre budget.	36,6	54,8	66,6	63,3	63,6	-	58,5
D1	Vous planifiez (avez planifié) financièrement votre retraite.	31,0	50,3	63,3	61,6	68,8	75,7	60,3
D2	Vous avez (aviez) confiance que vous serez (seriez) prêt financièrement au moment de votre retraite.	77,8	62,8	59,9	56,5	63,6	81,8	66,6
D3	Vous êtes (avez été) capable de faire seul la planification financière de votre retraite.	31,4	34,6	35,1	40,8	50,8	57,0	42,3
D4	Vous avez (avez eu) besoin d'un spécialiste pour vous accompagner dans la planification financière de votre retraite.	75,0	70,3	71,3	68,9	55,5	48,5	64,3
D5	Vous avez (aviez) les connaissances nécessaires pour planifier financièrement votre retraite.	25,5	32,8	31,6	38,7	58,7	67,3	43,5
D6	La planification financière de la retraite est (a été) complexe pour vous.	65,4	31,4	65,1	59,1	48,1	29,7	53,9
D7	Vous avez (aviez) peur de manquer d'argent à la retraite si vous vivez (viviez) longtemps.	35,9	46,7	51,1	55,3	47,5	37,1	46,2
D8	Vous connaissez le montant de votre épargne actuelle.	56,0	65,0	65,1	71,5	77,9	90,9	72,2
D10	Vous préférez (avez préféré) payer toutes vos dettes avant de penser à épargner pour la retraite.	74,7	64,5	57,8	62,4	69,5	61,8	64,3

D11	Vous ne ressentez pas le besoin d'épargner maintenant pour la retraite, car c'est encore loin.	63,9	43,5	25,3	27,0	18,6	-	33,8
D12	Les rentes de retraite des gouvernements (Régime de rentes du Québec, pension de la Sécurité de la vieillesse, etc.) seront suffisantes pour bien vivre à votre retraite.	22,9	12,3	7,9	13,2	17,7	28,2	16,9
D13	Vous savez (saviez) dans quel ordre vous retirerez (retireriez), à la retraite, l'argent de vos différents produits d'épargne.	16,1	20,8	32,0	39,3	51,7	80,4	42,0
D14	Vous savez (saviez) qu'en retardant le début de vos rentes des régimes publics, celles-ci seront (seraient) augmentées.	34,5	41,6	52,2	60,5	81,6	87,1	61,1

Note : Le n correspond au nombre total de répondants de ce groupe d'âge et ne tient pas compte de la non-réponse partielle.

Les questions du bloc C ainsi que D11 n'ont pas été posées aux retraités, sauf C4.

Les différences significatives selon les groupes d'âge ne sont pas présentées dans ce tableau. Noter que la marge d'erreur maximale autour d'une proportion est de 6,1 %, peu importe le groupe d'âge.

**Pour plus de renseignements,
vous pouvez communiquer
avec nous.**

Par Internet

retraitequebec.gouv.qc.ca

Par courriel

statistiques@retraitequebec.gouv.qc.ca

Par la poste

Retraite Québec
Case postale 5200
Québec (Québec) G1K 7S9



Partenaire de votre
sécurité financière